

MEM
659

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'ACTION PUBLIQUE CONCERTÉE POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGIONS.

UNE PROBLÉMATIQUE COMMUNE À PLUSIEURS PAYS :

UN SAVOIR-FAIRE TRANSNATIONAL?

PRÉSENTÉ À LA
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SOUS LA DIRECTION DE
MONSIEUR GÉRARD DIVAY, PH. D.

PAR
VIRGINIE PROULX

MAI 2008



QUEBEC
CIVIL
LIBRARY

30079977

RÉSUMÉ

Dans un contexte québécois de dénatalité et d'exode rural, on observe un problème concret de migration des jeunes vers les grands centres urbains. Au Québec, ce problème, dû à des causes endogènes et exogènes, est particulièrement prononcé. Toutefois, ce phénomène semble répandu dans de nombreux pays de l'OCDE selon des variables assez similaires, liées à l'attraction de la grande ville, le chômage ou l'absence d'écoles spécialisées en région. Les régions périphériques de ces différents pays prennent toutes sortes d'initiatives pour contrer les effets négatifs de cet exode, initiatives qui peuvent être semblables ou différentes de celles du Québec. Cette recherche s'intéresse à la concertation de l'action publique pour favoriser l'établissement des jeunes en région ainsi qu'à l'existence d'un savoir-faire transnational commun à deux sociétés vivant la même problématique.

Pour parvenir à cette fin, nous avons choisi de comparer les représentations sociales que se font des acteurs de différents domaines, sur des questions relatives à la migration des jeunes, de façon précise ainsi que de manière plus générale, dans les régions de la Bourgogne et du Saguenay Lac-Saint-Jean. Nous avons bâti un cadre conceptuel de type qualitatif et phénoménologique qui regroupe et développe les notions de représentations sociales, de mobilisation, de politiques publiques ainsi que de transnationalisation. La méthodologie utilisée dans notre projet a été basée sur une série d'entrevues avec questions semi-ouvertes, alimentée de documentation variée sur les sujets énoncés précédemment.

Les résultats de cette recherche nous amènent à conclure que la notion de préoccupation collective, souvent traduite par des mobilisations, est une variable dépendante des représentations sociales que se font les acteurs de l'avenir de leur région et de la problématique, qui sont elles-mêmes influencées par la publication d'études et de recherches ainsi que par leur diffusion médiatique. Les mobilisations, lorsque traduites par des initiatives, influenceront et seront influencées par des politiques publiques locales, soutenues ou non par d'autres politiques nationales. Qui plus est, l'inspiration des savoir-faire transnationaux, juxtaposée aux recherches réalisées localement, élargissent la compréhension de la problématique nécessaire à la mise sur pied d'initiatives et de politiques publiques bien adaptées aux spécificités locales. De plus, l'ouverture aux savoir-faire transnationaux sera dépendante des représentations sociales que se font les acteurs de leur propre capacité d'agir. Enfin, plus les initiatives seront concertées entre les différents groupes d'acteurs, plus les actions auront une large portée et risqueront d'engendrer les résultats voulus, soit l'établissement des jeunes en région.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier mon directeur de mémoire qui m'a guidée dans cette étude et permis d'approfondir mes questionnements, dépasser mes limites par ses questions et commentaires éclairés et donné envie de poursuivre ma carrière dans le domaine de la recherche.

Aussi, je remercie l'ÉNAP, pour son soutien financier et en personnel, la Fondation de l'Université du Québec pour ses bourses d'excellence ainsi que tous mes professeurs qui m'ont conseillée et encouragée.

J'aimerais aussi remercier tous ceux qui ont pris le temps de me rencontrer lors des entrevues réalisées autant au Québec qu'en France. Sans votre sincérité et votre honnêteté, cette recherche ne serait pas ce qu'elle est devenue.

Je tiens à remercier Josée Renier et Jean Chaperon de Dijon pour tout ce que vous avez fait pour moi. Votre aide m'a été plus que précieuse.

Enfin, je voudrais remercier mon amoureux Olivier, qui a toujours été là pour me soutenir dans les moments les plus heureux comme les plus difficiles de cette aventure, sans oublier amis, collègues et famille pour leurs bons mots d'encouragement, et un merci tout particulier à mon père, qui a toujours su m'appuyer et me supporter dans mes projets.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
REMERCIEMENTS	4
TABLE DES TABLEAUX	7
TABLE DES SCHÉMAS	8
ABRÉVIATIONS UTILISÉES	9
CHAPITRE I : INTRODUCTION	10
1.1 TERRAIN À L'ÉTUDE	10
1.2 OBJECTIF POURSUIVI PAR L'ÉTUDE	11
1.3 RAISONS ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE	11
1.4 ENVERGURE ET LIMITES	12
CHAPITRE II : LA PROBLÉMATIQUE	13
2.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA SITUATION	13
2.1.2 <i>LES MOTIFS DE MIGRATION</i>	14
2.2 L'ÉTAT DE LA QUESTION : RECENSION DES ÉCRITS	15
2.2.1 <i>LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX POUR CONTRER L'EXODE DES JEUNES</i>	15
2.2.2 <i>ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION</i>	17
2.2.3 <i>LA TRANSNATIONALISATION</i>	20
2.2.4 <i>LA TRANSNATIONALISATION DES POLITIQUES</i>	22
2.2.5 <i>L'INFLUENCE DE LA TRANSNATIONALISATION SUR LA MOBILISATION LOCALE</i>	23
2.3 QUESTIONS DE RECHERCHE	23
CHAPITRE III: CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	24
3.1 CONCEPTS, THÉORIES ET APPROCHES	25
3.1.1 <i>CERTITUDE OU MÉCONNAISSANCE DU PROBLÈME</i>	25
3.1.2 <i>LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET SON INFLUENCE SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES</i>	25
3.1.3 <i>LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'AVENIR DE LA RÉGION ET DE LA MIGRATION DES JEUNES</i>	26
3.1.4 <i>LES FACTEURS DE MOBILISATION</i>	28
3.1.5 <i>LA CONCERTATION</i>	30
3.1.6 <i>LA TRANSNATIONALISATION DES MODES DE MOBILISATION</i>	30
3.1.7 <i>LA MISE À L'AGENDA</i>	31
3.1.8 <i>LA TRANSNATIONALISATION DES POLITIQUES</i>	36
3.2 HYPOTHÈSES	39
CHAPITRE IV : MÉTHODOLOGIE	44
4.1 MÉTHODES ET TECHNIQUES DE TRAITEMENT UTILISÉES	44
4.2 PROCESSUS ET OPÉRATIONS	44
CHAPITRE V : PRÉSENTATION DES DONNÉES D'ENTREVUES	47
5.1 LA MIGRATION DES JEUNES	47
5.1.1 <i>PORTRAIT GÉNÉRAL DES DEUX RÉGIONS</i>	47
5.1.1.1 <i>LA DÉMOGRAPHIE</i>	47
5.1.1.2 <i>LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</i>	48
5.1.1.3 <i>L'ENVIRONNEMENT SOCIAL</i>	51
5.1.1.4 <i>LE DYNAMISME CULTUREL</i>	53
5.1.2 <i>PORTRAIT SPÉCIFIQUE DE LA MIGRATION DES JEUNES</i>	54
5.1.2.1 <i>LA PROBLÉMATIQUE DE LA MIGRATION DES JEUNES</i>	54
5.1.2.1.1 <i>LES MOTIFS DE MIGRATION</i>	57
5.1.2.1.2 <i>LE RETOUR DES JEUNES EN RÉGION</i>	60

10 4 SEP 2008

5.1.2.1.3	<i>L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX JEUNES DANS LA RÉGION</i>	63
5.1.2.1.4	<i>LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE</i>	65
5.2	<i>LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION</i>	66
5.2.1	<i>LA PRÉOCCUPATION COLLECTIVE</i>	67
5.2.2	<i>L'ORIGINE DE LA PRÉOCCUPATION</i>	68
5.2.3	<i>LES INITIATIVES PUBLIQUES ASSOCIATIVES ET/OU PRIVÉES POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES DANS LA RÉGION</i>	69
5.2.3.1	<i>LES INITIATIVES D'ATTRAIT</i>	78
5.2.3.2	<i>LE LOBBYISME DES ASSOCIATIONS</i>	79
5.2.3.3	<i>LES RESSOURCES</i>	80
5.2.3.4	<i>COLLABORATION ENTRE LES ORGANISMES, LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES</i>	81
5.3	<i>LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES, RÉGIONALES ET NATIONALES FAVORISANT L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION</i>	82
5.4	<i>LA TRANSNATIONALISATION DES SAVOIR-FAIRE</i>	89
5.4.1	<i>TENDANCE À LA RECHERCHE DE L'INFORMATION À L'ÉTRANGER</i>	89
5.4.2	<i>UTILISATION DE MODÈLES ÉTRANGERS</i>	90
5.4.3	<i>PERCEPTION D'UNE RÉGION-EXEMPLE</i>	91
5.4.4	<i>APPARTENANCE À DES RÉSEAUX TRANSNATIONAUX</i>	94
5.4.5	<i>OUVERTURE AU PARTAGE</i>	96
5.5	<i>PERCEPTIONS GÉNÉRALES DE LA PROBLÉMATIQUE</i>	97
CHAPITRE VI : ANALYSE DES DONNÉES SELON LES COMPOSANTES DU MODÈLE D'ANALYSE		99
6.1	<i>LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES</i>	99
6.1.1	<i>CONNAISSANCE DE LA PROBLÉMATIQUE</i>	99
6.1.2	<i>LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET SON INFLUENCE SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES</i>	100
6.1.3	<i>LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA MIGRATION DES JEUNES</i>	101
6.1.4	<i>LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'AVENIR DE LA RÉGION</i>	107
6.2	<i>LES MOBILISATIONS</i>	109
6.2.1	<i>LES FACTEURS DE MOBILISATION</i>	109
6.3	<i>LES INITIATIVES</i>	112
6.3.1	<i>CONCERTATION ET STRUCTURE DU PROBLÈME</i>	112
6.3.2	<i>L'INFLUENCE DES SAVOIR-FAIRE TRANSNATIONAUX SUR LES INITIATIVES</i>	114
6.4	<i>LES POLITIQUES PUBLIQUES</i>	115
6.4.1	<i>LA MISE À L'AGENDA DES POLITIQUES PUBLIQUES</i>	115
6.4.2	<i>L'INFLUENCE DES SAVOIR-FAIRE TRANSNATIONAUX SUR LES POLITIQUES</i>	119
CHAPITRE VII : CONCLUSION		123
7.1	<i>LIMITES</i>	124
7.2	<i>AVENUES DE RECHERCHE</i>	125
BIBLIOGRAPHIE		126
ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTREVUE GÉNÉRALE		138
ANNEXE 2 : STRATÉGIE MIGRATION		141
ANNEXE 3 : SONDAGE EFFECTUÉ AUPRÈS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROBERVAL		142
ANNEXE 4 : DONNÉES COMPARATIVES ENTRE LES DEUX RÉGIONS		146
ANNEXE 5 : DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA BOURGOGNE		147
ANNEXE 6 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN		149

TABLE DES TABLEAUX

<u>TABLEAU 2 : COMPARATIF BOURGOGNE/SLSJ</u>	13
<u>TABLEAU 3 : PLAN D'ANALYSE</u>	24
<u>TABLEAU 3.1 : INTÉRÊT ENVERS LE LIEU D'ORIGINE</u>	27
<u>TABLEAU 3.2 : RETOUR ÉVENTUEL AU LIEU D'ORIGINE SELON LE PROFIL DE MIGRATION SIMPLIFIÉ DES RÉPONDANTS</u>	27
<u>TABLEAU 3.3 : NATURE DU PROBLÈME</u>	30
<u>TABLEAU 5.1 : LES INITIATIVES EN BOURGOGNE</u>	71
<u>TABLEAU 5.2 : LES INITIATIVES AU SLSJ</u>	73
<u>TABLEAU 5.3 : LES POLITIQUES PUBLIQUES EN BOURGOGNE</u>	84
<u>TABLEAU 5.4 : LES POLITIQUES PUBLIQUES AU SLSJ</u>	85
<u>TABLEAU 6.1 : LES MOTIFS DE DÉPART DES JEUNES INTERROGÉS</u>	103

TABLE DES SCHÉMAS

<u>SCHÉMA 3.1 : PRÉOCCUPATION COLLECTIVE</u>	28
<u>SCHÉMA 3.2 : CYCLE DE VIE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE</u>	31
<u>SCHÉMA 3.3 : CADRE CONCEPTUEL</u>	41

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Voici la liste des abréviations et des expressions que nous avons utilisées dans ce mémoire :

AJIRR : Congrès pour l'Avenir des Jeunes Innovateurs Regroupés en Région
BAC : Baccalauréat
Bleuets : Myrtilles, expression aussi utilisée pour représenter les habitants du Lac Saint-Jean
B.S. : Bien-être social, aide sociale.
CÉGEP : Collège d'Enseignement Général et Professionnel : établissement d'enseignement collégial québécois où est offerte une formation technique et pré-universitaire.
Char: Expression populaire qui signifie voiture
CLD: Centre local de développement
CLE: Centre local d'emploi
CG: Conseil Général
CPJ: Conseil Permanent de la Jeunesse
CR: Conseil Régional
CRE: Conférence Régionale des Élus
CSN: Confédération des syndicats nationaux
CV: Curriculum Vitae
DEC: Développement Économique Canada
E-U: États-Unis
FTQ : Fédération des Travailleurs du Québec
Génération Y : comprend les personnes nées entre 1976 et 1998
Génération X : comprend les personnes nées entre 1963 et 1975
GRMJ : Groupe de Recherche sur la Migration des Jeunes
HV: Haute Vitesse
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
L'observatoire : Nommé ainsi pour représenter l'Observatoire Jeunes et Société
MRC: Municipalité Régionale de Comté
Nb : Nombre
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OFQJ : Office Franco-Québécois pour la Jeunesse
ONG : Organisation non-gouvernementale
OQAJ : Office Québec-Amérique pour la Jeunesse
OSBL : Organisme sans but lucratif
PAJ : Place aux Jeunes
Pantoute : expression populaire qui signifie pas du tout
Plate : expression populaire qui signifie ennuyant
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PPA : Programme Politico-Administratif
PQ : Parti Québécois
PS : Parti Socialiste
Qc : Québec
RS : Représentation sociale
SADC: Société d'aide au développement des communautés
Ski-doo : Motoneige
SLSJ : Saguenay-Lac-Saint-Jean
SNCF : Société nationale des chemins de fer français
Starts : Expression populaire qui signifie démarrer rapidement en faisant crier les pneus
UMP: Union pour un Mouvement Populaire
UQAC: Université du Québec à Chicoutimi

CHAPITRE I : INTRODUCTION

Dans un contexte actuel d'exode rural, joint à un taux de natalité parmi les plus bas au monde, le Québec connaît un problème concret de perte nette du nombre de jeunes vivant en région. Les conséquences y sont multiples : manque d'employés qualifiés, inoccupation du territoire, extinction de villages, vie culturelle et sociale en perte de vitesse, accroissement du taux de chômage, fermeture d'entreprises, débordement et/ou étalement urbain, etc. Toutefois, ce phénomène semble répandu dans de nombreux pays de l'OCDE selon des variables assez similaires, liées à l'attrance de la grande ville, le chômage ou l'absence d'écoles spécialisées en région. Les zones périphériques de ces différents pays prennent toutes sortes d'initiatives pour contrer les effets négatifs de cet exode, initiatives qui peuvent être semblables ou différentes de celles du Québec.

La migration des jeunes est un phénomène qui a fait l'objet de nombreuses publications au Québec ces dernières années. Cependant, il semble que ces études n'aient pas leur équivalent en France. Nous présenterons ici non seulement une image du phénomène migratoire en lui-même, mais aussi nous analyserons les perceptions des acteurs locaux qui tentent, par différents moyens, de trouver des solutions aux problèmes qui en découlent. En effet, malgré l'existence d'une problématique relativement commune aux deux pays, les agents mobilisés pour amoindrir les conséquences du phénomène dans les régions de la France et du Québec ne présentent pas le même type d'observations, ce qui amène un intérêt particulier de recherche pour ces mobilisations. La première partie de ce mémoire se consacrera davantage à la recension des écrits sur des sujets touchant la migration des jeunes, la mobilisation, la transnationalisation et les politiques publiques. La seconde partie dévoilera les résultats de la recherche réalisée sur le terrain suivi d'une analyse intégrant ces résultats et les notions retenues du cadre conceptuel.

1.1 TERRAIN À L'ÉTUDE

Les régions qui ont été choisies pour l'analyse sont les suivantes :

a. La Bourgogne :

C'est l'une des régions de France qui perd le plus de jeunes. Dans le but de poursuivre leurs études ou une fois qu'elles sont terminées à l'Université de Dijon, nombreux sont les jeunes qui quittent la région. Des initiatives sont engendrées afin de retenir les jeunes dans la région après leurs études via des avantages au niveau culturel, l'accès au logement ou à l'emploi. De plus,

notons que dans cette région, les taux de migration nette ont augmenté pour toutes les classes d'âges, sauf pour les 20-29 ans. En outre, cette région exerce un effet d'attraction sur les populations ayant atteint l'âge de la retraite (Baccaïni, 2004). Si la Bourgogne a d'abord été choisie pour la présente recherche, c'est en raison de sa situation démographique peu enviable. Cependant, l'attitude des bourguignons face à la problématique de migration des jeunes nous a semblé particulièrement pertinente à comparer avec celle d'acteurs d'une région québécoise qui vit aussi des problèmes démographiques, économiques et sociaux semblables, mais qui présente un discours plutôt différent.

b. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean :

Entre 1991 et 2001, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu 12 559 jeunes. Pourtant, quatre jeunes sur cinq se disent intéressés à revenir, si les conditions favorables se présentaient. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est un exemple-type de région québécoise qui s'est mobilisée pour favoriser l'établissement des jeunes dans la région et les effets de ses mobilisations sont de plus en plus visibles, via des programmes nationaux mais aussi locaux, tels que MigrAction. Les stratégies mises sur pied par les acteurs locaux, destinées à favoriser l'établissement de jeunes dans leur région, sont le fruit d'actions concertées et consensuelles, sous la forme de Tables « MigrActives ». Dotée, elle aussi, d'une Université (Université du Québec à Chicoutimi), la région s'est positionnée sur des créneaux économiques d'excellence particuliers qui ont des répercussions sur l'avenir des jeunes.

1.2 OBJECTIF POURSUIVI PAR L'ÉTUDE

L'objectif à l'origine de cette étude est ambitieux : nous souhaitons analyser l'action publique concertée pour favoriser l'établissement des jeunes en région et ce, d'un point de vue transnational, donc au-delà de l'influence des politiques centrales. Par ailleurs, nous tenterons de mettre en évidence l'existence d'un savoir-faire transnational commun à deux sociétés, soit la Bourgogne et le Saguenay Lac-Saint-Jean, qui vivent des problématiques similaires concernant la migration des jeunes.

1.3 RAISONS ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE

La question de la migration des jeunes est présentement un sujet d'actualité mondial, touchant autant les acteurs locaux que les gouvernements. Cette étude s'est d'abord limitée aux pays de

l'OCDE, puis aux régions de la France et du Québec, parce que des phénomènes tels que la pauvreté extrême, les populations indigènes ou les moyens de transport limités dans d'autres pays ne permettent pas de comparer les variables.

1.4 ENVERGURE ET LIMITES

Cette recherche empirique a une envergure exploratoire, documentée par des sources d'information variées. Elle a cependant été limitée par les données recueillies sur le terrain.

CHAPITRE II : LA PROBLÉMATIQUE

2.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA SITUATION

Les soldes migratoires des régions de la Bourgogne et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont tous les deux négatifs. Selon l'institut de la Statistique du Québec, celui du SLSJ était de -0,8% en 2005-2006. Ce qui est intéressant de noter, c'est qu'en 2001-2002, il était quasiment de -1%, signifiant ainsi une remontée qui concorde avec l'arrivée de la Stratégie MigrAction, dont il sera question plus tard.

Si parfois les mouvements migratoires semblent peu significatifs puisque les arrivées d'une génération comblent les départs d'une autre (Baccaïni, 2004), ceux des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Bourgogne décrivent une perte plus importante de leurs jeunes, ce qui n'a pas peu d'incidence sur ces régions. Le profil migratoire de la Bourgogne se caractérise par un fort départ de jeunes, une forte arrivée de personnes âgées et un faible apport d'actifs (Conseil Régional de Bourgogne, 2004). Ainsi, malgré le fait que son solde migratoire de -0,4% semble moins inquiétant qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la part des jeunes qui quitte représente tout de même 75% du total des migrants, soit 0,3% de la population totale, soit exactement le même pourcentage qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Enfin, notons que le pourcentage plus élevé au Saguenay-Lac-Saint-Jean fait d'autant plus mal qu'il est calculé sur une population 5,9 fois moins nombreuse qu'en Bourgogne et sur un territoire 3,3 fois plus vaste.

TABLEAU 2 : COMPARATIF BOURGOGNE/SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

	Bourgogne	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Population	1 622 542	274 095
%	2,5% de la France	3,6% du Québec
Capitale régionale	Dijon	Saguenay
Population % région	9% de la Bourgogne	53% du SLSJ
Divisions	4 départements	4 MRC
Population selon l'âge	23% moins de 20 ans 53% entre 20 -59 ans 24% plus de 60 ans	32,3% moins de 24 ans 55% entre 25-64 ans 12,7% plus de 65 ans
Immigrants	5%	0,7%
Superficie	31 582 km ²	104 018 km ²
Densité	51 hab/km ²	2,6 hab/km ²
Taux de chômage	7,2% (2007)	10,6% (2006)
Secteurs d'activités principaux	Agriculture (vin, céréales), Industrie lourde : Métallurgie (Auparavant : Charbon)	Agriculture, Bois, Aluminium
Projections de population (ref : 2007)	2015 : + 0,2% Active : -5,2% Moins de 30 ans : 22,1%	2015 : - 3% Moins de 44 ans : 47,5% 2026 : - 8% Moins de 44 ans : 43%
Solde migratoire annuel	-0,4%	-0,8%
Jeunes 15-29 ans qui partent chaque année/ population totale	0,3%	0,3%

Sources : Insee Bourgogne (2007) et Institut de la Statistique du Québec (2007)

2.1.2 LES MOTIFS DE MIGRATION

Les déterminants qui provoquent la migration d'un jeune d'une région vers un grand centre ou l'inverse peuvent découler de deux types de phénomènes. Le premier est de type personnel, alors que le second est causé par les conditions du milieu. De nombreux auteurs ont étudié les deux phénomènes. Les conditions du milieu comme causes du problème ont longtemps été dans les discours, alors qu'on croyait que seul l'emploi était responsable des migrations des jeunes vers les grands centres. Grâce aux études récentes (Côté, 1997; Gauthier, 2006; Gauthier, 1997;2000; Gauthier et al., 2003; Groupe de travail sur le retour des jeunes en région, 2004; Moquay, 1997; Noreau, 1997; Perron, 1997; Simard, 1997), nous avons appris que les jeunes québécois quittent d'abord pour « vivre leur vie », ensuite pour améliorer leurs perspectives d'avenir, pour poursuivre leurs études, pour avoir une bonne qualité de vie, vivre l'aventure, vivre dans un milieu social auquel ils s'identifient et en dernier lieu, pour le travail. Ainsi, les raisons indiquées par les jeunes ne sont pas uniquement reliées aux conditions du milieu, mais souvent à un besoin de partir, de découvrir autre chose.

En France, on dit que plus que l'envie du grand large ou les problèmes matériels, la raison principale du départ des jeunes, c'est l'emploi (Rochaix, 2004). Le taux de chômage des jeunes actifs était de 6 % en 1975, de 14 % en 1985 et de plus de 20 % au début des années 1990 pour stagner autour de cette valeur jusqu'à l'amélioration située entre le début de 1997 et le printemps 2001 (Insee, 2002). Le dernier résultat (Insee, 2004) démontre que 22,8 % des jeunes actifs sont au chômage. En 2000, le taux d'emploi temporaire est cinq fois plus élevé pour l'ensemble des 15-29 ans que pour les adultes. L'INSEE (2002) mentionne que la faiblesse française est dans la relation école-entreprise. Ainsi, le chômage chez les jeunes diplômés étant un aspect critique et inquiétant, le terme « exode des jeunes » fait partie du langage mais il n'est pas considéré de la même façon qu'au Québec. On le présente souvent comme faisant partie d'autres problèmes connexes aux problématiques de vieillissement de la population, de la hausse des prix de l'immobilier et du taux de chômage élevé.

Au Québec tout comme en France, plusieurs jeunes reviennent ou souhaitent revenir dans leur milieu d'origine au moment de se trouver un emploi régulier ou au moment de fonder une famille (Galland, 1997, cité par Gauthier et al., 2003). Gauthier et al. (2003) ont réalisé que puisque l'expertise développée durant les études est rare dans le milieu d'origine, les jeunes croient qu'il est plus facile de s'y trouver un premier emploi. De plus, bien que la ville et sa vie trépidante attirent plusieurs jeunes lors du passage de l'adolescence à la « jeunesse », l'entrée dans la vie

adulte peut être marquée par un retour dans le lieu d'origine (Côté, 1997). Gauthier et al. (2003) défendent que les milieux régionaux québécois auraient tout avantage à changer leur fusil d'épaule et à travailler bien plus à faire revenir les jeunes adultes qu'à les empêcher de partir.

2.2 L'ÉTAT DE LA QUESTION : RECENSION DES ÉCRITS

De nombreuses recherches ont fait l'étude des jeunes migrants et ce, particulièrement au Québec. Cependant, il n'existe pas d'étude qui ait mis en relation tous les aspects de la problématique énoncée. Pourtant, des études portant sur la migration des jeunes, sur la mobilisation des acteurs locaux pour contrer le phénomène, sur des analyses de politiques publiques pour diminuer l'impact de la migration des jeunes ainsi que sur la transnationalisation des politiques publiques ont été produites.

2.2.1 LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX POUR CONTRER L'EXODE DES JEUNES

La problématique française de la migration étant davantage liée au chômage, les jeunes sont encouragés à se diriger vers les grandes villes où les occasions de travail sont meilleures (Rochaix, 2004). Ainsi, les premiers qui se mobilisent, dans le cas français, ce sont les jeunes : leurs mobilisations en février et mars 2006 concernant les « Contrats Première Embauche », en sont un exemple. En France, la situation n'a jamais semblé aussi urgente qu'au Québec, puisque le départ des jeunes est relativement comblé par l'arrivée de plus vieux (Baccaïni, 2004). Au Québec, l'exode des jeunes n'étant pas nécessairement comblé par l'arrivée des générations vieillissantes, les mobilisations se font souvent sentir ailleurs que chez les jeunes.

« En cette date historique du 26 mai 1991 [*Ralliement gaspésien et madelinot*], plus de 7000 personnes étaient réunies à l'aréna de Chandler pour affirmer tout haut leur volonté de prendre en main l'avenir de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine. Les stations de radio locales et régionales ont diffusé l'événement en direct. Radio-Canada a préparé une émission spéciale sur le sujet et le Ralliement s'est alors fait entendre à travers le Canada. » (Marcoux, 2001 :79)

Malgré le fait que les grandes villes soient évitées par les générations vieillissantes (Baccaïni, 2004), qu'elles offrent davantage de vie trépidante que la campagne (Gauthier, 2003), les jeunes familles n'ont pas les moyens de se payer des logements assez grands dans des villes telles que Paris et voudraient pouvoir se trouver un emploi en région (Rochaix, 2004). « L'Île-de-France continue de « pomper » la jeunesse de toute la France, qui vient y trouver formation ou premier emploi. Et le grand Ouest, lui, perd ses jeunes mais regagne une population plus âgée, plus aisée, moins active » (Guillot, 2007). Les régions universitaires, si elles servent à former les jeunes, sont rapidement désertées lorsque vient le temps pour ces jeunes de travailler (Rochaix, 2004). « Il ne

s'agit pas de fuite de cerveaux mais d'exode forcé des cerveaux », renchérit Guillaume Borello, vice-président de la CEC (Confédération des étudiants chercheurs), une fédération de thésards et de jeunes chercheurs membre du CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) (La lettre d'Égide, 2001).

En Bourgogne, plus de 2500 personnes ont participé aux vingt forums organisés dans l'ensemble de la région de février à mai 2006. Cette forte mobilisation confirmait l'intérêt partagé pour le développement des territoires mais aussi la nécessité d'ouvrir durablement un dialogue entre les citoyens et les élus régionaux sur des questions relatives à la ruralité et à l'exode des jeunes (Conseil Régional de Bourgogne, 2006).

Selon Simard (1999), la mobilisation des forces communautaires demeure souvent la seule voie d'action possible dans le contexte de la double crise que nous vivons dans le cadre de la mondialisation, soit l'instabilité économique régionale et la limitation du pouvoir régulateur des instances étatiques à tous les paliers. Gauthier et al. (2003) soutiennent la théorie qu'à d'autres époques, le phénomène de migration des jeunes ne présentait pas le même caractère dramatique, puisque les forts taux de natalité en masquaient souvent l'ampleur.

Selon Lacour (1999), la prospective régionale doit permettre l'expression et la mobilisation des acteurs. Elle doit permettre de savoir s'ils sont prêts, et sous quelle forme et pour quelles opérations, à constituer une force de frappe coordonnée ou s'il ne s'agit que de dresser une liste de propositions, de récriminations ou souhaits, dont le point commun est bien souvent une revendication monétaire. « Cette thématique trouvera à l'évidence un grand écho au Québec où la référence à la participation démocratique des acteurs territoriaux est quotidienne et permanente » (Lacour, 1999 :11).

Lafontaine et Thivierge (1999) précisent, pour leur part, que l'attention portée aux forces des acteurs et du milieu ainsi qu'aux initiatives a permis de mieux dégager le rôle des ressources collectives (équipements, matériel, capital socio-territorial, services collectifs, capital culturel et scientifique) accumulées sous des formes variées à travers le temps et l'espace. L'unité des communautés de quartier, selon Simard (1999), est réalisée par l'individu et pour lui, en fonction des motivations qui lui sont propres.

« À un type d'organisation sociale où l'État est le seul mandaté de la sphère publique/publique, se substituerait un nouveau type où les collectivités locales pourraient aussi incarner cette sphère déterminante. La communauté locale serait ainsi effectivement

autonome car elle posséderait la possibilité effective de former des projets à long terme, d'investir d'un sens son avenir, de se voir et se reconnaître dans ses œuvres. [...] Autrement dit, les acteurs locaux posséderaient réellement les outils pour mettre en œuvre un projet fort de développement. » (Méthot, 1999 :61)

Méthot (1999) rappelle que le contexte de la mondialisation, qui débouche sur la diffusion d'une pensée unique prônant les vertus du marché, la dérèglementation de l'économie et la privatisation comme seule alternative envisageable amènent les États à déléguer leurs prérogatives aux acteurs locaux ou aux communautés locales. Autrement dit, selon Méthot, il semblerait que la situation économique actuelle pourrait amener les États à déléguer davantage de pouvoir aux acteurs locaux régionaux.

Ainsi, des mobilisations se créent dans certaines régions pour freiner l'exode des jeunes qui, en partant, ne font pas profiter la région de leurs connaissances, de leur expertise. Puisque les jeunes quittent la région, le dynamisme culturel, les activités qui les ciblent, le marché de l'emploi ou d'autres facteurs provoquent des mobilisations qui amènent les élus locaux et même nationaux à s'y intéresser (Rochaix, 2004). Une fois ce processus enclenché, les programmes et les promesses électorales se succèdent, afin de freiner cet exode des jeunes (Guillot, 2007).

2.2.2 ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION

Au Québec comme en France, la question du partage des compétences en matière de migration des jeunes touche différents paliers. La problématique étant complexe et pouvant toucher de nombreux secteurs d'intervention, les politiques publiques sont souvent visibles à différents niveaux.

Au milieu des années 1980, lorsque la situation de la migration des jeunes au Québec est devenue plus inquiétante, plusieurs programmes ont été instaurés afin de contrecarrer ce mouvement. Cependant, puisque les raisons évoquées par les jeunes n'étaient pas celles qu'on croyait au départ (Gauthier, 2003), était-il encore pertinent de mettre sur pied des programmes de rétention des jeunes dans les régions? Pour bâtir des stratégies préventives et des stratégies de développement régional, Camiré et al. (1994) mentionnent qu'il est essentiel de concentrer des efforts sur des jeunes dont les besoins « collent » au milieu plutôt que de travailler à retenir les jeunes qui veulent partir ou à faire revenir ceux dont les valeurs et les besoins, tant professionnels que culturels, modifiés par plusieurs années passées à l'extérieur de la communauté, ne peuvent être satisfaits en région.

La pression est forte, selon Méthot (1999), pour que l'État délègue progressivement une partie de ses prérogatives au profit des communautés régionales et locales qui devraient être davantage habilitées pour faire se manifester le dynamisme qui leur est inhérent. Les centres locaux de développement (CLD) et les centres locaux d'emploi (CLE) ont pris le relais de l'État pour certains aspects de la gestion des rapports socio-économiques. À ce sujet, les politiques concernant l'entrepreneuriat sont souvent évoquées dans le but de retenir ou d'attirer les jeunes en région. Mais ces politiques sont-elles efficaces?

« L'urgence d'une véritable politique, non seulement de développement régional mais également de développement rural étroitement arrimée aux besoins spécifiques des ruraux, s'impose avec évidence » (Simard, 1997 :173). La nécessité d'actions durables, d'envergure et collectives, dépassant la perspective individualiste de l'entrepreneuriat, s'impose de toute urgence. Selon Simard, seule une approche globale, cohérente et à long terme, impliquant la responsabilité de divers acteurs - notamment l'État et ses divers ministères - ainsi que des interventions multidimensionnelles et complémentaires, pourra contribuer réellement à la création d'emploi et à la rétention des jeunes en région. Cette approche devra s'inscrire dans une politique globale de développement régional et rural polyvalent, alliant le développement économique et le développement social.

Selon Carel et al. (1989), en suivant la logique du développement local, qui met l'accent sur les ressources humaines locales, on accordera la priorité à la formation, à l'animation et à l'incitation à l'entrepreneurship. Cependant, si les conditions « objectives » et matérielles de demande de travail ne se modifient pas en même temps, il se peut que les politiques de développement local se traduisent tout simplement par une accélération de l'émigration (ou de la frustration locale). De la même façon, l'incitation à l'entrepreneurship doit, à leur avis, s'accompagner de mesures qui feront de la région une localisation plus rentable pour les entreprises naissantes.

Également, Simard (1997) mentionne que la multiplicité des ministères impliqués et des critères utilisés complexifient et handicapent les démarches entrepreneuriales des jeunes. À son avis, le discours entrepreneurial de l'État ne concerne qu'une minorité de jeunes au niveau d'instruction élevé et ayant accès au capital financier, possédant des habiletés personnelles et le goût d'entreprendre, ayant un soutien de réseaux diversifiés, notamment la famille. Et puisqu'il

valorise les initiatives individuelles, Simard croit que l'État esquive le problème structurel du chômage des jeunes et escamote les véritables solutions.

Houle (2006) nous apprend que le Gouvernement du Québec a proposé sa Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, où il souhaite donner aux jeunes situés aux quatre coins du Québec, de 35 ans et moins, les moyens et les outils leur permettant de s'engager dans la société québécoise selon les aspirations et les valeurs qu'ils préconisent. Le Gouvernement du Québec (2006) lance le message qu'il désire encourager l'engagement du jeune, qu'il soit au niveau scolaire, communautaire, du marché du travail ou dans le cadre d'un projet de formation afin de lui donner la possibilité de se tailler une place dans la société. Cette stratégie s'articule autour de cinq orientations servant de guide à l'action gouvernementale s'étalant de 2006 jusqu'à 2009 : D'abord, améliorer la santé et le bien-être des jeunes, favoriser la réussite éducative des jeunes, favoriser leur insertion professionnelle, accroître leur présence dans la société et améliorer le soutien qui leur est offert (Gouvernement du Québec, 2006, cité par Houle, 2006).

Le gouvernement du Québec a annoncé qu'il constituera une enveloppe de 5,75 millions de dollars dédiée à la jeunesse. La politique nationale de la ruralité vient d'être reconduite (2007) jusqu'en 2014. Cette dernière, dotée d'une enveloppe budgétaire de 213 millions de dollars, propose quatre orientations stratégiques : 1) Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations; 2) Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire; 3) Assurer la pérennité des communautés rurales; 4) Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Du côté français, le gouvernement a mis sur pied des politiques de la jeunesse, qu'on peut lire dans « Jeunesse, le devoir d'avenir : un défi démocratique » (Commissariat Général du Plan, 2001). Cependant, il ne semble pas y avoir de politique claire pour régler le problème de la migration des jeunes, davantage connu sous les termes « exode » ou « mobilité ». Ceci est aussi confirmé par Gravel et al. (2005), lorsqu'ils mentionnent qu'il n'existe pas de politique des jeunes en France qui soit entièrement coordonnée.

« Les éléments rassemblés ici le diront, on n'a jamais tant fait en termes de dispositifs et de crédits publics pour les jeunes : les plans succèdent aux programmes, les fonds aux subventions. Nous avons ainsi apaisé beaucoup mais il est légitime de se demander si nous avons résolu grand-chose. » (Commissariat Général du Plan, 2001)

Pour l'Europe, notons que la Commission Européenne (2002) a mis sur pied un livre blanc de la jeunesse qui stipule l'importance de donner une dimension européenne aux actions en faveur de la

jeunesse. À cet effet, le document suggère un nouveau cadre de coopération européenne comportant deux volets : l'application de la méthode ouverte de coordination dans le domaine plus spécifique de la jeunesse et une meilleure prise en compte de la dimension jeunesse dans l'élaboration des autres politiques. Cependant, aucune politique relative à la migration des jeunes n'est mentionnée. Il y a aussi le programme européen Leader+, destiné aux zones rurales, qui permet, en France, de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur. Ces territoires ont mis en place des Groupes d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est organisé autour de la participation aux décisions d'une majorité de partenaires privés (représentants d'organismes socioprofessionnels, d'associations, d'entreprises) (Leader, 2007). Leurs principales priorités sont d'assurer la relève des générations : installation et préretraite.

L'Europe élargie compte environ 75 millions de jeunes entre 15 et 25 ans. Ses principaux défis, selon la Commission Européenne (2002), concernent l'évolution démographique, les mutations de la jeunesse, l'implication des jeunes dans la vie publique, l'intégration européenne, la mondialisation et la part entière que les jeunes revendiquent dans les processus d'élaboration des politiques. Ainsi, ceci nous laisse croire que l'établissement des jeunes dans les régions ne semble pas être l'un de ses défis prioritaires.

2.2.3 LA TRANSNATIONALISATION

La « transnationalisation » est un terme qui revêt différentes significations. D'abord, les auteurs Keck et Sikkink (1998) tracent l'histoire des réseaux de développement international à partir des mouvements anti-esclavagistes du 18^e et du 19^e siècle. Pour le Ministère de la Défense Nationale des États-Unis, le « transnationalisme » est associé aux terroristes, aux insurgés, aux factions opposées dans des opérations de conduite de guerres civiles à l'extérieur de leur pays d'origine et aux membres de groupes criminels (Ministère de la Défense Nationale des États-Unis d'Amérique, 1996). Selon l'OCDE, la transnationalisation était en vigueur lors des années 1950 à 1980. Elle est la seconde phase de trois (internationalisation, transnationalisation, globalisation), se rapportant aux étapes historiques d'implantation des entreprises à l'étranger.

En se rapprochant davantage dans le temps et de l'administration publique, de nombreux auteurs proposent une définition ralliant les politiques publiques, la société civile internationale et la gouvernance. Sassen (2002) écrit que la perte de pouvoir au niveau national engendre de nouvelles formes de pouvoir et de politiques au niveau sub-national et supra-national. Elle précise

que l'espace constitué par le réseau mondial de villes globales, un espace avec de nouvelles potentialités économiques et politiques, est peut-être l'un des espaces les plus stratégiques pour la formation d'identités transnationales et de communautés. À son avis, c'est un espace qui est à la fois centralisé et incorporé dans des villes stratégiques, mais aussi transnational, parce qu'il permet de connecter des lieux qui ne sont pas géographiquement proches mais pourtant intensivement liés.

Selon certains sujets d'actualité, la transnationalisation des savoir-faire est perceptible à différents niveaux ou paliers. Steven Vertovec (1999) précise, pour sa part, que le « transnationalisme » a certainement précédé le concept de nation. Encore aujourd'hui, ces systèmes de liens, d'interactions, d'échanges ainsi que la fonction de mobilité intensive et en temps réel se sont étendus, à son avis, au monde entier. Avec la vitesse croissante du besoin d'efficacité, il précise que de nouvelles technologies, impliquant particulièrement les télécommunications, servent à connecter de tels réseaux. Le « transnationalisme », tel qu'il le nomme, malgré de grandes distances et malgré la présence de frontières nationales (et toutes les lois, les règlements et les récits nationaux qu'elles représentent), intensifie les rapports qui ont maintenant lieu paradoxalement dans une envergure de planète encore commune - cependant virtuelle - celle d'arène d'activités.

Si, pour Castells (1996), les nouvelles technologies sont au cœur des réseaux transnationaux d'aujourd'hui, pour Vertovec (1999), elles ne créent pas de nouveaux modèles sociaux, mais elles renforcent certainement les préexistants. Vertovec nous rappelle qu'il y a un besoin immédiat d'études empiriques comparatives sur la mobilité humaine transnationale, sur la communication, les liens sociaux, les canaux et les flux d'argent, les matières premières et l'information, ainsi que la façon dont ces phénomènes sont servis.

Stone (2004) présente la transnationalisation comme une perspective plus dynamique des transferts où les interactions entre les états, les organisations internationales et les acteurs non-gouvernementaux se doivent d'être reconnues. À son avis, ces interactions peuvent engendrer un partage d'expériences et d'apprentissages sur des problèmes ainsi que le développement d'une perspective commune ou encore d'une culture de politiques internationales. Plus qu'une phase de la mondialisation, la transnationalisation peut donc permettre aux acteurs locaux et gouvernementaux d'utiliser un savoir-faire ou une expérience déjà analysée ou déjà expérimentée

par d'autres, d'adapter des modèles étrangers à une situation locale (avec un niveau variable) ou encore de partager épisodiquement des connaissances avec d'autres acteurs basés à l'étranger.

2.2.4 LA TRANSNATIONALISATION DES POLITIQUES

Bislev et al. (2002), amènent l'idée que l'ère de gouvernance est devenue transnationale, tout comme les professionnels de l'administration publique, les universitaires et les consultants, qui se sont engagés dans la formation d'une myriade de formes organisationnelles transnationales traitant de questions liées à l'administration publique. Selon Stone (2004), les réseaux transnationaux sont identifiés comme un important véhicule pour la diffusion de politiques non seulement nationales, mais dans les lieux émergents de gouvernance globale.

L'OCDE fait beaucoup de recherches comparatives entre les politiques publiques propres à ses pays membres. Ainsi, elle semble pouvoir jouer le rôle de vecteur transnational. Elle a publié, en 2007, le programme de travail du TDPC (*Territorial Document Politics Comity*), qui est axé sur deux thèmes : la compétitivité régionale et la gouvernance pluriniveaux. Les facteurs de compétitivité et leurs implications en matière de gouvernance sont également étudiés dans une série d'examens nationaux des politiques régionales, suivis de statistiques et d'indicateurs régionaux. L'OCDE (2007) a aussi mis sur pied trois groupes de travail qui sont liés au développement régional : un Groupe de travail sur les zones urbaines qui traite des enjeux spécifiques aux villes et aux régions métropolitaines et qui analyse les politiques urbaines; un Groupe de travail sur les zones rurales qui traite des défis posés aux régions et aux communautés rurales et qui évalue les politiques rurales; un Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux qui entretient une base de données sur les statistiques régionales et développe des indicateurs pour évaluer les performances régionales.

Patrick Hassenteufel (2005) amène un aspect pertinent de la dimension transnationale des politiques publiques. Aujourd'hui centrale dans le double contexte de la construction européenne et de la mondialisation, la dimension transnationale nécessite, à son avis, un déplacement décisif de l'analyse comparative des politiques publiques : celui des comparaisons internationales vers les comparaisons transnationales. Par là, Hassenteufel signifie qu'il est important de prendre aussi en compte les influences internationales (donc transnationales) qu'ont les pays entre eux. Ceci mène à dire que les comparaisons internationales ne sont plus justes; qu'il faut savoir se comparer via des Pôles transnationaux, tels que l'OCDE, par exemple, ou tout autre Pôle transnational qui

permette de prendre en compte les multiples influences qui affectent dans tous les sens les politiques publiques à travers les pays.

2.2.5 L'INFLUENCE DE LA TRANSNATIONALISATION SUR LA MOBILISATION LOCALE

On associe parfois la transnationalisation à la société civile internationale. Selon Matusak (2004), les recherches en sciences de l'information et de la communication et en sciences politiques tendent à établir l'existence de mouvements d'affirmation identitaire comme des expressions possibles de la société civile internationale. L'appellation recouvre un ensemble hétéroclite d'organisations, de mouvements et de mobilisations, voire d'enjeux et de thématiques (Pouligny, 2001). Son degré d'institutionnalisation est d'ailleurs des plus variables : Pouligny mentionne qu'il s'agit tantôt de réseaux transnationaux bien établis, notamment dans le domaine de la défense des droits de l'homme ou de l'environnement, tantôt d'alliances ou de coalitions plus spécifiques qui se nouent au sein de ces réseaux, à l'instar du Comité international sur les barrages, les fleuves et les hommes. Et cet objet, si transnational qu'il soit, n'a pas la même définition partout : selon Pouligny, les Français tendent à n'y inclure que les organisations non gouvernementales de type associatif, alors que les Nord-Américains l'élargissent volontiers aux syndicats, aux entreprises et aux cabinets de conseil.

2.3 QUESTIONS DE RECHERCHE

- De quelles façons la *transnationalisation* des problématiques incite-t-elle les différents acteurs d'un milieu local à collaborer et à prendre ensemble certaines initiatives?
- Comment passe-t-on d'un état de mobilisation à une politique publique?
- La notion de préoccupation collective est-elle dépendante des représentations sociales que se font les acteurs de l'avenir de leur région et de la migration des jeunes?
- Les représentations sociales que se font les acteurs sont-elles influencées par la publication d'études sur le sujet?
- La mise en contact avec des études engendre-elle une plus grande propension à l'ouverture transnationale?
- La couverture médiatique influence-t-elle les représentations sociales des acteurs?
- Les représentations sociales de la migration des jeunes et de l'avenir de la région influencent-elles la mise sur pied d'initiatives pour favoriser l'établissement des jeunes en région?
- L'ouverture aux savoir-faire transnationaux sera-t-elle dépendante des représentations sociales que se font les acteurs de leur propre capacité d'agir?

CHAPITRE III: CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE

TABLEAU 3 : PLAN D'ANALYSE

Sujet	Sous-sujet	Concepts, théories, approches
1. Les représentations sociales	<p>Connaissance de la problématique - production d'études sur le sujet? - accessibilité des études?</p> <p>Présence médiatique</p> <p>Représentation de l'avenir de la région - perception de la démographie - perception du développement économique - perception de l'environnement social - perception du dynamisme - présence médiatique - attitude générale</p> <p>Représentation de la migration des jeunes - perceptions, causes, motifs, possibilités de retour</p>	<p>A. Certitude ou méconnaissance du problème? (Knoepfel et al., 2006)</p> <p>B. La présence médiatique et son influence sur les représentations sociales (Camiré et al., 1994; Flament et Rouquette, 2003)</p> <p>C. Les représentations sociales (Flament et Rouquette, 2003; Vachon, 2002; GRMJ, 2005)</p>
2. Les Mobilisations	Les facteurs de mobilisation	<p>D. Les facteurs de mobilisation (Flament et Rouquette, 2003)</p> <p>i) Préoccupation collective</p> <p>ii) Possibilité perçue d'action</p>
3. Les Initiatives	<p>La concertation et structure du problème - Perception de concertation - Présence d'actions, concertées ou non - Ressources, pression</p> <p>La transnationalisation des initiatives (info, mimétisme, réseaux) et ouverture à la transnationalisation</p>	<p>E. La concertation (Knoepfel et al., 2006)</p> <p>F. La transnationalisation des modes de mobilisation (Keck et Sikkink, 1998; Stone, 2004; Hassenteufel, 2005)</p>
4. Les Politiques publiques	<p>La mise à l'agenda des politiques publiques</p> <p>La transnationalisation des politiques</p>	<p>G. La mise à l'agenda (Knoepfel et al., 2006) - la prise de conscience - les conditions - la théorie des choix rationnels - les moyens d'accès - la cohérence et le degré de coordination</p> <p>H. La transnationalisation des politiques (Stone, 2004; Hassenteufel, 2005; Knoepfel et al., 2006) i) les transferts ii) la marge de manœuvre</p>

3.1 CONCEPTS, THÉORIES ET APPROCHES

Dans la prochaine section, nous décortiquerons les concepts, théories et approches d'auteurs ayant étudié les sujets se rapportant à notre problématique, tel que présenté dans le tableau du plan d'analyse.

3.1.1 CERTITUDE OU MÉCONNAISSANCE DU PROBLÈME

Un aspect très important, avant d'aborder la question des initiatives et des politiques publiques, se rapporte au problème lui-même. Knoepfel et al.(2006) nous permettront d'abord d'analyser s'il y a méconnaissance ou certitude de la nature, des causes et des effets du problème à résoudre de la part des acteurs décisionnels, et ce, via l'existence, la publication et l'accès à des sources d'information, de la recherche et des études produites ou non sur le sujet de la migration des jeunes. Les études et recherches menées sur le sujet permettront d'analyser leur impact sur les représentations sociales que se font les acteurs au sujet de l'avenir de leur région et de la migration des jeunes, tout comme la médiatisation qui en découle.

3.1.2 LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET SON INFLUENCE SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Flament et Rouquette (2003) nous aideront, à l'aide de leurs concepts sur la représentation sociale, à mieux comprendre la représentation que les acteurs se font de la problématique. Selon les auteurs, une représentation sociale est un ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances concernant un "objet" donné. Elle comprend en effet des savoirs, des prises de position, des applications de valeurs, des prescriptions normatives, etc.

La notion de contexte est importante lorsqu'on tente d'analyser les représentations sociales: « la même représentation, structurellement parlant, va se trouver circonstanciellement mobilisée, évoquée ou convoquée dans des conditions définies, concrètes, singulières même, qui en affecteront plus ou moins profondément l'expression » (Flament et Rouquette, 2003 :118).

En 1994, Camiré et al. (1994) écrivent, au sujet de la Gaspésie, que l'action des médias à travers divers agents du milieu véhiculent des représentations (symboliques, idéologiques) laissant entendre que la question de l'emploi est le problème numéro un dans la région et que cette dernière ne cesse de dériver vers un avenir incertain.

« Dans ce contexte, il est normal - l'inverse serait étonnant - que le jeune répondant de l'étude se fasse l'écho de ces préoccupations largement médiatisées. Un travail dans le milieu de ces "représentations" pourrait avantageusement être mis en chantier parmi les stratégies visant à la fois à revaloriser la région et conserver un nombre grandissant de jeunes qui auraient le goût de mettre en commun leur avenir avec celui du milieu. Ce milieu de qui on pourrait entendre qu'il a un avenir désormais. » (Camiré, Roy et Ouellet., 1994 :83)

La présence médiatique est un moteur important de l'image que les jeunes se font de leur région. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons trouvé pertinent le fait d'utiliser le concept de Camiré et al. (1994) qui suggèrent de modifier le langage médiatique négatif afin d'influencer positivement les jeunes, juxtaposé à celui de Flament et Rouquette (2003), où les représentations sociales doivent être analysées en tenant compte du contexte. Ainsi, la présence médiatique du phénomène de migration des jeunes sera analysée sous l'angle de la perception des acteurs interrogés.

3.1.3 LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'AVENIR DE LA RÉGION ET DE LA MIGRATION DES JEUNES

Les représentations sociales que se font les acteurs de l'avenir de leur région pourraient être en mesure d'engendrer des mobilisations ou d'expliquer leur inexistence. À cet effet, nous allons analyser quelques-unes des perceptions recueillies chez les acteurs interrogés au sujet de la démographie, du développement économique, de l'environnement social, du dynamisme et enfin, leur attitude générale face à l'avenir de leur région. Vachon (2002), suite aux premiers recensements de 2001, explique que la situation démographique dans laquelle se retrouve le Québec engendrera des mutations structurelles qui pourraient être porteuses d'opportunités pour les régions. Les acteurs ont-ils la même perception au sujet de l'avenir de leur région que Vachon?

Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) a effectué un vaste sondage afin de mieux comprendre les motifs de la première migration des jeunes. Nous présenterons uniquement ceux qui représentaient les jeunes quittant leur région, laissant de côté les motifs des jeunes qui avaient migré à l'intérieur de la même région. Ainsi, par ordre d'importance, on retrouve :

1. Vivre sa vie
2. Améliorer ses perspectives d'avenir
3. Poursuivre ses études
4. Avoir une bonne qualité de vie
5. Vivre l'aventure
6. Vivre dans un environnement social auquel il s'identifie
7. Pour travailler
8. Pour suivre un conjoint
9. Pour bénéficier d'un meilleur contexte économique

Le GRMJ a aussi interrogé les jeunes sur leur intérêt à retourner vivre sur leur territoire d'origine.

Voici les résultats du sondage selon l'âge :

TABLEAU 3.1 INTÉRÊT ENVERS LE LIEU D'ORIGINE SELON L'ÂGE (EN %)

Intérêt	Âge		
	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans
Très intéressé	28	29	23
Assez intéressé	40	37	36
Peu intéressé	20	20	24
Pas intéressé du tout	12	14	17
Total	100	100	100

Source : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 2004-2005.*

TABLEAU 3.2 RETOUR ÉVENTUEL AU LIEU D'ORIGINE SELON LE PROFIL DE MIGRATION SIMPLIFIÉ DES RÉPONDANTS (EN %)

	Profil de migration
	<i>Migrants interrégionaux</i>
<i>Oui</i>	58
<i>Non</i>	38
<i>Peut-être</i>	4
Total	100

Source : GRMJ, *Sondage sur la migration des jeunes, 2004-2005.*

À l'aide de ce sondage, nous pourrions comparer les perceptions des acteurs face à la possibilité de retour des jeunes. Les résultats du sondage mené par le GRMJ démontrent qu'entre 20 et 34 ans, les possibilités de retour sont toujours envisageables. Avec de mineures variations, les résultats ne démontrent pas qu'à un certain âge, les possibilités de retour sont nulles. Notons que ce sondage a été mené au Québec uniquement. Nous avons donc cru pertinent de questionner les jeunes bourguignons lors d'un *focus group*, à savoir leurs intentions de départ et/ou de retour. Nous utiliserons ces données à titre exploratoire uniquement. Également à titre exploratoire, nous avons réalisé un sondage à l'École Secondaire de Roberval, afin de voir les intentions de départ et /ou de retour des jeunes.

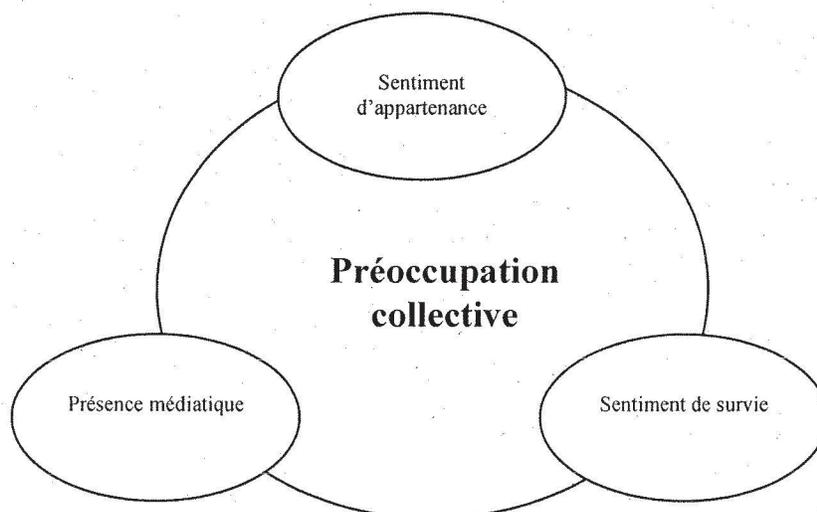
Avec ces résultats de recherche, nous connaissons davantage les motifs de migration et de retour des jeunes. Nous pourrions ainsi saisir si les acteurs interrogés ont la même perception des motifs de départ des jeunes que l'indiquent les sondages. Les représentations sociales recueillies nous

permettront, par la suite, de mieux comprendre ce qui a pu engendrer des mobilisations dans les deux régions à l'étude.

3.1.4 LES FACTEURS DE MOBILISATION

Quels sont les facteurs qui peuvent pousser certains acteurs à se mobiliser? Le sentiment de préoccupation collective, tel que perçu par les acteurs interrogés, sera d'abord analysé selon le modèle suivant, inspiré de Latérière (2001), de Gauthier et al. (2003), de Camiré et al. (1994) ainsi que des perceptions recueillies lors de nos entrevues. Par la suite, la *possibilité perçue d'action* comme facteur de mobilisation sera analysée selon le modèle de Flament et Rouquette.

SCHÉMA 3.1 PRÉOCCUPATION COLLECTIVE



Latérière (2001) réclame l'urgence de mobiliser les régions sur des objectifs réalistes qui permettraient de raviver l'identité régionale et de rehausser le sentiment d'appartenance de la population. Gauthier et al. (2003) mentionnent, pour leur part, que les jeunes qui s'identifient fortement à leur région apportent un dynamisme nouveau au milieu local et régional, car on reconnaît généralement que le sentiment d'appartenance à un territoire favorise l'action, la participation, la protection et le développement de ce territoire par les gens qui y vivent. Les premiers résultats de leur recherche indiquent que les migrants de retour s'avèrent être des individus dont l'engagement socioéconomique envers leur communauté ou leur région est plus fort que chez la plupart des autres jeunes adultes. Ainsi, parmi les mobilisateurs, on retrouverait

des jeunes de retour de la ville, apportant avec eux leurs connaissances et leur motivation à changer la situation (Gauthier et al., 2003).

Le sentiment d'appartenance à la région, tel que perçu par les acteurs interrogés, nous permettra de mieux comprendre les représentations sociales que se font ces acteurs de leur région et ainsi justifier la présence ou non de mobilisations. Nous aborderons aussi l'influence du discours parental sur les jeunes par rapport à l'image qu'ils ont de leur région. Enfin, les éléments réunis précédemment, soit le sentiment de survie, le sentiment d'appartenance ainsi que la présence médiatique nous permettront de comprendre l'ampleur de la préoccupation collective étudiée dans les deux régions choisies.

« *Le rôle de l'implication:*

Toute représentation sociale est définie *a minima* par la mise en relation d'une population et d'un objet. Cette population et cet objet entretiennent un rapport historiquement déterminé qui se trouve médiatisé par des pratiques. À l'intérieur de ces conditions générales d'élaboration et d'évolution, le rapport à l'objet peut être affecté par des variations inter-individuelles et/ou circonstancielles.

a- *l'identification personnelle* est en ce sens au cœur même de la psychologie sociale ou, si l'on préfère, du paradoxe fondateur de celle-ci, dès lors qu'on définit cette discipline comme la "science du conflit entre l'individu et la société" (Moscovici, 1984, cité par Flament et Rouquette, 2003 :126). Par rapport à un objet de Représentation Sociale donné, et dans un contexte forcément particulier, chacun va se situer sur une échelle allant de "cela me concerne spécifiquement et personnellement" jusqu'à "cela concerne tendancielle tout le monde, mais moi pas plus que les autres".

b- *La valorisation de l'objet* correspond à la situation de celui-ci sur une échelle d'importance qu'expriment typiquement les opinions évaluatives présentes dans les échanges interpersonnels, les communications de masse et les relations polémiques entre les groupes. C'est une estimation de l'enjeu attaché à l'objet.

c- *la possibilité perçue d'action* est repérable sur une gradation allant sommairement de l'impuissance au contrôle total: que l'enjeu soit important ou non et qu'il concerne la personne directement ou pas, il s'agit de savoir si elle estime avoir prise, à quelque degré ou pas du tout, sur

la situation considérée. Penser que l'on n'y peut rien intervient comme clause de désimplification. Il ne s'agit pas de déterminer si les individus peuvent en fait quelque chose, s'ils jouissent pour ainsi dire d'une capacité objective, mais s'ils ont ou non le sentiment de le pouvoir » (Flament et Rouquette, 2003 : 126).

3.1.5 LA CONCERTATION

Afin d'analyser les éléments conduisant à une concertation de l'action publique, nous avons cru intéressant d'analyser les concepts de Knoepfel et al. (2006), à savoir s'il y a conflit ou consensus sur les normes et les valeurs en jeu dans le problème à résoudre. En reprenant les éléments analysés au départ, soit la méconnaissance ou les certitudes sur les causes et les effets du problème à résoudre, nous pourrions conclure sur la structure du problème, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU 3.3 NATURE DU PROBLÈME

au niveau normatif / au niveau cognitif	<i>Conflicts</i> sur les normes et les valeurs en jeu dans le problème à résoudre	<i>Consensus</i> sur les normes et les valeurs en jeu dans le problème à résoudre
<i>Méconnaissance</i> de la nature même du problème à résoudre	Problème <i>non structuré</i> (→stratégie basée sur l'apprentissage collectif)	Problème <i>partiellement structuré</i> : accord sur les objectifs (→stratégie pluraliste basée sur la négociation)
<i>Certitudes</i> (scientifiques) sur les causes et les effets du problème à résoudre	Problème <i>partiellement structuré</i> : accord sur les moyens (→stratégie d'accommodation)	Problème <i>structuré</i> (→stratégie interventionniste basée sur la réglementation)

Source : Adaptation libre de Hisschemöller et Hoppe (1996 :56), cité par Knoepfel et al. (2006 :152)

Par la suite, la structure du problème nous mènera à analyser la concertation des actions menées par les acteurs locaux, ainsi que les perceptions des acteurs interrogés au sujet de la concertation des initiatives, telle qu'ils la perçoivent.

3.1.6 LA TRANSNATIONALISATION DES MODES DE MOBILISATION

Keck et Sikkink (1998) se sont concentrés sur l'importance des échanges de l'information dans le processus de mobilisation, évaluant les rapports de pouvoir qui sont incorporés dans les avancées technologiques et qui ont, de leur côté, facilité l'expansion de réseaux transnationaux. Ces auteurs rappellent que depuis les cinquante dernières années, il y a eu d'importantes augmentations du nombre d'organisations de changements sociaux non-gouvernementaux transnationaux. Ils distinguent trois types : (1) ceux avec des buts essentiellement instrumentaux, des sociétés particulièrement transnationales et des banques; (2) ceux motivés principalement par des idées

causales partagées, comme les groupes scientifiques ou les communautés épistémiques; et (3) ceux motivés principalement par des principes ou des valeurs communes (réseaux de plaidoyers transnationaux).

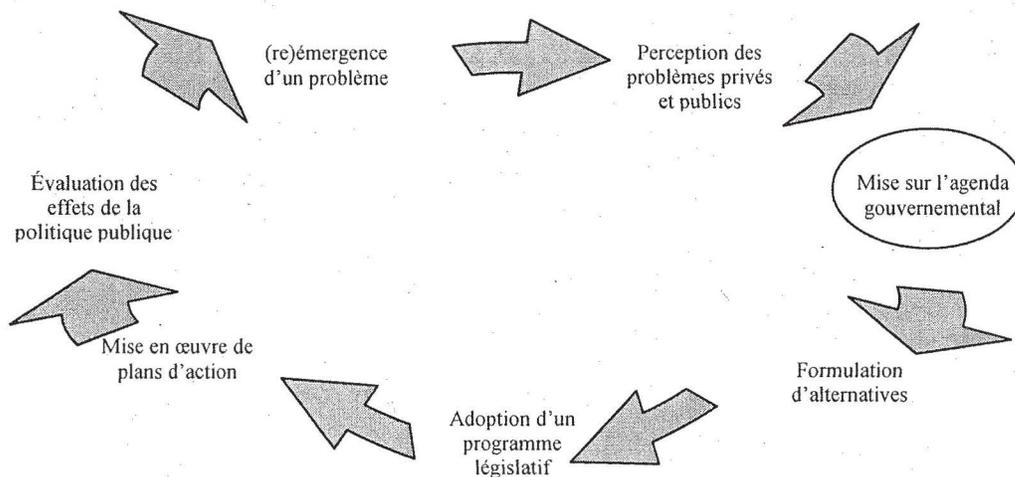
Ceci nous amène à nous demander si les acteurs interrogés qui sont mobilisés sur la question le sont aussi transnationalement, soit via des idées causales partagées, soit motivés par des principes ou des valeurs communes, et de quelle façon ces inspirations transnationales ont mené à la mise sur pied d'initiatives concrètes.

3.1.7 LA MISE À L'AGENDA

« plusieurs problèmes sociaux sont toujours en concurrence (in)directe lorsqu'ils souhaitent atteindre simultanément l'agenda politique » (Landry et al., 1997 :10, cités par Knoepfel et al., 2001 :168).

Knoepfel et al. nous éclaireront maintenant plus précisément sur la mise à l'agenda des problèmes publics, étape du cycle de vie des politiques, élaboré par Parsons en 1995 : « S'il faut que des solutions réalisables soient en vue pour que se produise l'émergence, il faut que les problèmes publics demeurent à l'ordre du jour du gouvernement pour que la formulation d'une politique conduise à son adoption » (Knoepfel et al., 2001 :90).

SCHÉMA 3.2 CYCLE DE VIE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE



Source : librement adapté de Parsons 1995 :77, par Knoepfel et al. (2006 :36)

Knoepfel et al. (2006 :25) prétendent que ce sont les symptômes d'un problème social qui constituent le point de départ d'une "prise de conscience" et d'un débat sur la nécessité d'une

politique publique. Au stade initial de toute intervention publique, les causes mêmes du problème collectif ne sont pas encore identifiées avec certitude, ni définies de manière consensuelle par les acteurs publics et privés. Si certains états de changements sociaux n'occasionnent pas de politiques publiques, selon les auteurs, c'est notamment parce qu'ils ne sont pas articulés (par exemple non-visibilité des conséquences, enjeux à long terme uniquement, non-représentation politique des groupes défavorisés) ou parce qu'aucune modalité d'intervention étatique ne s'avère faisable et consensuelle (par exemple impacts électoraux négatifs, absence d'institutions politico-administratives de mise en œuvre, impuissance à infléchir dans la pratique le comportement de certains acteurs privés). Les critiques et perceptions des acteurs interrogés pourront être finement comparées aux éléments construits par Knoepfel et al., expliquant la présence accentuée ou non sur la mise à l'agenda gouvernemental, tel que perçu par les acteurs interrogés. Voici les dimensions opérationnelles que nous analyserons pour la mise à l'agenda gouvernemental d'un problème public :

« 1. Intensité du problème

Manière dont les conséquences du problème sont estimées aux niveaux individuel et collectif, ou d'un « pseudo-problème », trop léger, selon les acteurs clés, pour mobiliser l'opinion publique et/ou une intervention immédiate des pouvoirs publics.

2. Périmètre ou audience du problème

Cette dimension d'un problème est étroitement liée à sa visibilité publique. En effet, si les groupes sociaux affectés sont restreints en nombre, localisés dans des régions périphériques et/ou appartiennent à des couches peu mobilisées politiquement, alors la chance que leur situation soit définie comme un problème collectif reste limitée. Schneider et Ingram (1997) ont particulièrement mis en évidence que la manière de définir un problème social (et la politique publique qui doit y remédier) dépend de l'image sociale (positive ou négative) et du pouvoir politique (fort ou faible) des groupes, soit touchés par ses effets négatifs, soit responsables de son émergence.

3- La nouveauté du problème

Alors que certains problèmes sont nouveaux, car liés à l'évolution récente de nos sociétés postindustrielles, d'autres se posent plutôt de manière chronique. Le degré de nouveauté d'un

problème est souvent considéré comme déterminant pour son accès à l'agenda gouvernemental. Downs (1973) et Bosso (1994), par exemple, suggèrent qu'un nouveau problème parvient plus facilement à mobiliser l'opinion publique et, par là, à pousser les acteurs privés et publics à intervenir. Néanmoins, après une phase d'expansion, ledit problème perd graduellement de son importance et de son poids dans l'agenda gouvernemental, au profit de problèmes plus récents.

4- L'urgence du problème

Dans un cas extrême, souvent lié à un choc extérieur au système politico-administratif (par exemple : une cause accidentelle), on parle de management de crise, l'État apportant (quasi) instantanément une réponse au problème social devenu rapidement patent pour tout un chacun » (Knoepfel et al., 2001 :151-155).

En outre, l'aspect politique et la logique de réélection de la théorie des choix rationnels qui définit une politique publique comme la (re)distribution de coûts et de bénéfices entre les groupes d'électeurs en échange de voix et/ou d'un soutien partisan, permettront peut-être de mieux comprendre certaines actions ou inactions gouvernementales face au problème décrit par les acteurs interrogés. « La théorie suppose une logique de (ré)élection qui domine les priorités et les modalités de l'intervention étatique et non l'existence "objective" d'un problème social défini comme tel. Les politiques publiques substantielles ne seraient alors qu'une monnaie d'échange dans la compétition électorale » (Knoepfel et al., 2006 :26).

Une fois la politique publique mise en place, deux conditions importantes de la théorie de Knoepfel et al. retiennent ici notre attention :

a. « *La cohérence du contenu des actes finaux d'une politique publique*: il apparaît pertinent d'analyser dans quelle mesure les différents actes produits au sein d'une et une seule politique publique apparaissent cohérents et se renforcent mutuellement. En effet, une absence de cohérence réduit fortement la portée substantielle d'une politique publique (Knoepfel et al., 2001 :242) ».

b. « *le degré de coordination avec les actes des autres politiques publiques* : La question de la cohérence des actes de mise en œuvre se pose de manière encore plus évidente dès que ces derniers relèvent de plusieurs politiques. Ici aussi, un degré de coordination insuffisant lors de la

mise en œuvre, en raison, par exemple, d'un plan d'action peu structurant, ne saurait guère induire le changement de comportement des groupes cibles voulu » (Knoepfel et al, 2001 :242).

Nous pourrions, à l'aide de Knoepfel et al., analyser la cohérence et le degré de coordination des politiques mises en place par les gouvernements des deux régions étudiées, tel que perçu par les acteurs interrogés. Par la suite, nous analyserons les éléments qui ont pu mener le problème public à l'agenda gouvernemental : À ce sujet, Garraud (1990) et Landry et al. (1997) (cités par Knoepfel et al. (2006 :153)) suggèrent cinq **moyens d'accès** :

a. *« La « Médiatisation » »*

Le rôle des médias est déterminant : en mettant l'accent sur tel ou tel événement social, surtout dans une situation de crise, les médias influencent directement l'opinion publique. Ceci incite ensuite les acteurs publics, mais aussi les partis, à se réappropriier les thèmes de discussion actuels et à lancer un débat politique qui leur permette de faire valoir leurs idées et programmes politiques et, par-là, de se profiler auprès des administrés et de l'électorat en général (McCombs et Shaw, 1972; Gormley, 1975; Walker, 1977; Lambeth, 1978; Cook et al., 1983; Scheberle, 1994).

b. *La « Mobilisation » ou « Initiative extérieure »*

Nombre d'auteurs suggèrent que l'activité des groupes de pression et/ou des (nouveaux) mouvements sociaux est déterminante. Il est fréquemment retenu quand la mobilisation des groupes se fait avec une forte visibilité publique (Cobb, Edler, 1983; Cobb et al., 1976; Baumgartner, Jones, 1993). Dans ce modèle, les acteurs (privés) recourent en premier lieu aux ressources « appui politique » et « organisation », les moyens financiers et en personnel servant naturellement de supports indispensables à cette dernière. Il s'agit souvent, dans un premier temps, de mettre sur pied une (nouvelle) organisation capable de faire valoir les intérêts et les valeurs de ses membres.

c. *« Offre Politique » ou « Compétition électorale »*

Ce modèle suppose que les partis politiques et d'autres organisations prennent l'initiative eux-mêmes de définir les problèmes publics et de formuler des politiques publiques de façon à augmenter leur base électorale par l'ajout des bénéficiaires des nouvelles politiques proposées.

d. « Anticipation interne »

Ce modèle accorde un poids décisif aux acteurs administratifs et aux autorités publiques lors de la constitution de l'agenda politique. Les acteurs administratifs proposent de leur propre chef des modifications des anciennes politiques publiques et/ou de nouvelles stratégies d'intervention. Dans de tels cas, les acteurs publics se substituent aux acteurs privés pour s'approprier et (re)définir le problème public à résoudre. Il semble que la présentation ciblée d'informations (sur une situation sociale jugée problématique) et la position privilégiée des acteurs publics pour initier un processus législatif ou réglementaire s'avèrent déterminantes pour expliquer pourquoi tel problème accède finalement à l'agenda politique. De même, l'ensemble des règles institutionnelles fixant les procédures décisionnelles servent potentiellement de supports procéduraux aux activités des autorités publiques. Il en va ainsi de la possibilité d'instituer une commission d'experts externes pour analyser les données d'un problème social particulier, d'organiser une (pré)procédure (informelle) de consultation de certains acteurs concernés, etc.

e. « Action corporatiste silencieuse »

Défendant leurs propres intérêts (souvent particuliers et à court terme), ces acteurs fort bien organisés et au bénéfice de réseaux d'influence cherchent un accès direct à l'arène décisionnelle, tout en évitant sciemment une médiatisation et une politisation des politiques publiques qu'ils souhaitent soit maintenir, soit introduire ou éviter à tout prix » (Knoepfel et al, 2006 :153).

Une fois mis à l'agenda, le problème public pourra être traité via différentes mesures ou modalités qui, selon Knoepfel et al., se divisent en quatre catégories :

- « La modalité régulatrice : se base sur des interdictions, des obligations, l'attribution de divers droits pouvant faire l'objet de sanctions en cas de non-respect ou de dépassement.
- La modalité incitative : elle opère par transferts financiers visant à influencer le comportement des groupes cibles par le biais du « signal prix ». L'incitation peut être

- d'ordre négatif (impôt, taxe d'incitation) ou positif (allégement fiscal, subvention), visant des effets (re)distributifs.
- La modalité persuasive : utilise des stratégies d'information afin de convaincre les groupes cibles dans le sens des objectifs visés (ex : politiques de santé publique)
 - La modalité fourniture directe de biens et services à la population : vise à faciliter le comportement espéré des groupes cibles » (Knoepfel et al, 2006 :173).

3.1.8 LA TRANSNATIONALISATION DES POLITIQUES

i) Les Programmes Politico-Administratifs (PPA)

Les théories et modèles de Knoepfel et al. (2001 et 2006) seront aussi utilisés dans ce mémoire afin d'analyser la transnationalisation des politiques publiques. Selon les auteurs, le besoin de juger de la qualité des politiques publiques en fonction de leur réalisation effective dans différentes collectivités publiques se fait de plus en plus sentir. Le principe de l'étalonnage ("benchmarking"), conçu comme un substitut aux prix du marché pour les services publics non marchands, guide fréquemment l'évaluation des produits administratifs et des politiques publiques. Cela permet d'améliorer, de l'avis des auteurs, les capacités d'évaluation de l'efficacité d'administrations publiques qui offrent des prestations similaires.

L'étalonnage conduit aussi, selon Knoepfel et al., à une plus grande visibilité des coûts et des avantages d'une action publique. Par-là, il induit une concurrence indirecte entre les collectivités publiques responsables de la mise en œuvre des politiques publiques. « En tant qu'ensemble de décisions, les Programmes Politico-Administratifs peuvent varier considérablement d'un pays ou d'une région à l'autre du fait de leurs contenus substantiels plus ou moins limités. Lorsque la structure du problème public à résoudre est similaire et le nombre d'interventions individuelles plus ou moins équivalent, de telles variations du PPA (Programme Politico-Administratif) révèlent une conception différente de l'activité de mise en œuvre :

- Un contenu substantiel limité du PPA correspond soit à un degré de concrétisation généralement très faible (clauses générales), soit à un nombre limité d'éléments substantiels réglés au niveau du PPA lui-même. Ceci laisse une marge de manœuvre considérable aux acteurs de mise en œuvre qui peuvent tenir compte des circonstances locales particulières lors de la résolution de cas individuels et particuliers.

- Un contenu substantiel étendu du PPA se caractérise soit par une réglementation abondante de la plupart ou de tous ses éléments constitutifs, soit par un degré de concrétisation très poussé. Cette philosophie révèle l'intention des acteurs responsables de la programmation de ne laisser aux autorités de mise en œuvre qu'une faible marge d'appréciation.» (Knoepfel et al, 2006 :184).

ii) Les transferts

Selon Stone (2004), les types d'acteurs internationaux peuvent être des organisations internationales, des états ou des acteurs non-gouvernementaux. Les objets de transfert peuvent inclure le politique, les institutions, les idéologies ou justifications, les attitudes et idées et enfin, les leçons négatives (Dolowitz 1997, cité par Stone, 2004 :545). Le transfert peut avoir lieu à travers le temps, dans des pays et à travers des pays. Il y a des degrés différents de transfert : la reproduction directe de politiques, la législation ou des techniques aussi bien que des formes diverses d'émulation, de synthèse et d'hybridation et enfin, d'inspiration. Lorsque la connaissance consensuelle est développée à un niveau transnational, le potentiel existe pour l'échange d'idées, afin de fournir l'impulsion nécessaire au transfert de politiques (Stone, 2004). Toujours selon Stone, l'étude via des réseaux régionaux ou globaux aide à promouvoir « une culture de politiques internationales », mais cette culture ne s'atteint pas de façon automatique chez l'organisation internationale ou chez les gouvernements nationaux.

Plutôt que via des transferts horizontaux bilatéraux entre les états, Stone précise que les transferts de politiques peuvent se produire verticalement entre les états et les organisations internationales, ou encore entre des acteurs non-gouvernementaux transnationaux. Elle précise qu'il est aussi possible d'apprendre de plus d'une juridiction à la fois et de retenir une multiplicité de leçons. Ceci aboutit à « l'emprunt sélectif » qui, selon elle, mène à l'innovation adaptative pour faire le développement de politiques mieux adaptées aux conditions locales. L'engagement d'acteurs non gouvernementaux dans certains champs politiques et l'aboutissement de politiques publiques peut mener, selon Stone, à la transnationalisation de ces politiques. Autrement dit, le développement de politiques publiques n'est pas la prérogative exclusive des gouvernements ou des organisations internationales (ou encore des ONG agissant en leur nom), mais incorporée à des intérêts indépendants sociaux et d'entreprise, dans un réseau de politiques publiques universelles. C'est à partir de ces notions, avancées par Stone, que nous pourrions analyser de quelle(s) façon(s) les

engagements d'acteurs non gouvernementaux (mobilisations) peuvent mener à la transnationalisation de politiques publiques locales.

iii) Les interdépendances

Selon Patrick Hassenteufel (2005), on ne tient pas suffisamment compte des phénomènes transnationaux qui affectent, de façon croissante, les politiques publiques et qui les rendent aussi de plus en plus interdépendantes. Cette exigence s'impose, pour Hassenteufel, avec encore plus de force si l'on considère une autre limite de cette troisième génération de travaux comparatifs en matière de politique publique : le fait d'analyser de façon isolée des réalités nationales, en ne prenant que faiblement en compte les interdépendances entre les politiques publiques nationales. Or, les politiques publiques d'un pays, à son avis, ont depuis longtemps des effets sur celles d'autres, de manière directe (pour les politiques économiques, en particulier, mais aussi en matière d'immigration ou de transport, par exemple) et de manière indirecte, parce que les références aux autres réalités nationales occupent une place de plus en plus visible dans les débats nationaux autour de la question « Comment font les autres? ». Cette question, selon Hassenteufel, est posée à la fois par les acteurs politiques (qui s'appuient sur des cas étrangers), par les acteurs gouvernementaux (qui ont recours aux visites d'études à l'étranger), par les acteurs administratifs (dans le cadre des rapports officiels), par les experts (de plus en plus internationalisés) et par les médias. Ces interdépendances sont, selon lui, pourtant loin d'être un phénomène nouveau. Cette démarche, employée depuis une dizaine d'années, part de la mise en rapport, souvent à l'échelle nationale, de formations sociales, culturelles et politiques, dont on suppose qu'elles entretiennent des relations :

« Le transnational ne peut pas simplement être considéré comme un niveau supplémentaire qui viendrait s'ajouter au local, régional ou national, selon une logique de changement de focale. Il est, au contraire, appréhendé en tant que niveau qui se constitue en interaction avec les précédents et qui génère des logiques, avec des effets en retour sur les autres logiques de structuration de l'espace » (Werner et Zimmerman, 2003 :22-23, cités par Hassenteufel, 2005 :121)

Hassenteufel mentionne que l'exigence de prise en compte du transnational est également liée au rôle croissant des acteurs transnationaux comme producteurs de politiques publiques : institutions internationales, experts transnationaux, entreprises multinationales, ONG, etc. À son avis, la prise en compte du transnational remet au premier plan de l'analyse comparative la question de la convergence des politiques publiques. Il la définit comme un processus dynamique qui se traduit par le fait que, dans un même domaine et face au même type d'enjeu et de problème, un nombre

important de pays aux politiques publiques contrastées adopte progressivement les mêmes politiques publiques.

Hassenteufel nous précise que les travaux, aujourd'hui assez nombreux, portant sur ces transferts de politiques publiques, privilégient trois questions : celle du pourquoi (dans une perspective parfois teintée de fonctionnalisme), celle du comment (en privilégiant une approche à dominante descriptive, voire mécaniste, des processus de transfert et du contenu des transferts) et celle de l'intensité du transfert (intégrant les limites, voire les échecs de certains transferts). Toutefois, il pense que ces travaux négligent trois aspects importants : la sociologie des acteurs opérant les transferts, les modes de réception des éléments de politiques publiques transférés (processus de traduction) et la façon dont se mêlent éléments transférés et éléments existants (processus d'hybridation).

Les travaux de Knoepfel et al., Stone et Hassenteufel nous serviront de modèles pour analyser les différentes perceptions des acteurs face aux transferts des politiques, à la marge de manœuvre des Programmes Politico-Administratifs ainsi qu'à leurs différents aspects transnationaux.

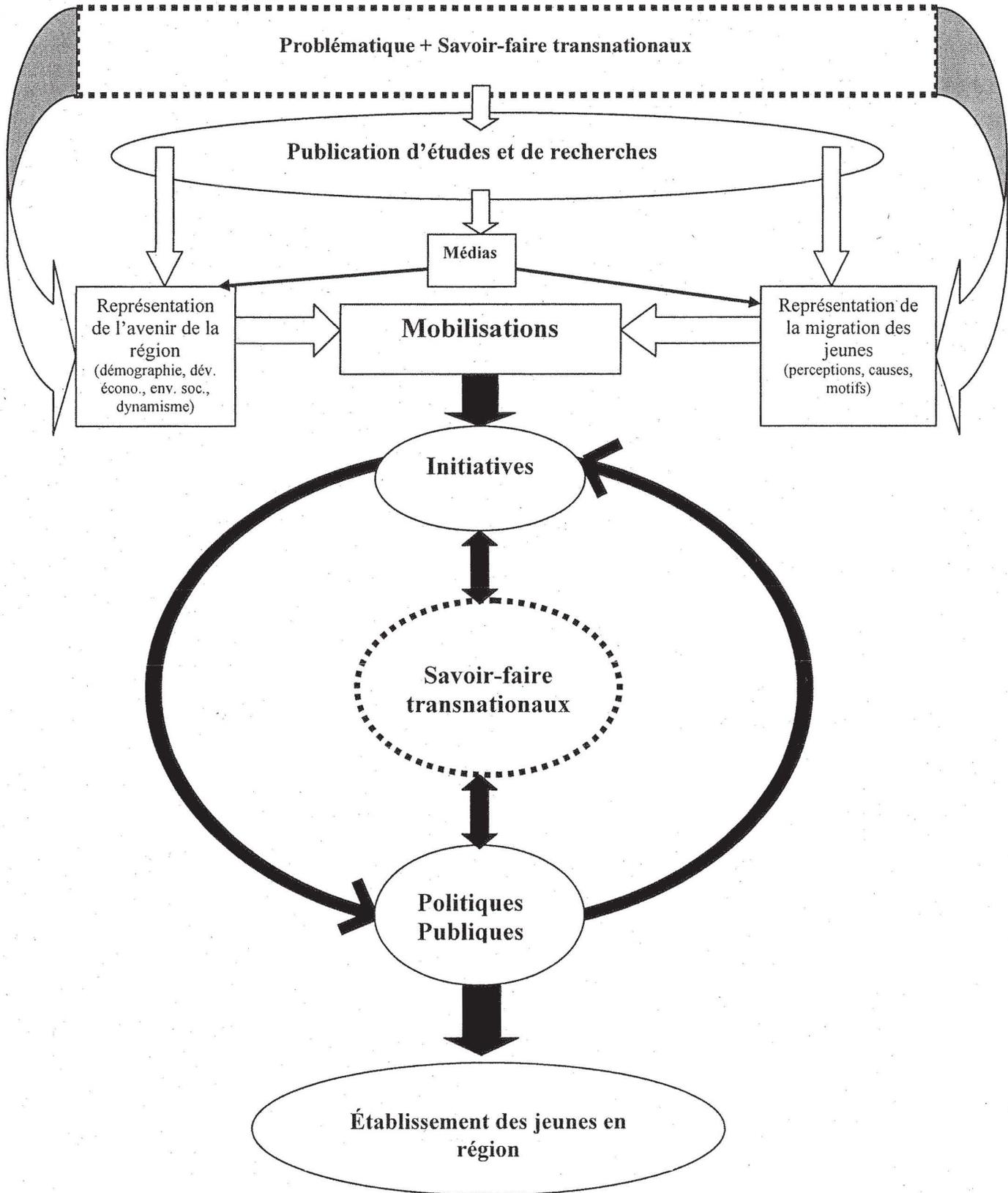
3.2 HYPOTHÈSES

Les hypothèses suivantes ont été élaborées avant la recherche-terrain, puis modifiées en fonction de l'évolution de nos approches, théories et compréhension de la problématique.

- 1) Le niveau de compréhension de la problématique, via des études publiées et véhiculées par les médias, influencera les représentations sociales que se font les acteurs au sujet du problème. Ces représentations pourraient ensuite engendrer des mobilisations permettant de mettre en œuvre des initiatives concrètes et concertées.
- 2) Les modèles (configurations) locaux et régionaux de prise en charge des problèmes liés à la migration des jeunes dépendent du caractère plus ou moins volontariste (contraignant) des politiques nationales et des représentations sociales que les acteurs locaux s'en font, des ressources qu'ils sont en mesure de mobiliser et de la représentation qu'ils se font de leur propre capacité d'agir.

- 3) Les savoir-faire transnationaux influencent les acteurs locaux mobilisés dans leur recherche de solutions face à la migration des jeunes. Ils peuvent être le fait d'une influence indirecte par les politiques publiques nationales ou d'une influence directe par des politiques ou des actions « autonomes » locales ou régionales (originales).

3.3 SCHEMA DU CADRE CONCEPTUEL



NOTE SUR LE SCHÉMA :

Le précédent schéma a été construit à partir de plusieurs concepts qui seront élaborés un peu plus loin. En effet, afin de pouvoir atteindre nos objectifs de recherche, nous avons construit ce modèle qui sera la base de notre analyse. Puisqu'à la lumière de nos recherches, aucun auteur n'a préalablement étudié la question sous les mêmes angles que le nécessite notre problématique, nous avons dû mettre sur pied un cadre d'analyse s'appuyant sur des briques conceptuelles différentes.

Ainsi, la décortication du précédent schéma revient à dire que la présence d'une problématique particulière, ici la migration des jeunes des régions vers les grands centres, jointe à des savoir-faire transnationaux, influence autant la représentation (perceptions, causes, motifs) que se font les acteurs de la migration des jeunes (problématique), mais aussi la représentation qu'ils se font de l'avenir de la région (démographie, développement économique, environnement social, dynamisme, etc.). De plus, ces mêmes représentations peuvent aussi être influencées par la publication d'études et de recherches sur le sujet, soit directement ou encore via les médias qui sont eux-mêmes influencés par la publication d'études et de recherches. Qui plus est, cette publication d'études et de recherches peut aussi être le fruit de la problématique elle-même et des savoir-faire transnationaux qui la touche. Ainsi, tous ces facteurs d'influence pourraient modifier suffisamment les représentations sociales des acteurs pour engendrer des mobilisations par certains d'entre eux. Ces mobilisations peuvent se traduire par des initiatives concrètes, qui pourraient engendrer des politiques publiques, qui elles-mêmes peuvent engendrer d'autres initiatives concrètes. En outre, ces initiatives et politiques publiques peuvent aussi avoir été influencées par les savoir-faire transnationaux. On peut donc ainsi visualiser la transnationalisation des savoir-faire dans le cas de l'action publique concertée pour favoriser l'établissement des jeunes en région.

Tout au long de ce mémoire, ce schéma nous guidera vers l'analyse nous aidant à mieux comprendre ces interactions. Il est à noter que le schéma précédent et par conséquent le modèle à la base de notre analyse ont été élaborés progressivement, s'alimentant des entrevues et analyses qui ont nourri notre démarche intellectuelle.

Pour les fins de cette recherche, nous avons choisi d'élaborer une définition de la transnationalisation inspirée de Stone (2004) et des auteurs énoncés plus haut. Ainsi, la transnationalisation est pour nous une perspective dynamique de transferts par lesquels des

administrations décentralisées, des organisations internationales et des acteurs non gouvernementaux développent et partagent des expériences, des apprentissages, des savoir-faire et des courants de pensée sur des problèmes ou des politiques d'intérêt commun avec ou sans l'intermédiaire des gouvernements centraux.

CHAPITRE IV : MÉTHODOLOGIE

4.1 MÉTHODES ET TECHNIQUES DE TRAITEMENT UTILISÉES

La recherche qui suit est une étude exploratoire basée sur la méthode de cas et d'observations non-participatives. C'est une méthode hypothético-inductive, puisque « la construction part de l'observation, que l'indicateur est de nature empirique et qu'à partir de lui, on construit de nouveaux concepts, de nouvelles hypothèses et par là, le modèle que l'on soumettra à l'épreuve des faits » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995 :143). Nous avons choisi d'utiliser une méthode qualitative, et plus spécifiquement phénoménologique, afin de traiter les informations recueillies. « La phénoménologie n'est pas théorique au sens où elle proposerait des hypothèses, des concepts ou des catégories extérieurs au phénomène dans le but d'en rendre compte. Elle se limite à une description exclusive de la façon dont le contenu du phénomène se présente tel qu'en lui-même » (Poupart et al., 1997 : 343). Selon Poupart et al. (1997 : 343), la phénoménologie n'accepte pas automatiquement de dire que quelque chose « est », mais cherche à comprendre ce qui motive un être conscient à dire que quelque chose « est ».

Avant de procéder aux entrevues, une recherche bibliographique a été produite à l'aide d'une documentation variée. Plusieurs types de documentations ont été consultés, soit les revues scientifiques, les livres, les conférences, actes de colloques, documents gouvernementaux, presses universitaires, thèses, mémoires, rapports, statistiques, sites Internet, ouvrages collectifs, revues de travaux, résultats de sondages et textes de lois, en plus de toute la documentation, brochures et rapports papiers recueillis sur le terrain. Enfin, les sujets recherchés ont touché les sciences sociales, dont l'administration publique, l'économie, les sciences politiques et le développement régional.

4.2 PROCESSUS ET OPÉRATIONS

Suite à une première recension des écrits, c'est par une série d'entrevues qu'ont été recueillies les informations auprès des acteurs locaux. La technique utilisée se nomme « boule de neige », ce qui consiste à rencontrer des informateurs, qui ensuite en proposent d'autres. La disponibilité et la volonté de participer des acteurs spécifiques ont donc influencé les résultats. Les entrevues ont été menées dans un style semi-dirigé. En effet, nous avons jugé important de ne pas trop influencer les acteurs dans leurs réponses pour pouvoir obtenir des opinions nuancées et ce, afin de les laisser s'exprimer librement sur le sujet et d'en déceler les éléments pertinents.

La démarche d'entrevue nous a semblé le moyen le plus judicieux pour arriver à nos fins, puisque notre étude qui suit se base principalement sur les représentations sociales des acteurs. Afin de recueillir des informations provenant de sources variées, nous avons rencontré :

Au Saguenay Lac-Saint-Jean :

- un élu national;
- trois personnes issues du milieu des affaires (gestionnaires, membres de chambres de commerce);
- trois jeunes âgés entre 20 et 26 ans;
- un sondage mené auprès de 30 jeunes âgés entre 15 et 18 ans, dans deux classes de l'école secondaire de Roberval (voir questionnaire et résultats en annexe);
- un professeur/chercheur universitaire;
- un représentant du milieu culturel;
- un journaliste d'un média local;
- deux gestionnaires du monde municipal;
- quatre personnes œuvrant au sein d'une association ou d'un organisme non-gouvernemental;
- trois spécialistes ou analystes;
- deux personnes travaillant pour des organismes gouvernementaux.

En Bourgogne :

- un élu local;
- trois personnes issues du milieu des affaires;
- deux jeunes;
- un *focus group* réalisé avec sept jeunes âgés entre 19 et 27 ans;
- deux chercheurs/ professeurs universitaires;
- un acteur du milieu culturel;
- un journaliste d'un média local;
- quatre gestionnaires du milieu municipal;
- quatre personnes œuvrant dans une association ou un organisme non-gouvernemental;
- trois spécialistes et/ou analystes;
- sept personnes travaillant pour des organismes gouvernementaux.

Les entrevues ont été menées jusqu'à l'impression de saturation de données, c'est-à-dire jusqu'au moment où les informations recueillies semblaient de plus en plus répétitives ou moins utiles au mémoire. De plus, davantage d'entrevues ont été réalisées en Bourgogne qu'au Saguenay Lac-Saint-Jean, dans le but d'améliorer la compréhension du milieu et de la culture.

La grille d'entrevue utilisée (disponible en annexe) a été principalement basée sur la cueillette des perceptions des gens rencontrés, dans le but d'analyser, dans un premier temps, les représentations sociales de la problématique ainsi que de l'avenir de la région, afin d'analyser, dans un second temps, la mise sur pied de politiques publiques et d'initiatives privées et/ou publiques. Le guide d'entrevue comportant des questions générales sur la perception des acteurs de la démographie, du développement économique et du développement social de leur région nous ont permis de visualiser d'abord et avant tout de quelle façon les acteurs se représentaient l'avenir de leur région. Ceci nous a également permis de vérifier si les acteurs interrogés considéraient que la migration des jeunes était pour eux un problème. Également, des questions

sur une possible préoccupation collective ainsi que sur les initiatives et politiques publiques en place ont été posées aux acteurs afin de saisir leur perceptions des mobilisations. Enfin, des questions sur les habitudes transnationales des acteurs nous ont aussi permis d'avancer nos réflexions sur le sujet.

En tout, plus de cinquante entrevues ont été réalisées, au printemps 2007 (entre le 20 avril et le 20 juin) pour la Bourgogne, et à l'été 2007 (entre le 21 juillet et le 26 septembre) pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, afin de recueillir les données suivantes. Puisque la confidentialité a été requise, l'identité des répondants est restée anonyme et les témoignages n'ont pas été modifiés, sinon pour des raisons de syntaxe.

CHAPITRE V : PRÉSENTATION DES DONNÉES D'ENTREVUES

5.1 LA MIGRATION DES JEUNES

5.1.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DES DEUX RÉGIONS

5.1.1.1 LA DÉMOGRAPHIE

a) En Bourgogne

Les acteurs interrogés, concernant la démographie, ont démontré des perceptions relativement semblables, à savoir : un solde migratoire négatif avec un grand nombre de jeunes entre 20 et 30 ans qui partent. Il s'agit de la première région de France à voir sa courbe inversée ainsi que des problèmes démographiques provenant du tissu économique qui provoquent des disparités importantes au sein du territoire bourguignon :

« La population de la Bourgogne, depuis 20 ans, ne croît plus, et avec les projections démographiques, elle va même diminuer. [...] la Bourgogne a quatre départements très différents : La Côte d'Or est assez jeune grâce à son Université, mais [...] la Nièvre a une diminution démographique depuis une centaine d'années. La Saône et Loire a vécu une crise industrielle très forte dans les années 80, Creusot et Monceau ont eu du mal avec la fin du Charbon, et enfin l'Yonne, très proche de Paris, appartient à la Bourgogne administrativement, mais est très influencée par l'île de France. Ainsi, les jeunes de l'Yonne vont à Paris et les retraités parisiens viennent s'installer dans l'Yonne. Et donc, vu le fait que les 4 départements soient bien différents du point de vue des jeunes, il a été assez difficile de faire prendre conscience aux élus que ça concernait l'entité Bourgogne. »

La plupart des acteurs interrogés perçoivent que le centre de la Bourgogne est désert, avec une Capitale régionale très excentrée, et que ces deux aspects présentent un problème au niveau démographique pour la région. On la dit région rurale, qualifiée par la vieillesse et par l'absence de nouveaux arrivants. Certains acteurs ont aussi mentionné l'exode des jeunes dans leur perception de la démographie :

« Le solde migratoire est négatif. Donc, en plus du déficit démographique, on a en plus beaucoup de jeunes qui partent entre 20 et 30 ans. Sur la période 90-99, 2000 jeunes quittaient la Bourgogne par an, et depuis les années 2000, ce serait 2800 par an qui quitteraient la Bourgogne. Donc une accélération de ce mouvement migratoire négatif. Ces deux effets-là conjugués font que la région de Bourgogne a été la première région de France en 2004 à voir sa courbe de population active s'inverser. C'est-à-dire que la Bourgogne a été la première région de France à avoir plus de départs en retraite que de jeunes qui arrivaient sur le marché du travail. On voit bien que l'accroissement de population se fait dans les tranches âgées, pas dans les tranches jeunes. »

« La Bourgogne est plutôt vieillissante avec fuite des jeunes. Ça vient du tissu économique qui est essentiellement tertiaire, avec des disparités importantes au sein de la région. »

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les perceptions des acteurs face à la démographie démontrent généralement beaucoup d'espoir, malgré des données qui pourraient sembler, pour certains, plutôt alarmantes. Selon les acteurs, la démographie est pratiquement au neutre depuis les cinq dernières années. Qualifiée par une baisse de natalité et un vieillissement de la population, la région est tout de même perçue par certains acteurs comme offrant une qualité de vie et de grands espaces qui pourraient favoriser une amélioration de la situation. Aussi, le fait que les jeunes en région fassent plus d'enfants permettrait également d'améliorer le bilan.

« Selon les statistiques, on est pratiquement au neutre. dans les cinq dernières années on n'a presque pas perdu de personnes, donc une migration normale, donc les statistiques m'ont encouragée et ma perception c'est que oui, on connaît une baisse de natalité et un vieillissement de la population, mais ça, c'est partout. Ce n'est pas spécifique à ici et je sens qu'il y a un désir, une tendance à aller vers les grands espaces, la qualité de vie, donc je pense que c'est tout en lien avec ça et la démographie pour moi c'est positif contrairement à il y a 3 ans, quand c'était alarmant et criant. »

Si 78% du bilan migratoire négatif est dû aux 15-34 ans, c'est un fait qui ne concerne pas que les petits villages :

« Il y a moins d'enfants, vieillissement de la population, perte de capitaux. L'occupation du territoire est un peu attaquée, dans un sens, on démystifie aussi le mythe qui dit que les milieux ruraux se vident au profit des milieux urbains, c'est faux, car Ville Saguenay, qui est un gros pôle urbain, a un bilan migratoire négatif, donc ce n'est pas juste les petits villages. »

Certains font remarquer qu'il y a de moins en moins d'entrepreneurs jeunes et que le piètre bilan démographique est en grande partie dû à l'émigration et aux pertes naturelles. Malgré tout, les acteurs de la région perçoivent tout de même la situation de façon positive :

« Étant donné que je travaille tous les jours avec des jeunes qui veulent revenir, c'est difficile d'avoir une perception négative de la démographie, [...], sauf que je ne dis pas que je n'ai pas à travailler pour les faire rester parce qu'il y en a qui se découragent [...] quand on voit les statistiques ça nous rassure, et quand on vit sur le terrain et qu'on entend tous les messages négatifs sur les jeunes qui partent... ce n'est pas vrai ça. Ils partent, mais ils reviennent aussi... Donc c'est faux de dire qu'ils partent et qu'ils ne reviennent plus. On en voit de plus en plus aux alentours de 30 ans. Pour moi, la démographie n'est pas négative, puisque je travaille à les faire revenir. Donc j'ai une perception positive. »

5.1.1.2 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

a) En Bourgogne

« En Bourgogne, seul le raisin est pressé... » ?

Concernant le développement économique, de nombreux acteurs interrogés ont démontré une vision plutôt pessimiste du développement économique. Symbolisée par l'escargot, avec une

tradition industrielle très présente dans le passé, la région semble aujourd'hui sur la voie du changement. On parle d'un nouveau créneau qui donne un peu d'espoir, celui de la recherche.

Néanmoins, les contrastes au sein du territoire, marquant certains acteurs du point de vue démographique, ont aussi été perçus au sujet du développement économique. La reprise d'entreprises a été mentionnée comme problématique, reflétant du coup la population vieillissante et le bas taux d'industrialisation marquant les dernières années. Certains acteurs qualifient même certaines zones territoriales comme étant désertes, avec comme conséquence un exode non seulement des jeunes, mais de toute la population et ce, dû au manque de travail. Ainsi, l'hétérogénéité entre les départements n'est pas sans importance lorsqu'on les interroge sur le développement économique.

Le chômage, la difficulté qu'a la Bourgogne à se positionner ainsi que le vieillissement de la population semblent être au cœur des préoccupations des acteurs interrogés. De plus, il est important de mentionner l'inquiétude des acteurs face à l'inadéquation travail/emploi qu'ils perçoivent dans la région. En effet, il semblerait que le marché du travail ne soit pas suffisamment bien adapté aux qualifications des jeunes, ou l'inverse.

Si, pour certains, les pénuries de main-d'œuvre et les modes de vie urbains sont la cause des problèmes économiques, pour d'autres, le fait que les jeunes ne créent pas suffisamment d'entreprises est problématique. Même si les départs massifs à la retraite ne seront pas remplacés, certains acteurs perçoivent qu'il n'y a pas de place pour les jeunes.

« On ne brasse pas les ressources humaines et on ne fait pas de place aux jeunes. On reste dans une génération de 50 ans et plus sans la ténacité des jeunes qui ont envie de réaliser plein de choses. On ne fait pas confiance aux jeunes, on dit que les diplômés ne sont pas adaptés, on ne leur montre pas à travailler et on ne transmet pas l'expérience des plus vieux vers les plus jeunes. »

Si les perceptions du développement économique varient d'une personne à l'autre, c'est que pour certains, le fait d'être en région est un point négatif au développement. En effet, il semblerait que pour les français, la région, la province, n'est pas quelque chose de prestigieux. Néanmoins, si la Bourgogne est sur un seuil critique ou en changement forcé, c'est aussi parce qu'elle n'aurait pas de capitale régionale forte, ni de pôle industriel fort et qu'en plus, elle serait victime d'une concurrence croissante entre les régions. Lyon et Paris à proximité, ce n'est pas une occasion, mais bien une menace, selon la plupart des acteurs interrogés.

Ainsi, prise dans un cercle vicieux (pas de centres de décisions = piètre attractivité = pas de centre de décisions), la Bourgogne semble, de plus, avoir beaucoup de difficulté à se positionner. Elle est ainsi vidée par l'exode des chercheurs, l'exode des cerveaux.

« La difficulté est de décider de se tourner vers Paris, vers Lyon, ou vers le grand est et vers l'Europe. Pour le moment elle [La Bourgogne] n'a pas choisi. C'est l'art de ne pas choisir. La Bourgogne n'a pas compris et n'est pas pressée de le comprendre non plus. La presse locale n'y aide pas beaucoup, on montre une très belle région, de belles forêts, de belles rivières, de jolis ponts, de beaux éclairages pour mettre en valeur le patrimoine pour permettre à des touristes étrangers de s'arrêter. »

« On a un passé élitiste, les dirigeants ne voulaient pas l'installation de grandes entreprises car elle ne voulait pas d'une classe ouvrière. Par exemple, Kodak. Quand l'entreprise a voulu s'installer à Dijon, le maire a dit non, car il ne voulait pas que la masse ouvrière soit plus imposante que le reste. À Beaune non plus, car ils avaient peur que la masse ouvrière soit mieux payée que les tâcherons qui travaillaient dans les vignes. Alors finalement Kodak s'est installé à Chalon. »

Si la Bourgogne a eu un passé élitiste qui lui a déjà nui, ces élites aujourd'hui qualifiées de passives ne l'aident pas davantage. Ce sont donc les jeunes qui semblent ressentir davantage les difficultés économiques. Enfin, en plus de son taux de chômage très haut, la Bourgogne vivra bientôt une pénurie de main-d'œuvre, car ses jeunes semblent avoir une vision négative du travail technique, et la société bourguignonne elle, ne valoriserait que les hautes études :

« Le second déficit, ce sont les conditions de l'orientation, qui veulent qu'on oriente les plus doués vers les études supérieures, mais on travaille en négatif. On n'arrive pas, en termes d'orientation aux familles et aux enfants, à être positif face à des orientations dans le domaine technique d'apprentissage. On le dit, les gens le disent : l'orientation dans ces domaines-là comme étant quelque chose de négatif. On ne valorise que la poursuite d'études, on ne valorise que le bac, que l'Université, même si on n'y fait rien après, même si on n'y trouve pas sa place après. »

b) Au SLSJ

Le développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean est, depuis quelques années, qualifié par la crise de la forêt. Si pour certains, c'est une occasion de changer, pour d'autres, l'économie sera toujours basée sur les ressources naturelles. Grâce aux créneaux d'excellence bien délimités, des axes routiers favorables et une adéquation formation/emploi relativement bien perçue, il semble que les acteurs soient, néanmoins, plutôt positifs face au développement économique. Malgré tout, l'inquiétude des acteurs a persisté dans leurs discours :

« Avec la crise forestière qui nous pète en pleine face... L'usine de papier, on n'est même pas sûr qu'elle restera ouverte... Si elle ferme, ça va donner un gros coup. On voit déjà des familles qui quittent. Personnellement, je trouve ça très difficile et c'est encore plus difficile de convaincre les jeunes de rester ou de revenir quand il arrive des affaires de même. Sauf que je me dis que oui on descend beaucoup de la forêt, mais que c'est peut-être l'occasion, cette crise-là, de [...] se revirer de bord pour l'industrie ou d'encourager davantage de projets émergents. Il y a des jeunes qui ont de nouvelles idées, ça leur permet peut-être de développer ça, mais c'est épeurant, c'est sûr que c'est épeurant. »

Si la région a longtemps été la gagnante du taux de chômage le plus élevé, des acteurs prévoient une pénurie de main-d'œuvre à venir. Un des points qui est souvent revenu dans les perceptions, c'est que la région n'a pas la culture entrepreneuriale, mais davantage la culture dite de la boîte à lunch (expression utilisée à maintes reprises par les acteurs pour désigner la culture du salarié à l'usine).

« Sur la question de l'entrepreneuriat, notre région est très en arrière. Ici nos jeunes perçoivent bien le métier d'entrepreneur, mais ce n'est pas pour eux [...], ils pensent qu'ils n'ont pas les compétences. C'est la culture de la Boîte à lunch, ou la culture ouvrière. L'image des gros salaires d'Alcan est encore présente. Culture ouvrière, gens habitués à travailler sur des shifts, de bonnes conditions [...]. Mais la technologie fait qu'on n'a plus besoin de 800 personnes pour travailler et que là, pour que les jeunes reviennent, il faut qu'ils aient d'encrée cette possibilité d'être entrepreneur. Que ça soit bien vu, qu'il y ait des mécanismes qui soient mis en œuvre et je pense que l'importance de cette culture-là, on l'a bien comprise il y a quelques années. »

Perçue comme étant toujours dépendante de la grande entreprise pour certains, l'arrivée de plus petites entreprises n'est que création d'emplois déguisés, puisque les emplois coupés dans les grandes entreprises, au profit d'emplois dans les PME, représentent des chutes dans les conditions salariales :

« C'est plutôt la qualité des emplois le problème... par exemple, ici, on a 35 emplois qui sont là depuis longtemps, c'est syndiqué, on a des avantages, des fonds de pension, des assurances, etc., mais ce qui arrive, c'est qu'il y a des mesures qui sont prises, qui vont faire que les grosses compagnies vont donner des sous-contrats à des petites compagnies, mais dans ces petites compagnies, les gens travaillent à 8\$ de l'heure... donc c'est de la création d'emploi déguisée, parce qu'en échange, ils coupent les postes dans la grosse compagnie... elle crée donc 20 emplois à 8\$/h alors qu'elle en fait perdre 35 ou 40 à 16\$/h... il faudrait fonctionner avec de vraies données... c'est de l'emploi oui, mais au salaire minimum... et il y en a de plus en plus... »

Ainsi, qualifiée par son manque de jeunes entrepreneurs et d'investisseurs et ce, dû au manque de créativité selon certains, la région serait en mutation. Malgré la mondialisation, il semble que les premières mises à pied avaient rendu, par le passé, la situation beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les acteurs ressentent une nette amélioration du développement économique de la région.

5.1.1.3 L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

a) La Bourgogne

Un peu comme lors des deux sujets précédents, les acteurs interrogés ont une perception de l'environnement social non idéal, dû au vieillissement de la population et marqué par des déséquilibres manifestes. Les nouveaux arrivants seraient surtout des retraités et l'activité serait

concentrée sur une partie du territoire uniquement. De plus, on accuse les axes routiers non favorables et non équitables pour tous sur le territoire. Comme plusieurs l'ont mentionné, il semble que la Bourgogne ait l'image d'un carrefour de passage, et non d'un endroit où l'on s'arrête. Visiblement caractérisée par des zones sinistrées socialement, la région serait moins urbanisée que la plupart des autres régions de France.

Plus que des problèmes géographiques, certains dénotent un problème de culture, d'ouverture d'esprit. Les élites du passé auraient décidé d'éloigner les jeunes du centre-ville, afin de garder ce dernier pour les gens plus fortunés, plus bourgeois. Ainsi, les acteurs ont la perception que les jeunes ne sont pas présents, que les transports sont mésadaptés pour eux, en plus de la faible attractivité du territoire à leur égard.

« Le monde rural est en difficulté et les jeunes on ne les entend pas, on ne les entend pas crier, les jeunes ils vont plutôt s'exprimer par des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, plus d'autodestruction que de destruction des autres. Ce n'est pas une question d'emploi, c'est une question reliée à la mobilité. Les jeunes qui se retrouvent à être dans de petits villages n'ont pas les moyens de se déplacer. En milieu rural, la difficulté no 1, c'est la mobilité. Sans voitures, vous n'avez aucun moyen de vous trouver un emploi. »

Si pour certains, le principal malheur vient de la rupture ville/campagne, pour d'autres, le problème, c'est le système d'éducation. Avec des métiers sous tension d'un côté et un manque flagrant de travail de l'autre, les acteurs perçoivent un conservatisme politique et économique qui nuit grandement au développement de la société, qui est perçue comme présentant des inégalités importantes face aux jeunes, avec des disparités homme/femme très présentes.

b) Le SLSJ

Les acteurs interrogés sur le sujet ont rapidement mentionné la migration des jeunes comme facteur influençant la vie sociale de la région. Selon eux, il semblerait que quelques disparités territoriales telles que l'accès aux technologies (Internet HV) non-égale partout ou le transport en commun inadéquat ou même absent soient des aspects négatifs de l'environnement social de la région.

Néanmoins, il semble qu'en général, les acteurs interrogés ont une bonne image du développement social de la région, précisant qu'il s'est beaucoup amélioré depuis les dernières années. De plus, contrairement aux allégations des acteurs bourguignons, les inégalités hommes/femmes ou jeunes/vieux n'ont pas été mentionnées par les acteurs de cette région, ce qui prédit une situation sociale relativement bien perçue.

5.1.1.4 LE DYNAMISME CULTUREL

a) La Bourgogne

« Région sans véritable unité culturelle, qui se réveille un peu ces derniers temps. À l'époque, l'Insee avait mis, comme page couverture de sa revue, une image d'un escargot qui se traînait, en parlant de la Bourgogne, et à côté le coq de la France qui courrait... »

Si pour certains acteurs, la Bourgogne n'est pas la région la plus dynamique, pour d'autres, elle ne l'est pas la moins non plus. En amélioration depuis deux ans, il semble que les élus municipaux aient fait beaucoup d'efforts pour changer la perception des gens à ce niveau.

« Lorsque je suis parti à Clairmont il y a 2-3 ans, je trouvais que c'était vraiment mort. Et là, par exemple, on a pris le programme de ce qui se faisait comme festivals à Dijon et finalement, quand on cherche l'info, ya plein de petits trucs intéressants à faire qui se sont mis en place, mais le problème c'est qu'il faut chercher l'info. Si tu passes en ville, il n'y aura pas d'affiches, ce n'est pas dans les médias, donc on ne le sait pas. Mais là depuis l'année dernière on gratte un peu sur les festivals de Dijon et tout et ya plein de trucs intéressants à voir, pour les étudiants c'est pas mal, donc avant j'étais le premier à dire que culturellement il n'y avait rien à faire à Dijon, alors que depuis l'an dernier, j'ai l'impression que ça a changé. »

Il semblerait, cependant, que ces efforts n'aient pas beaucoup porté fruit. Pour la plupart des acteurs interrogés, la Bourgogne a un problème de coordination politique, ce qui n'aide pas à son dynamisme culturel. Avec sa réputation bourgeoise, on l'appelle « La belle endormie ». Elle n'a pas une image dynamique, et en dehors de Dijon, les acteurs perçoivent une totale absence de vie culturelle.

Avec sa population vieillissante, les acteurs perçoivent généralement que les jeunes cherchent une vie davantage attractive. Perçue comme coincée entre Lyon et Paris, on la décrit comme étant sans véritable unité culturelle, avec l'image de l'escargot, de la belle retraite. Enfin, d'autres perçoivent un écart entre les discours et la réalité. On démontre généralement une image négative de la vie culturelle de la région et ce, malgré les changements amorcés. « Je trouve qu'il y a un écart entre le discours et la réalité. Il est de bon ton de dire qu'il n'y a rien à faire à Dijon, alors que c'est faux. Surtout sur le plan culturel, même pour faire carrière. »

b) Le SLSJ

Dans la région québécoise, plusieurs acteurs ont mentionné qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout est une question d'implication. Leur perception du dynamisme est une question de personnalité et d'attitude face à l'offre culturelle, c'est-à-dire que l'offre est présente, mais qu'il faut s'impliquer

pour en profiter. Sans toutefois prétendre à l'abondance des possibilités, les acteurs ont généralement une bonne perception du dynamisme culturel de leur région.

« Ce n'est pas un argument ici de dire qu'il n'y a rien à faire, c'est réellement ceux qui ne veulent pas voir ce qu'il y a pour dire cela. Ça déborde. Moi quand je suis arrivée ici, je n'en revenais pas. J'ai l'impression que les jeunes les plus attirés par l'offre culturelle sont ceux qui sont déjà partis et qui sont revenus. »

C'est un aspect récurrent du discours des acteurs interrogés, où le migrant de retour a l'image de celui qui apportera le dynamisme. Malgré l'image d'une région homogène, avec des gens vivant un peu comme des insulaires, les acteurs ont la perception qu'il y a eu beaucoup d'efforts pour dynamiser l'offre et que de nombreux festivals ainsi qu'une foule d'activités sont maintenant offerts à la population.

Certains acteurs reprochent le manque de concertation entre les MRC et reprochent aux décideurs de prendre des mauvaises décisions, telles que l'ouverture de centres pour personnes âgées au centre-ville, ce qui aurait contribué à la dévitalisation de celui-ci. Si pour certains, ce sont toujours les mêmes 10 ou 12% de la population qui sont présents dans les activités culturelles, pour d'autres, il y aurait un manque de vie urbaine (bars, discothèques) qui nuirait grandement à son attraction pour les jeunes :

« Il y a un dynamisme présent à tous les niveaux, mais on n'est pas une grande ville avec tous les éléments, les attraits et les avantages que ça pourrait avoir. Je ne suis pas certain que tout le monde en prenne conscience qu'on est une grande ville et qu'elle est structurée comme ça aussi... Que ce soit le réseau cyclable, les spectacles, la vie culturelle... un jeune n'a pas les mêmes besoins qu'une personne de 50 à 70 ans... vivre l'urbanité, les bars, ça fait partie de sa vie... et l'homosexualité, ça fait partie de la vie, du quotidien, donc d'être capable de vivre cette multitude de choses-là, à l'intérieur de la ville, que ça soit accepté... maintenant on n'en voit plus ou moins alors que les bars, les bars de danseuses même, ça fait partie de la ville, mais on ne les voit pas ici. Il n'y a pas de vie urbaine pour les jeunes, et c'est, je pense, l'élément dynamique qu'on a le moins ici. »

5.1.2 PORTRAIT SPÉCIFIQUE DE LA MIGRATION DES JEUNES

5.1.2.1 LA PROBLÉMATIQUE DE LA MIGRATION DES JEUNES

a) En Bourgogne

Avant de parler des motifs qui poussent les jeunes bourguignons à vouloir partir, il nous a semblé pertinent de saisir la perception des acteurs face à la problématique elle-même. La voient-ils comme menaçante? Est-elle reliée à d'autres facteurs conjoncturels? Sont-ils au courant du problème? Les résultats ont démontré que parmi les acteurs interrogés, peu étaient au courant

d'une problématique qui se spécifiait ainsi. Pour plusieurs, l'exode des jeunes n'est qu'une des nombreuses conséquences du chômage, alors que pour d'autres, c'est une problématique importante qui cause beaucoup de tort à la région :

« On a fait des travaux de projection de population en 2003, et on s'est aperçu à l'époque que la Bourgogne allait être l'une des principales régions de France à perdre ses jeunes. Principale en pourcentage de jeunes. Région particulièrement touchée [...]. La Bourgogne, comme l'ensemble de la France, est une terre qui vieillit, donc on a moins de jeunes. Pour des raisons purement démographiques, beaucoup de jeunes qui ne sont pas nés dans les années 70 auraient dû être sur le marché du travail aujourd'hui, donc il y a un déficit mécanique dû à la démographie, et la Bourgogne, qui a perdu pas mal d'activités économiques depuis presque 30 ans, n'arrive plus à retenir les jeunes. »

« Le fait que les jeunes a priori diplômés soient amenés à aller voir en France ou dans de grands centres à l'étranger (Angleterre, États-Unis ou ailleurs) est très dommageable pour la région. La région, au-delà de l'état français, a investi dans leurs études, dans les moyens qu'elle a mis en œuvre pour les former à un bon niveau, et de ne pas en avoir le résultat, en termes de retour, sur la forme de l'utilisation de leurs compétences acquises dans le cadre de l'économie locale, c'est très dommageable. »

Les acteurs ont décrit un grand décalage entre deux types de jeunes, soit les moins qualifiés non mobiles et les plus qualifiés très mobiles :

« Certains jeunes ne sont pas dans l'approche mobilité forte, on a même du mal à les faire bouger d'un point à l'autre. Ils sont sans moyens, quand ils vont sur Dijon, ils ont déjà fait un effort. La dimension mobilité est fonction d'un certain niveau d'étude, d'un certain état qui parfois hélas s'appuie sur un niveau de vie sociale, de la part de la famille... certains gamins avec des parents peu fortunés réussissent, restent ou s'en vont, alors que d'autres restent parce qu'ils n'ont rien à faire ailleurs... ya un décalage au niveau de « je reste ou je reste pas » entre les étudiants et ces jeunes en difficulté. »

« On a les deux extrêmes : la fuite des cerveaux d'un côté et de l'autre ceux qui ne sont pas mobiles et qui veulent rester dans leur agglomération. »

Parmi les perceptions recueillies, la situation géographique de la Bourgogne a souvent été mentionnée comme cause de la problématique, soit le fait qu'elle se situe entre deux très grands Pôles, Lyon et Paris, subissant ainsi une grande compétition régionale :

« La Bourgogne est une petite région qui est prise entre deux grosses régions qui sont particulièrement dynamiques. »

« Le problème, c'est que toutes les régions vivent la même chose, donc il y a une compétition entre les régions. On a fait des tentatives de régionaliser, mais les jeunes ne seront pas traités de la même façon dans une région et dans une autre... »

Les problèmes liés aux phénomènes de centralisation et de décentralisation en France ont été mentionnés à plusieurs reprises par les acteurs comme étant la cause de bien des maux, la migration des jeunes n'en faisant pas abstraction.

Enfin, les données sur le phénomène de la migration des jeunes ne sont pas suffisamment documentées selon plusieurs acteurs interrogés. Dans cette perspective, il leur semble alors difficile de cerner la problématique et de mobiliser la population :

« Actuellement, sur Dijon, on a du mal à cibler le nombre de jeunes qui, après le bac, s'inscrivent dans le milieu universitaire sur le secteur et ceux qui vont à l'extérieur. Actuellement, on n'a pas de moyens pour évaluer la population. On l'estime à environ 50% d'après les ressources INSEE, mais ils ont du mal à cibler l'exode des jeunes vers l'extérieur. Ça peut être ponctuel ou définitif, et actuellement, on n'a pas de données sur le phénomène. C'est quelque chose qui nous interroge, on se demande, et je crois qu'on n'est pas seuls, c'est la difficulté de faire face à cet exode et savoir pourquoi les jeunes s'en vont. C'est certainement une question de formation, mais encore faut-il le cibler. »

Ainsi, les acteurs bourguignons interrogés semblent avoir une vision plus ou moins claire de la problématique elle-même. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer la piètre attirance de la Bourgogne pour les jeunes, malgré cela, les acteurs attribuent généralement davantage le problème à des causes extrinsèques (Paris-Lyon, compétition internationale) qu'à des causes intrinsèques (Bourgogne).

b) Au SLSJ

Dans cette région québécoise, on fait face à des discours plutôt différents. On s'est d'abord empressé de nous mentionner que le terme « exode » avait été banni des milieux régionaux. Les acteurs ont décidé de bannir le fatalisme et de s'attribuer une vision positive de la problématique :

« D'abord aujourd'hui, en septembre 2007, nous n'utilisons plus le terme exode. Comme on ne parle plus non plus de retour en région, on parle d'établissement. Ce sont des termes qu'on a corrigés avec le temps dans la stratégie MigrAction, c'est que ce n'est pas juste un retour des jeunes partis, c'est un établissement tout court des jeunes qui veulent venir s'établir ici. L'exode a une connotation négative. »

Plus qu'un changement dans le discours, les acteurs interrogés parlent du phénomène en termes d'opportunités :

« C'est inévitable qu'un jeune parte ailleurs, il ne faut pas l'en empêcher, moi je l'ai fait, et c'est très bon qu'il le fasse, c'est juste qu'il faut qu'il revienne, c'est ça le défi, mais d'aller voir ailleurs, c'est extraordinaire, on ne peut pas empêcher ça. C'est une plus-value d'aller voir d'autres façons de fonctionner, les grands centres sont attrayants, et on ne peut qu'être enrichi de ces expériences-là. »

« On ne perçoit pas la migration des jeunes comme quelque chose de négatif. Le fait que les jeunes veuillent aller voir ailleurs, c'est normal, il ne faut pas les en empêcher. »

Parmi les acteurs interrogés, nous avons réalisé que la majorité d'entre eux étaient impliqués dans la stratégie MigrAction, qui a été mise sur pied en 2001 afin de favoriser l'établissement des jeunes en région. Ainsi, l'attitude positive décrétée par la stratégie semble avoir contaminé l'ensemble des acteurs interrogés. Malgré l'inquiétude qui est bien réelle, de nombreux acteurs ont parlé d'un mouvement de retour en région des jeunes :

« Avec la pénurie de main-d'œuvre à venir, assurer la relève des entreprises, des gestionnaires... on a déjà un problème avec le fait qu'on fait moins d'enfants, en plus si les jeunes s'en vont, on ne pourra jamais remplacer ceux qui sont là... et ce, à tous les niveaux. Mais j'ai l'impression que ça va mieux qu'avant, je ne sais pas si c'est un courant qui fait que les gens ont envie de retourner en région, tant mieux si c'est le cas, je ne sais pas si c'est conjoncturel... »

Finalement, les répondants de la région québécoise ont une vision de la problématique relativement positive. Appuyés par de nombreuses études sur le sujet, ils perçoivent généralement la migration des jeunes comme étant un phénomène normal et naturel.

5.1.2.1.1 LES MOTIFS DE MIGRATION

a) En Bourgogne

« Pourquoi rester sur un territoire où il n'y a rien à faire? »

« Ils rêvent d'autres choses, ils rêvent de parler anglais toute la journée dans leur bureau, ils rêvent de Londres, de Singapour, ils rêvent de grands groupes internationaux, ils rêvent de faire du marketing dans des gros machins... »

Les personnes interrogées de la région de la Bourgogne ont souvent démontré dans leurs discours qu'ils ont du mal à retenir les jeunes, et que l'exode des jeunes, c'est la fuite des cerveaux. La plupart perçoivent que les jeunes sont forcés de quitter la région, dû à un environnement non attractif et d'une université non polarisante. D'autres croient plutôt que ce sont les programmes universitaires qui encouragent peut-être trop la mobilité :

« Il y a bien évidemment la fuite des cerveaux, il ne faut pas s'en cacher, beaucoup de diplômés sont attirés par l'étranger. On les encourage d'une part à suivre un cursus qui leur permet aussi de voyager et de se confronter à ce qui se passe dans d'autres pays, en même temps on leur donne aussi un peu d'appétence pour aller voir ce que le travail leur propose là-bas. »

Certains ont mentionné à plusieurs reprises l'absence de sièges sociaux en Bourgogne comme partie prenante des causes de la migration des jeunes. Ils ont la perception qu'il n'y a pas de travail, et donc que ce n'est pas un choix : qu'ils sont contraints de partir.

« Il y a beaucoup de PME et pas de siège. Dès qu'on a des postes de cadres, les postes de décision ne sont pas en Bourgogne. C'est à cause de l'emploi que les jeunes partent. »

« Parce qu'il n'y a pas suffisamment d'entreprises pour les accueillir. Les jeunes qui ont fait des études supérieures de cadre, pour les accueillir il faut des entreprises dynamiques et étant donné que le tissu industriel n'est pas suffisamment fort pour les engager, ils partent là où les emplois sont intéressants, soit sur Paris ou sur Lyon »

« Ils partent uniquement pour l'emploi car la vie culturelle et la qualité de vie est intéressante, pas aussi trépidante que la grande ville mais quand même, ce n'est pas suffisant pour les faire partir »

Pour d'autres, le lieu de migration des jeunes sera plutôt dépendant de leur localisation en Bourgogne. Par exemple, les jeunes du sud de la Bourgogne seront attirés par Lyon, ceux de l'Yonne le seront par Paris et ceux près de Dijon par Besançon. Ainsi, la position géographique des jeunes au sein de la Bourgogne serait un élément probant dans les motifs de migration de ceux-ci.

D'autres croient davantage qu'ils le font dans le but de poursuivre leurs études dans des universités plus prestigieuses, avec des programmes plus à la mode, pour trouver des postes à la hauteur de leurs ambitions, parce que les grands centres sont attirants et que le niveau moyen des salaires est plus haut ailleurs. On mentionne aussi l'envie d'aller voir plus loin, que Dijon n'offre pas l'attrait des grandes villes ou encore que la tradition très bourgeoise et conservatrice éloigne les jeunes.

« Il y a un tropisme du sud [...] les jeunes ont plus envie de travailler dans le sud qu'à Dijon. Le climat ici n'est pas dégueulasse mais l'envie d'aller voir ailleurs c'est un phénomène général, liée à la perception du dynamisme du pays. Avec tout ce qu'il y a de développement d'études à l'étranger promis par l'Europe, c'est de plus en plus facile d'aller à l'étranger et on s'aperçoit que c'est mieux ailleurs, donc on quitte. Mon fils de 21 ans a fait son bac + 3 à Dijon et suite à son stage à Grenade, il ne rêve que d'y retourner pour y travailler. Il sait aussi qu'il n'y a pas d'emploi ici. Ya un état d'esprit chez les jeunes qui leur donne envie d'aller voir ailleurs, en plus qu'en Bourgogne ya pas une image dynamique, mais plutôt vieille, à la limite s'ils restent en France ce ne sera certainement pas en Bourgogne. »

Nous avons aussi recueilli quelques témoignages de jeunes, qui ne concordent pas nécessairement avec les perceptions des autres acteurs :

« Parce que ce n'est pas assez grand, trop renfermé, population pas très accueillante. Mes parents restaient à Nantes et j'avais l'impression que les gens étaient plus heureux. Moi ce n'est pas une question d'emploi, je peux avoir des postes à l'hôpital partout, mais parce que je n'ai simplement pas envie de rester ici. »

« Mes amis non plus ne veulent pas rester. Et ce n'est pas lié à l'emploi. J'en connais qui veulent partir à l'étranger ou ailleurs. Ils ont l'impression qu'ailleurs on fait plus pour les jeunes qu'à Dijon. »

« On est content d'aller voir ailleurs, content de partir d'ici. Aller dans une ville plus grande, une région plus dynamique, avec plus de jeunes et plus d'opportunités aussi, à Dijon, ya pas beaucoup d'opportunités, quoi. Yen a, mais il faut aller chercher tout le temps. Alors qu'on a l'impression qu'il y a des régions qui sont plus attractives, qui vont offrir plus facilement, en fait, où tout est plus facile, quoi. C'est l'impression qu'on a. Est-ce que c'est vrai, on ne peut pas le vérifier. »

« Moi je pense que les jeunes quittent la Bourgogne parce que c'est une région très âgée, beaucoup de campagne, de région perdue, de personnes âgées... »

« La Bourgogne, c'est une région viticole, une vieille région, pas dynamique, surtout pour les jeunes, le soir et tout ya pas trop d'ambiance encore dans Dijon. C'est plus pour les vieilles personnes. »

« Tous les jeunes fuient la Bourgogne, quoi. C'est une région paumée, quoi. Ya rien d'intéressant, c'est vieux, et ya pas de boulot en plus. Sur Dijon, pour trouver un boulot, c'est une galère, quoi. Donc c'est vrai qu'on a tous tendance, dès qu'on le peut, on s'éloigne. »

« C'est une région de riches, pour les jeunes, s'ils n'ont pas un minimum d'argent, s'ils ont pas papa et maman derrière, trouver du boulot, c'est pas facile, quoi. »

« Moi je pense que les gens quittent plutôt la Bourgogne parce que ce n'est pas très attractif, ya pas de grandes écoles, elles ne sont pas trop réputées, c'est une petite ville, au bout d'un moment, les gens veulent connaître autre chose, même question culture, ils recherchent quelque chose de plus riche, enfin les grandes villes, Lyon, Paris, voilà. »

Si l'envie du grand large peut être attribuable à la migration des jeunes, elle n'est malheureusement pas réalisable pour tous. Ainsi, pour décider et ce, particulièrement en France, de quitter sa région pour aller étudier ailleurs, il faut avoir de bonnes raisons, ou encore de bons moyens...

« Mais un jeune de 18 ou 20 ans ne va pas partir dans une autre région, faire payer à ses parents deux loyers, si ya la chose disponible à 20km de chez lui, quoi. Ça c'est sûr, quoi. Même si un jeune n'aime pas la région, il a envie de voir d'autres choses et tout, il ne va pas partir si la possibilité de faire ce qu'il veut faire se fait à Dijon. Ça c'est sûr, ya personne qui part pour ça. Financièrement, ce n'est pas possible! »

Ainsi, la mobilité n'est pas donnée à tout le monde en Bourgogne. Et les parents ont donc beaucoup d'influence dans la décision, particulièrement dans une culture où ils s'engagent à payer les frais accompagnant le départ des jeunes. Mais si les parents eux-mêmes encouragent leurs jeunes à partir, parce qu'ils n'ont plus espoir en la Bourgogne... « J'ai l'impression que les gens se sont tellement plaints qu'il n'y avait rien à faire en Bourgogne, que du coup, ils enseignent à leurs enfants d'aller ailleurs, parce qu'ailleurs, c'est mieux. »

En outre, les discours des acteurs bourguignons interrogés sont empreints de beaucoup de négativité. De nombreuses raisons, autant dues à leur environnement qu'à des raisons personnelles, semblent donc pousser les jeunes à partir.

b) Au SLSJ

La situation québécoise est différente de celle de la Bourgogne, parce que de nombreuses études ont été réalisées sur les motifs de départ des jeunes. De plus, la plupart des acteurs interrogés sont au courant de ces études. Malgré tout, les raisons évoquées par ces derniers reflètent davantage leur vision de la chose que des représentations des résultats publiés. On peut tout de même voir que leurs perceptions ont été le fruit de quelques réflexions antérieures à la discussion.

Ainsi, selon certains acteurs interrogés, les jeunes quittent la région uniquement pour des raisons d'emploi, parce que la variété des postes offerts n'est pas la même qu'en ville, ou que les salaires sont moins hauts. Par contre, pour d'autres, ils partent pour vivre une expérience, s'ouvrir au monde ou parce qu'ils sont attirés par les grands centres, et il semble que pour la majorité, vouloir voler de ses propres ailes soit tout à fait normal. En effet, vouloir partir en appartement, en colocation, être autonome, sont des raisons perçues et même ressenties par la plupart des acteurs interrogés. On mentionne aussi le besoin d'ouverture culturelle, de voyager, de rencontrer des gens, bref, de curiosité, pour aller voir ce qui se fait ailleurs. Selon plusieurs, vivre sa jeunesse en ville est utile pour apprendre à se connaître :

« Vivre sa jeunesse en ville, c'est important, en voyant d'autres choses, tu apprends qui tu es, sinon si tu restes ici tu ne le sauras jamais. En partant, tu réalises tes racines et en vieillissant tu as envie de les retrouver tes racines, que tes enfants vivent près de leurs grands-parents. »

Du côté des jeunes, les discours sont très semblables. Partir de chez ses parents, vivre ses expériences, voyager, changer d'air, aller dans une grande ville, envie de changement, essayer autre chose et faire des études. Les études semblent d'ailleurs un bon argument pour aller voir ce qui se passe ailleurs.

« Moi, à 12 ans, je voulais partir de chez mes parents... à 17 ans je suis [d'abord] partie [étudier] au Cégep à Jonquière, ensuite en Europe, je suis revenue, je suis allée rester à Montréal 2 ans, je suis partie voyager au Québec, je me suis arrêtée à Beloeil où j'ai travaillé sur une ferme, je suis partie au Mexique, au Guatemala... »

5.1.2.1.2 LE RETOUR DES JEUNES EN RÉGION

a) En Bourgogne

Selon certains acteurs bourguignons, il semblerait que les jeunes ont du mal à revenir une fois partis, entre autres en raison des prix élevés dans le secteur foncier et immobilier. En effet, depuis quelques années, les maisons en Bourgogne se seraient vendues à des étrangers, augmentant ainsi leur valeur et ne laissant plus la possibilité aux jeunes de s'acheter une propriété dans leur région d'origine.

De plus, il semble que peu de postes correspondant au niveau de qualification de ces jeunes mobiles soient accessibles. Si la France n'encourage pas la mobilité pour certains, pour d'autres, c'est plutôt dû au décalage entre l'envie de revenir et la réalité. À moins d'un emploi à la hauteur de leurs attentes, il semble que leur retour ne puisse être envisageable. De plus, les jeunes bourguignons n'auraient pas ou très peu d'attachement à leur région :

« Avoir l'emploi idéal c'est bien, mais si t'as rien à faire à côté... Et du fait qu'en Bourgogne, ya pas beaucoup de gens nouveaux qui viennent, contrairement à Lyon, où tu vas toujours rencontrer des gens différents. Alors qu'en Bourgogne, tu restes entre Bourguignons. Donc évidemment tu tournes en rond. Même si t'as ton job et ta famille, t'es toujours dans le même centre d'intérêt, en tout cas moi j'aurais besoin de voir ailleurs. Au bout de 5-6 ans, même avec un emploi de rêve, t'as une lassitude. La région, la ville, elle est petite. »

Pourtant, suite à une étude menée par le Conseil Régional de Bourgogne, certains acteurs ont appris que les créateurs d'entreprise avaient cependant un fort lien identitaire : le désir de renouer avec quelque chose qu'ils connaissent, vivre un rapprochement familial et la qualité de vie offerte dans la région auraient été les arguments qu'ils ont laissé entendre lors de l'étude, pour justifier leur retour.

Néanmoins, les acteurs interrogés ont le sentiment que peu de jeunes reviennent. Ce qui est malheureux, puisqu'ils ont aussi l'impression que ceux qui reviennent apportent une nouvelle vision. Certains acteurs croient que la Bourgogne n'est pas suffisamment attractive économiquement et culturellement, que le phénomène d'attraction du sud de la France n'atteindra jamais la Bourgogne et que la qualité de vie, ça ne touche pas les jeunes, mais les 45-50 ans. La plupart croient donc qu'ils reviendront en tant que retraités uniquement. « À moins qu'il revienne pour la retraite... le français n'est pas mobile. Il reviendrait s'il pouvait trouver une situation identique à celle où il est. »

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, certains acteurs ont un discours semblable à celui des bourguignons mais la plupart ont un discours complètement différent. Alors que certains clament encore qu'il faut des emplois, d'autres répondent ceci : « Si on avait plein d'emplois ici avec de bonnes conditions mais que la qualité de vie et le milieu social est *plate* autour, la personne qui vient de l'extérieur va-t-elle s'en tenir qu'à une bonne job? Alors je réponds, la génération de nos parents, probablement. La nôtre, non. »

Pourtant, selon d'autres acteurs interrogés, les jeunes voudront revenir dans la région à condition qu'ils trouvent un emploi à la hauteur de leurs attentes, tout en étant tout de même prêts à faire des sacrifices pour revenir :

« Je connais beaucoup de gens qui sont partis à Montréal, mais il suffirait qu'on leur offre quelque chose ici pour qu'ils reviennent. J'ai beaucoup de CV qui viennent de Montréal, Lachine, Lasalle, Boucherville... ils mentionnent qu'ils viennent de la région et qu'ils veulent revenir, qu'ils sont partis là-bas pour travailler. Ça ne fait pas à tout le monde d'aller rester à Montréal... »

Ainsi, le désir de retour semble très présent chez les jeunes à l'extérieur de la région. La tendance aux grands espaces et la qualité de vie semblent devenir de plus en plus importants pour les jeunes, à en croire les acteurs. Beaucoup l'attribuent même à la génération Y :

« On voit une grosse différence entre les plus vieux de la génération X et la génération Y. Les Y sont beaucoup plus ouverts au retour en région. Et un autre problème qu'on a, c'est que les décideurs actuellement sont des baby-boomers, et ils ne voient pas la situation de la même façon. »

« Les plus vieux ne reviendront pas. Notre potentiel de renouvellement, ce sont les 25-35 ans. »

« La génération actuelle va nous épater dans les prochaines années. Le CPJ a sorti un avis la semaine passée sur le désir des moins de 35 ans d'avoir des enfants, 90% en veulent et 10% en veulent 4 et plus. »

« Mais la qualité de vie, c'est important, et de plus en plus chez les jeunes. Passer trois heures dans l'auto à Montréal par jour, ce n'est pas la philosophie des jeunes, ils ne sont pas prêts à vivre ça. Aujourd'hui, souvent les deux travaillent, et la qualité de vie devient plus importante. C'est pourquoi je pense que ça va avoir un effet sur les régions, surtout les régions comme la nôtre, où la qualité de vie est extraordinaire... On a tout, on n'a rien à envier aux autres, tout ce qu'on veut on l'a ici. Donc d'après moi il va y avoir un retour, à cause de la génération. Aujourd'hui, les jeunes en bas de 30 ans, je le sais, j'en vois toute la journée, ils n'ont pas les mêmes valeurs que les gens entre 30 et 40 ans [ni ceux] entre 40 et 50 ans... »

En plus de la qualité de vie, certains attribuent le retour en région à des opportunités d'emploi particulières :

« Pour les jeunes qui sont en région, qu'ils viennent de la région ou d'ailleurs, je pense sincèrement, pour l'avoir vécu moi-même, que leur capacité à s'épanouir dans un milieu rural est plus grande que s'ils évoluent professionnellement à Montréal ou à Québec ou dans les centres urbains. D'abord, parce que les gens, rapidement, ils le remarque, ils remarquent ses capacités, ses compétences, et les gens sont à la recherche de ces compétences-là. Et il y a aussi moins de compétition. Donc c'est fantastique, très valorisant pour les jeunes qui arrivent... moi je n'ai pas vu beaucoup de jeunes diplômés arriver en région et dire qu'ils ne trouvent pas d'emploi. Les compétents, les diplômés, ceux qui ont ce qu'il faut... se placent rapidement. »

« Il vaut mieux être un leader dans un village qu'un pion dans une grande ville. Les portes s'ouvrent plus facilement ici quand t'es dynamique que dans une grande ville. À Montréal, je me sentais petit, et je ne savais pas où m'exprimer. »

Lorsqu'on parle de migrants de retour, on parle souvent d'implication socio-économique. Ainsi, certains jeunes interrogés qui étaient eux-mêmes partis et ensuite revenus avaient l'impression qu'ils devaient revenir pour changer leur région. Voici un portrait-type qui mérite qu'on s'y attarde : (*les noms ont été changés pour conserver l'anonymat*)

« Quand je suis tombée enceinte, c'est là que ça a commencé. Moi je suis la précurseur du retour en région de toute la gang. Je suis venue ici seule avec mon chum qui venait de Beloeil, alors j'en ai fait un « immigrant ». J'ai ensuite commencé à *gossier* mes amis, Annie était à côté de Victoriaville, Julie était à Québec, j'avais des amis aussi à St-Hyacinthe... on avait tous des enfants, les mêmes buts, les mêmes visions, mais on était tous à un coin ou l'autre de la province [...]. J'ai insisté pour que tout le monde me suive. Je les ai convaincus en leur expliquant qu'il y avait plein de potentiel à développer ici... les jeunes ne font rien ici sauf se promener en *char* et faire des *starts* su'l boulevard... ils se promènent en 4 roues et en *ski-doo* et ils ne développent pas la région, et cette dernière stagne. Je leur ai dit que notre région avait besoin de monde qui allait faire quelque chose pour faire bouger la place. Donc je les ai convaincus

et on est revenus pour ça. [...] Mon amie Annie, à son retour, était d'abord sur le B.S., et finalement, elle a monté [un] café végétarien [...]. Si on était resté icitte toute notre vie, on n'aurait jamais pu développer quelque chose comme ça, on n'aurait même pas su que ça existait... Dans ce café, il y a de l'influence de partout... que ce soit dans la bouffe, dans l'expérience des gens qui y travaillent... moi j'ai travaillé dans des restos, des cafés, je n'aurais jamais su être une bonne serveuse si je n'avais jamais pris cette expérience ailleurs... des cafés, [ici], il n'y en a pas, à part le café du centre d'achat... je n'aurais jamais su faire un bon expresso... Ya aussi tout le côté de se conscientiser... c'est pas ici que c'est la grande force, le bio, la conscience sociale, acheter local, tout ça, moi j'ai travaillé sur une ferme biologique et Annie faisait pousser des légumes bios, on faisait partie d'un OSBL... on a tous acquis ces connaissances-là, ces expériences-là, ailleurs... c'est pas ici qu'on aurait appris ça. Moi j'ai toujours su que j'allais un jour revenir, donc à la minute où je suis tombée enceinte je suis revenue. Et je ne veux pas repartir. Je veux développer des choses ici [...] un jour je vais ouvrir ma boutique de santé naturelle... je sais ce qu'il n'y a pas ici et d'ici trois ans ça va se faire. »

Dans toute la philosophie du retour en région, un acteur nous a expliqué un paradoxe fort intéressant : Par le passé, revenir dans sa région d'origine après être parti en ville était un symbole d'échec. Ainsi, dans la vieille mentalité, le retour en région n'est pas perçu comme quelque chose de positif mais plutôt comme un retour à la case départ.

Enfin, si pour les acteurs impliqués dans la stratégie MigrAction, l'attitude positive est à l'agenda, c'est aussi parce que selon les études menées par le GRMJ, un jeune part pour vivre sa vie, mais il revient pour la qualité de vie.

5.1.2.1.3 L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX JEUNES DANS LA RÉGION

Comment les acteurs interrogés perçoivent-ils l'arrivée de nouvelles personnes au sein de leur territoire? On ne parle pas ici des migrants de retour, mais des nouveaux tout court. Nouveaux jeunes, de la ville, d'une autre région, d'un autre pays... attirés par la nature, par l'envie du grand large, ou tout simplement venus pour étudier ou pour travailler... comment les acteurs les perçoivent-ils? Sont-ils perçus comme une menace ou comme une opportunité? Qui sont-ils?

a) En Bourgogne

En Bourgogne, les acteurs interrogés ne sont pas très optimistes face à l'arrivée de nouveaux jeunes dans la région. Un grand fatalisme règne dans les discours, à savoir que seuls les retraités pourraient y trouver leur compte. Ou encore des jeunes, provenant des régions proches, pour des raisons diverses. Mais puisque l'importance de l'emploi est supérieure à la qualité de vie selon la plupart, pourquoi un jeune viendrait-il s'installer dans une région où le chômage chez les jeunes est dramatique? « [ils proviennent] des régions assez proches. Souvent davantage de passage, ils ne s'établissent pas longtemps. Pas des jeunes familles, des retraités. Les rêves de campagne c'est vraiment perdu, il n'y a pas de services, pas commode. Faut aller en ville. »

« Comment peut-on maintenir les jeunes sur notre secteur? Ou miser sur l'accueil des nouveaux? Que leur faut-il? Comment y arrive-t-on? Qu'ont-ils besoin? Travail pour l'épouse? Apporter des réflexions pour maintenir des jeunes qu'on a formés sur notre région? Je n'ai pas l'impression qu'on a de démarche forte autre que pleurer sur notre sort. On se morfond de la situation, on dit : Ils partent, ils partent, ils partent, et après on essaie de dire : on fait du développement économique en pensant que ça leur permettra de rester, mais ainsi on n'a pas la situation entre les mains. Quels sont les autres éléments qui permettraient à un jeune de rester sur sa région, à emploi différent, mais une attractivité complémentaire qui ferait qu'il a choisi de rester plutôt que de partir parce qu'il y a suffisamment d'éléments qui le font rester? Alors comment on est attractif sur certains points, qui sont parfois négligés par les jeunes... comme le temps de transport... »

« donc même avec des éléments lourds en contrepoids, c'est pas forcé que les gens reviendraient quand même parce que je serais tenté de dire, même si tout le monde le dit, quand on a 25 même 30 ou 40 ans, même si on ne néglige pas l'approche qualité de vie, l'intérêt pour l'emploi, la profession, est parfois supérieur à la qualité de vie ».

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui est d'abord frappant, c'est que malgré la stratégie MigrAction, il semble qu'il y ait absence de stratégie coordonnée afin d'attirer des nouveaux jeunes dans la région. Les acteurs sont sincères, ils dénotent la difficulté d'intégration qu'ont les nouveaux et leur perception est que l'absence d'attachement en est pour beaucoup.

« Je pense que c'est plus difficile... Par exemple, pour l'attachement aux racines, aux amis, à la famille... Moi j'ai mon port d'attache, mais quand tu ne viens pas d'ici, t'as moins d'attache. Moi je me dis que je n'ai pas envie d'avoir des enfants qui ne connaissent personne, qu'ils soient loin de la famille et tout, donc je me dis que les gens qui arriveraient d'ailleurs ce serait la même chose pour eux, la plupart des gens essaient d'être proche de leur famille, dépendamment des valeurs... »

De plus, plusieurs ont soutenu le fait que la population de la région ne soit pas toujours très ouverte à la nouveauté, que parfois même, certains acteurs (qui sont des nouveaux arrivants) ont dû passer à travers de dures épreuves avant de se faire accepter.

« Quand je suis arrivé ici, avec le CV que j'avais, l'expérience, mon bilinguisme, je me suis dit que ça serait facile de me trouver un emploi. Mais j'ai eu beaucoup de difficulté... On me disait que je n'aurais jamais de chance, qu'on n'engagerait jamais quelqu'un de Montréal au détriment de quelqu'un d'ici. On me convoquait en entrevue pour me dire : « T'as pas le profil de l'emploi qu'on veut, mais on t'a convoqué pour comprendre pourquoi t'es venu de Montréal pour travailler ici. Avec le CV que tu as, tu étais correct à Montréal?! » On me disait, « avant, tu avais un beau bureau en hauteur avec vue sur la ville, ici, ton bureau, il serait à côté de la *shop!* » Ils ne faisaient que dénigrer le poste pour lequel ils recherchaient quelqu'un. Ils ne comprenaient pas pourquoi j'avais quitté ce que j'avais à Montréal pour m'en venir ici. Même si c'était par amour pour ma blonde, pour eux, c'était incompréhensible. Ils n'ont jamais eu besoin de moi, ils voulaient uniquement comprendre ce que je faisais ici. »

L'image de la région est un aspect important pour attirer des nouveaux jeunes chez soi. Ainsi, la fracture générationnelle dont plusieurs acteurs ont fait mention nuirait à cette image souvent associée aux guerres de clochers, image que de nombreux acteurs de la stratégie MigrAction veulent démanteler.

« Et que penses-tu que j'ai fait? J'ai appelé tous mes amis de Montréal pour leur raconter l'histoire... ce qui n'aide pas à la réputation des régions. Je leur disais, penses-y deux fois avant de déménager en région, tu ne trouveras pas un emploi facilement. C'est un protectionnisme qui leur nuit plus qu'autre chose. Et ça, les gens d'ici ne s'en rendent même pas compte, ils ne le savent pas... On dit toujours que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont accueillants... oui, comme touriste, à bras ouverts. Ils t'invitent chez eux, à boire une bière, même s'ils ne te connaissent pas, ils sont supers, tant que tu repars. Mais si tu ne repars pas, là c'est plus pareil pantoute. »

« Faut aller assez jeune pour perdre un peu de cette mentalité-là. Même dans la trentaine, ils sont comme ça. Les 35 et plus ont récupéré la mentalité de leurs parents. Les plus jeunes sont plus ouverts. Quand je vois des immigrés ou des anglophones, je suis tout énervé, car pour moi ça me rappelle Montréal. Je ne connais pas une seule personne qui vienne de l'extérieur et qui a trouvé son intégration facile ici. »

Selon la plupart des acteurs interrogés, si l'intégration des néo-ruraux ne semble pas encore chose facile au Saguenay, celle des immigrants est loin d'être faite. Avec les pénuries de main-d'œuvre à venir dans la région, les acteurs semblent ambivalents face à l'immigration. Autant ils perçoivent qu'ils n'auront pas le choix de les accueillir, autant leur culture exige une intégration complète.

« L'idée est intéressante d'aller chercher des jeunes d'ailleurs. Ce n'est pas facile l'immigration pour quelqu'un qui arrive ici, tout le monde est blanc et francophone... Les gens sont ouverts, mais les immigrants ne semblent pas à l'aise. Les « accommodements raisonnables » n'ont pas aidé des régions comme la nôtre... on a une certaine ouverture, mais ya des barrières qu'il ne faut pas franchir, il faut qu'ils s'intègrent à notre société et dans l'ensemble, je pense que les gens s'intègrent [quand même] bien ici. »

« L'adoption internationale a aussi aidé à diminuer les préjugés... ils ont vu des étrangers vivre comme eux. Ça a aidé beaucoup en région sur des choses où les gens avaient beaucoup de préjugés. »

« C'est vrai que de l'extérieur on a l'air de gens chaleureux mais pas ouverts. Mais c'est une mentalité de rang ou de campagne... on avait, avant, beaucoup de chicanes de clôtures ou de vaches et on est un peu resté avec cette mentalité-là. On est un peu ignorants, peut-être pas sur le reste du Québec mais sur le reste du monde. S'ouvrir à d'autres cultures, c'est accepter de changer aussi... Faut accepter qu'il y ait des gens qui ont des modes de vie différents, des priorités, des valeurs qui sont différentes. Mais je ne dirais pas que dans la région c'est dur de s'implanter. Il y en a qui l'ont fait, mais c'est sûr qu'ils sont assimilés, au sens sociologique du terme. En général, les immigrants qui arrivent à bien s'intégrer sont ceux qui sont complètement assimilés par la culture québécoise et régionale. »

5.1.2.1.4 LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE

L'ampleur médiatique d'un problème peut avoir un effet important sur les représentations sociales que s'en feront les acteurs. La façon dont la question de la migration des jeunes est médiatisée est ici précisée par les acteurs interrogés, telle qu'ils la perçoivent.

a) En Bourgogne

Selon certains acteurs interrogés, on ne publie pas beaucoup sur la question. On peut remarquer aussi une certaine divergence dans les perceptions, à savoir que selon certains, on aime parler des

jeunes en négatif, alors que pour d'autres, on évite carrément le sujet : « On ne parle que des beaux paysages, on met en valeur le patrimoine, on parle des retraités qui arrivent, des touristes qui visitent, mais pas des jeunes qui partent ». Ainsi, certains acteurs dénoncent le fait qu'on parle du vieillissement démographique avant de parler des jeunes ou encore qu'on n'ait jamais produit d'enquête fondamentale sur le sujet.

b) Au SLSJ

Certains acteurs perçoivent la médiatisation du sujet comme étant empreinte de négativisme : « Régulièrement. C'est toujours négatif : La grande ville vient voler les jeunes », alors que d'autres perçoivent une baisse dans ce négativisme médiatique :

« Regarde le journal le Quotidien... 4 fois sur 5, c'est une nouvelle négative. Ils en sont conscients, parce qu'actuellement il y a un comité repère qui a été mis sur pied. Ça porte sur les perceptions que les gens ont de la région ainsi que celle que les gens de l'extérieur ont de la région. Il y a beaucoup de travail à faire à ce niveau-là, surtout à l'extérieur. On est encore vu comme Alcan, la forêt, l'accent, les bleuets, le ski-doo et les quatre roues. Les médias ont un grand rôle à jouer. Quand Monsieur Madame tout le monde écoute les nouvelles le soir et [qu']on ne montre rien de positif sur la région, il restera fataliste en pensant qu'il ne peut rien faire. C'est faux! Ne serait-ce que d'arrêter de transmettre un message négatif. Tout est dans l'attitude. »

De nombreux acteurs ont fait référence au fameux autobus jaune, une nouvelle médiatique qui prétend que l'équivalent d'un autobus scolaire de jeunes partirait par semaine pour un seul jeune qui revient. C'est une nouvelle qui semble revenir régulièrement et qui, selon certains, n'est plus représentative de la situation. Néanmoins, l'exode des jeunes est un sujet qui semble fort populaire dans la presse locale.

« Ça revient régulièrement, plusieurs fois par année, on sort l'autobus jaune [...]. Dès qu'on parle d'économie, de taux de chômage qui varie, de la fermeture d'une entreprise, dès qu'on parle d'un problème au niveau de l'emploi, la question de l'exode des jeunes revient. On n'est pas insensibilisé, on en entend en masse parler. »

Enfin, certains acteurs perçoivent l'aube d'un nouveau discours, celui de la prise en charge, celui qui dit : « arrêtons d'attendre après le gouvernement ».

5.2 LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION

« Si on continue à faire ce qu'on a toujours fait, on aura les résultats qu'on a toujours eus »

La migration des jeunes a pour conséquence de nombreux impacts sur la collectivité, qu'ils soient d'ordre économique, social, politique ou autre. Ces impacts peuvent entraîner des mobilisations diverses de la part des acteurs touchés par ces conséquences. Ces mobilisations peuvent se définir

sous plusieurs formes, de la manifestation dans la rue à la création d'associations, d'organismes, de groupes organisés, formels et informels, voire même de lobbyistes.

5.2.1 LA PRÉOCCUPATION COLLECTIVE

Pour qu'il y ait mise à l'agenda des politiques, un problème public doit refléter une préoccupation collective au sein de la population. Les acteurs interrogés nous ont fait part de leur perception de l'intensité de la préoccupation chez la population ainsi que chez les acteurs politiques.

a) En Bourgogne

Les acteurs rencontrés ne perçoivent pas, pour la majorité, de préoccupations collectives au sein de la population. S'ils sont persuadés que les institutions publiques sont davantage préoccupées, c'est aussi parce qu'ils perçoivent un décalage entre l'élite et la population. Encore empreints de fatalisme, les discours bourguignons relatent que la préoccupation majeure, c'est davantage le chômage. Pour certains, c'est qu'on refuse d'accepter le problème, pour d'autres, c'est qu'il est carrément incompris. Néanmoins, les perceptions recueillies dénotent une grande inertie sur les problèmes locaux, une culture de l'anticipation difficile et une inaction de la part des décideurs et ce, dû à plusieurs raisons. Parmi celles-ci, les acteurs perçoivent que la question de l'éducation nationale est plus urgente. Tant l'inadéquation travail/formation que le positionnement difficile de la Bourgogne semblent préoccuper davantage les gens, selon les acteurs. De plus, l'absence de sentiment d'appartenance semble fortement associée à l'absence de préoccupation collective. Pour la plupart, les préoccupations régionales touchent davantage la retraite et le chômage. « On a oublié les jeunes ». Enfin, si les gestionnaires des entreprises aiment bien lancer la balle aux politiques, ces derniers font la même chose : « les entreprises ne ressentent pas le sentiment d'urgence ». Malgré tout, certains acteurs davantage concernés par la question perçoivent une certaine préoccupation, mais pas à tous les niveaux.

b) Au SLSJ

Puisque l'anticipation semble bien difficile selon certains acteurs, c'est le sentiment de survie qui a un jour poussé quelques personnes à se préoccuper de la migration des jeunes. Le sentiment très fort d'appartenance à la région semble pour sa part avoir engendré une préoccupation pas totalement collective, mais suffisamment généralisée pour se faire sentir.

« On est avancé parce qu'il y a une question de survie qui est très importante. Les régions se disent : Si on veut être là dans 15, 20 ou 25 ans, il faut tout de suite déployer des moyens agressifs, audacieux et

forts... et [...] cet état-là, celui de survie, motive énormément les gens de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Grand Nord, de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine... les gens sont poussés par une espèce de volonté de dire « je suis fier de mes racines, je veux continuer de vivre chez moi, et je peux contribuer encore plus au développement du Québec ».

« Je pense que c'est quelque chose qui préoccupe non seulement la ville de Saguenay, mais tous les intervenants régionaux. La migration des jeunes est une problématique importante. Ça a des conséquences sur l'aménagement du territoire, à court et moyen terme, même les services publics, les fermetures d'école... c'est un jeu de domino, ça va atteindre tous les éléments d'aménagement du territoire, le logement, le développement industriel, la main-d'œuvre... »

« La plupart des gens le savent, et savent que c'est mauvais pour la région. Ici, on a un sentiment d'appartenance fort pour la région et ça les blesse. Ils ont des réactions émotives. À Saguenay on le sent moins, mais dans les villages, ils le ressentent plus fort. Ça dérange les gens dans la population. »

Certains acteurs ont démontré du scepticisme face la préoccupation des élus : « Tant qu'ils auront des électeurs à convaincre en région et tant que les régions auront un poids politique à Québec... Pourtant, même Montréal perd des jeunes qui partent à Toronto... La place des jeunes professionnels en Amérique du Nord est un plus économique pour n'importe quel milieu... »

5.2.2 L'ORIGINE DE LA PRÉOCCUPATION

a) En Bourgogne

Si l'exode des jeunes n'est pas un phénomène nouveau en Bourgogne, la préoccupation qui la suit semble être arrivée il y a très peu de temps.

« Le phénomène s'est accéléré, car autrefois la mobilité n'était pas la même. Ce n'est même pas la mondialisation, mais le développement de l'économie et de la société. Mais ça touche une catégorie de jeunes uniquement, et c'est d'autant plus grave, car c'est l'exode des cerveaux. »

b) Au SLSJ

Le phénomène n'est pas nouveau non plus au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais selon les acteurs, c'était une question de survie de mobiliser les populations.

« C'est devenu plus grave depuis le milieu des années 90, depuis que la courbe démographique s'est inversée... Notre apogée était en 1960 mais depuis 1990, c'est exponentiel, la baisse. Ça fait 10-15 ans que la cloche est sonnée. Le problème est pris au sérieux, mais ya pas de solution miracle. »

« Dans les années 70, dans le Bas Saint-Laurent, il y a eu une opération dignité. Le gouvernement, à ce moment-là, voulait fermer des villages, et les gens se sont mobilisés. Ils ont dit non, on va survivre, on va continuer d'habiter chez-nous. [...] à partir du moment où les communautés vivent des moments difficiles sur le plan économique, je pense qu'il y a une prise de conscience qui se fait. Et le fait aussi de voir les jeunes quitter et quitter et quitter sans retour, il y a des régions qui se sont dotées d'institutions de niveau collégial sur leur territoire donc pour retenir les jeunes, aussi. Il y a eu beaucoup de progrès depuis le milieu des années 80 jusqu'à aujourd'hui. À un moment donné, le déclic s'est opéré et les gens ont dit :

si on ne fait rien pour attirer les jeunes chez nous, c'est la mort qui nous attend... et ça revient à la question de la survie. »

5.2.3 LES INITIATIVES PUBLIQUES ASSOCIATIVES ET/OU PRIVÉES POUR FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES DANS LA RÉGION

Les initiatives pour contrer la migration des jeunes, pour favoriser l'établissement des jeunes en région, pour encourager l'entrepreneuriat en région ou encore pour soutenir les jeunes, les familles ou les habitants de la région sont des initiatives qui peuvent prendre différentes configurations. On les retrouve sous formes d'organismes, de tables de concertation, d'associations, de stratégies, de sites Internet et de publicités. Les initiatives de type centrales (politiques publiques), seront analysées plus loin et séparément des autres types d'initiatives.

Dans les tableaux qui suivent, la plupart des initiatives ont été répertoriées et classifiées, pour les deux régions à l'étude, d'abord selon :

1. Qu'elles sont plutôt **diffuses**, c'est-à-dire pouvant aider à favoriser l'établissement des jeunes en région, mais dont l'objectif premier n'est pas le cas;
2. Qu'elles sont **spécifiques aux jeunes**, mais pas nécessairement à l'établissement de ceux-ci dans la région;
3. Qu'elles sont **spécifiques aux jeunes et à l'établissement** de ceux-ci dans la région.

Aussi, dans les mêmes tableaux, les initiatives seront aussi classées selon leur nature, soit :

1. **Locale publique** : D'origine et de présence locale avec des fonds principalement publics; tel que MigrAction, qui est propre au Saguenay-Lac-Saint-Jean;
2. **Locale privée** : D'origine et de présence locale avec des fonds principalement privés, comme l'entreprise Cible-Action, qui a l'objectif de placer des jeunes chercheurs d'emploi en région;
3. **Supralocale avec assise locale (publique)** : D'origine supralocale (donc provenant d'une instance plus haute) mais avec une ou des assises locales + sources de fonds principalement publics, tel que l'organisme Place aux Jeunes, qui couvre les régions du Québec en entier, mais dont le bureau principal se trouve à Québec;
4. **Supralocale avec assise locale (privée)** : D'origine supralocale (donc provenant d'une instance plus haute) mais avec une ou des assises locales + sources de fonds

principalement privés, tel que Familles Rurales, dont le siège social est à Paris pour représenter les familles rurales, qui paient une adhésion annuelle à l'association afin d'assurer sa survie;

5. **Locale avec assise supralocale (publique)** : Centre décisionnel local avec présence de maison-mère supralocale + sources de fonds principalement publics, tel que les Centres Locaux de Développement (CLD);
6. **Locale avec assise supralocale (privée)** : Centre décisionnel local avec présence de maison-mère supralocale + sources de fonds principalement privés : sont représentées par des organismes tels que les Jeunes Chambres de commerce, où les initiatives sont locales mais toujours en contact avec le regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec.

TABLEAU 5.1 LES INITIATIVES EN BOURGOGNE

Initiative		Diffuse (pouvant aider, non spécifique aux jeunes)	Spécifique (aux jeunes mais non à l'établissement en région)	Spécifique aux jeunes et à l'établissement en région
locale	Publique	<p>CŒUR DE VILLAGE* (Développement de l'offre locative en milieu rural, l'opération Cœur de village, montée en coopération avec la Région, a pour objectif de restructurer les espaces publics et propriétés d'une commune ou d'un village, dans le respect des matériaux et aménagements existants, afin de garder au site ainsi réaménagé, son identité d'origine.)</p> <p>FETE (association indépendante qui a comme objectif de faire avancer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes; faire progresser la mixité des formations et des emplois et promouvoir les formations et les métiers techniques pour les femmes)</p>	<p>PREMICE (dispositif régional d'incubation d'entreprises technologiques innovantes dénommé "Pôle de Ressources et de Management de l'Innovation et de la création d'entreprises" (PREMICE) qui s'est fixé comme objectif de susciter, détecter, accompagner et soutenir financièrement des projets de création ou de développement d'entreprises technologiques innovantes valorisant la recherche et les ressources des membres fondateurs de Premice)</p> <p>ATHENEUM (centre culturel de l'Université de Bourgogne : soutient les projets culturels étudiants)</p>	
	Privée			
supra locale avec assise locale	Publique	<p>ANPE (L'Agence Nationale Pour l'Emploi a pour mission principale de favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi, d'aider les demandeurs d'emploi à retrouver un emploi et d'aider les employeurs à recruter.)</p> <p>APCE (L'Agence pour la Création d'Entreprises est une association Loi 1901. Créée en 1996 à l'initiative des pouvoirs publics, elle intervient dans le processus d'aide à la création d'entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> * à la manière d'une agence d'informations au travers de son portail internet, de ses publications et de fiches pratiques, elle assure la triple mission, de promouvoir l'esprit d'initiative, d'informer sur les mesures prises en faveur de la création d'entreprises et les dispositifs en place au niveau national et local et d'orienter le créateur dans ses démarches, * en support technique des réseaux d'accompagnement et des collectivités pour leur apporter la formation et les outils d'une action de terrain de qualité, * pour suivre l'évolution du processus de création d'entreprises, réaliser des études statistiques et des notes de conjoncture par secteur d'activité et bassin d'emplois, qualifier les attentes et les besoins en matière d'accompagnement. <p>ACCRE (Aide aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise : L'aide aux demandeurs d'emploi créant ou</p>	<p>CIO * (Conseil en formation et en orientation : L'État, les partenaires sociaux et des Régions se sont associés pour créer un outil commun et innovant permettant aux internautes d'accéder à des informations utiles et fiables pour s'orienter professionnellement à toutes les étapes de la vie.)</p> <p>CIDJ * (Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse est une association qui accueille et informe les jeunes sur tous les domaines qui les concernent : initiatives et projets, études, métiers, formation en alternance, orientation, emploi, formation continue, stages en entreprise, jobs d'été, séjours linguistiques, bourses, logement étudiant, mobilité internationale... Le CIDJ est au cœur d'un réseau de 1 600 lieux d'information des jeunes)</p> <p>MISSION LOCALE (aide aux jeunes défavorisés entre 16 et 25 ans : accès à un conseiller pour aide, assistance et appui dans les démarches sociales et professionnelles)</p> <p>AFIJ (L'Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés, est née du désir des organisations étudiantes représentatives et des mutuelles étudiantes d'intervenir concrètement pour apporter des solutions au problème de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur. Créée en août 1994, l'AFIJ a signé dès mars 1995 une première convention avec l'État et reçoit depuis cette date son soutien. L'AFIJ s'adresse à TOUS les étudiants d'établissements d'enseignement supérieur issus de l'enseignement supérieur de tous niveaux de formation.</p>	<p>CESR (Le Conseil économique et social régional est, auprès du Conseil régional et de son Président, l'Assemblée consultative régionale. Lieu de concertation et de réflexion, le C.E.S.R. concourt par ses avis à l'administration de la Région. Organisation d'assises régionales à l'écoute des jeunes : but : comprendre les migrations.</p>

		<p>repreant une entreprise (Accre) consiste en une exonération de charges sociales pendant un an.)</p> <p>EDEN (Encouragement au développement d'entreprises nouvelles : L'État peut apporter son aide financière aux personnes remplissant certaines conditions qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Cette aide prend la forme d'une avance remboursable ; elle doit être demandée avant la création ou la reprise de l'entreprise et entraîne le bénéfice de l'exonération de cotisations sociales et du maintien de l'allocation de solidarité spécifique prévus dans le cadre de l'ACCRE.)</p>	<p>PROJETSJEUNES21* Fonds d'aide à l'initiative des jeunes : aide financière qui peut aller jusqu'à 800 euros : écoute et accompagnement, appui technique ou matériel. Pour les jeunes de 13 à 25 ans qui résident en Côte d'or. Pour réaliser un rêve, un projet, seul(e) ou à plusieurs.</p> <p>ATOOUT JEUNES 21* (site d'informations et d'activités culturelles, sportives et autres pour les jeunes de 14-25 ans)</p> <p>CRIJ* (Centre Régional d'Information Jeunesse : Le CRIJ Bourgogne, association loi 1901, exerce une mission de service public en diffusant auprès des jeunes et des adultes une information au plus près de leurs préoccupations : études, métiers, emploi, formation professionnelle continue, santé, logement, loisirs, sports, vacances, étranger, Europe... selon les principes de la charte Information Jeunesse garantissant l'impartialité et l'aspect pratique de l'information.)</p>	
	Privée	<p>FAMILLES RURALES* (Premier Mouvement familial en France. Composé de 3000 associations locales, il regroupe 180000 familles adhérentes. 45000 bénévoles et 20000 salariés animent le réseau. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle. Depuis plus de 60 ans, le Mouvement remplit différentes missions : Répondre aux besoins des familles; Défendre leurs intérêts, Accompagner les parents dans leur mission d'éducation et Participer à l'animation des territoires ruraux)</p>		
Locale avec assise supra locale	Publique			<p>GRAND-DIJON* Depuis l'an 2000 : le Grand Dijon, la Communauté de l'agglomération dijonnaise est une entité nouvelle qui s'inscrit dans le cadre de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. Approuvée à l'unanimité par les conseils municipaux des vingt-deux communes concernées, la création du Grand Dijon (ex COMADI) atteste leur volonté déterminée de mettre à profit les opportunités nouvelles offertes par la loi pour construire ensemble une collectivité d'avenir. Regroupant 22 communes. -Campagne de publicité : « Études supérieures? Après mon bac, je monte à Dijon!- Dijon monte, profitez du voyage! » - Carte-culture étudiants: 5€ (rabais sur spectacles) - Dispositif d'aide à l'accès à la propriété</p>
	Privée	<p>CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie : Aide à la reprise ou création d'entreprise en Bourgogne)</p>		<p>BANQUES (bourses et formations diverses dédiées aux jeunes)</p>

*Travaille en concertation avec d'autres

TABLEAU 5.2 LES INITIATIVES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Initiative		Diffuse (pouvant aider, non spécifique aux jeunes)	Spécifique (aux jeunes mais non à l'établissement en région)	Spécifique aux jeunes et à l'établissement en région
locale	Publique	TABLE AGROALIMENTAIRE DU SLSJ* (La mission de la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean est de promouvoir, soutenir et réaliser des projets et des actions liés aux enjeux de l'industrie agroalimentaire en concertation avec les acteurs régionaux)		<p>STRATEGIE MIGRACTION* (5 cibles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser une image positive commune de la région, de ses attraits et de ses jeunes 2. Doter la région de politiques et mesures favorisant l'établissement des jeunes dans la région 3. Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des nouveaux diplômés (l'emploi) 4. Offrir à un plus grand nombre de jeunes la possibilité de vivre des expériences d'entrepreneuriat individuel, collectif ou coopératif 5. Favoriser l'implication et la participation sociale des jeunes dans le développement local et régional (développer le sentiment d'appartenance <p>-Publicités et feuillets <i>migractifs</i> pour encourager le retour en région - Engagement d'agents de mobilisation - Bourses <i>migractives</i> 18-35 ans (pour les jeunes qui viennent s'installer au SLSJ)</p> <p>TABLE MIGRACTIVE COMTÉ ROBERVAL* (Dans le comté Roberval, une <i>Table MigrActive</i> a été mise sur pied en 2003, regroupant une vingtaine d'acteurs du milieu. La Table est responsable du suivi du plan d'action local de la Stratégie et assure la gestion du <i>Fonds MigrAction</i> mis sur pied pour financer des initiatives locales dans la MRC du Domaine-du-Roy et la MRC de Maria-Chapdelaine en lien avec la Stratégie.) -Bonus Bleuet : Bonus démarche d'affaires ou entrevue (LSJ) + Bonus Établissement (LSJ) -Campagne de promotion « image positive » -5à7 Bleuets recherchés (Montréal, Qc, Gatineau) -Création d'un personnage Jean-Phil au Lac</p> <p>LE DÉFI DU PARC* : concours pour les nouveaux arrivants au LSJ depuis moins d'un an : Le Défi du Parc a comme objectif de proposer des incitatifs financiers aux jeunes adultes qualifiés en situation de migration et de susciter un intérêt de la part des entreprises régionales et des gens influents du milieu afin qu'ils multiplient les avantages comparatifs de vivre dans la MRC. Les nouveaux migrants recevront avec leur certificat, un chèque de 100 \$ de la MRC, 100 \$ d'épicerie de chez Métro Dubé, une marge de crédit au taux zéro et aucun frais de transaction chez Desjardins durant un an, 6000 points primes chez Pharmaprix Richard Naud, une réduction de 100 \$ à l'achat d'une police d'assurance automobile ou d'une assurance habitation sans frais d'administration et à l'achat d'une assurance-vie, une assurance accident équivalente chez Tremblay Assurances, 15 % de rabais sur un déneigement annuel en 2006-2007 d'Agriforfait, 25 \$ de rabais sur une réparation mécanique chez Lajoie auto 2000, ainsi qu'au Garage Fernand Desgagné, un soin du visage d'une valeur de 60 \$ à la Clinique d'esthétique Rêve et Détente, un rapport d'impôts gratuit aux Services financiers GESTRIX enr. et un rabais de 20 \$ chez Meubles Gilles Emond.</p> <p>TABLE MIGRACTIVE SAGUENAY* - Programme Avantages Saguenay</p>
	Privée		CIBLE-ACTION (Entreprise spécialisée en recherche d'emploi et en gestion des ressources humaines)	
supra	Publique	CQCM*(Conseil québécois de la coopérative et de la mutualité) - aide à la création de coopératives partout au	CPJ* (Conseil Permanent de la Jeunesse : vise, par ses recherches et ses actions,	PLACE AUX JEUNES* (Place aux jeunes est un organisme favorisant la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et

locale avec assise locale		Qc	à défendre les besoins et les intérêts de la jeunesse. Il vise également à promouvoir l'apport des jeunes à l'évolution de la société québécoise. SAJE* (société d'aide aux jeunes entrepreneurs)	nationaux et ce, au profit des milieux ciblés) -séjours exploratoires en région - concours d'écriture - agents de migration locaux - guide de l'entrepreneur TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS RÉGIONAUX DU QUÉBEC* (Il existe un forum jeunesse régional dans chacune des régions administratives du Québec, de même qu'au sein des nations Cri et Inuit. Les Principaux mandats des forums jeunesse régionaux: • favoriser la représentation des jeunes en région; • encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux; • exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse; • promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale et coordonner les actions des agents de participation citoyenne ; • soutenir financièrement des actions jeunesse structurantes, ainsi que des projets locaux et régionaux, par l'intermédiaire du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Les deux principaux objectifs des forums jeunesse régionaux sont ainsi de susciter la participation sociale des jeunes en région et de faire de ceux-ci de véritables acteurs du développement local et régional. CONGRÈS NATIONAL POUR AJIRR* (Avenir des jeunes Innovateurs regroupés en régions) CJE* (Carrefour jeunesse-emploi) -Accompagner les 16 à 35 ans vers leur intégration socioprofessionnelle - Rembourse une partie des dettes des étudiants de retour dans la région - Agents de sensibilisation en entrepreneuriat jeunesse (suivis individuels)
	Privée		JEUNE COOP JEUNES ENTREPRISES	
Locale avec assise supra locale	Publique	CRÉ* (Conférence Régionale des Élus) - Défi majeur = croissance démographique CLE* (Centre local d'emploi : aide à la recherche d'emploi) DEC (Développement économique Canada) - Aide à la diversification économique des collectivités		RAJ* (Regroupement Action Jeunesse) - Prends ta place : outil qui vise à augmenter et à faciliter l'implication des jeunes de moins de 35 ans dans les différentes organisations et instances décisionnelles de la région CLD* (Centre Local de Développement) - Jeunes entreprises - Fonds jeunesse SADC* (Société d'Aide au Développement des Communautés) - Stratégie jeunesse - aide aux jeunes entrepreneurs 18-35 ans
	Privée	JCC (Jeune Chambre de Commerce) CAISSES DESJARDINS -Bourses d'emploi Desjardins		CAISSES DESJAR-DINS -Programme jeunesse Desjardins : Accession première propriété 18-35 ans

*Travaille en concertation avec d'autres

Des tableaux précédents, quelques éléments particuliers sont importants à noter. D'abord, il semble que les initiatives mises en place en Bourgogne soient souvent axées sur l'accès à l'information et/ou sur l'aide à l'orientation (donc vers l'aide personnelle au jeune), tandis qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les initiatives semblent davantage tournées vers l'encouragement à l'établissement et/ou au retour dans la région, avec des incitatifs de mise en valeur du jeune (Prends ta Place, Place aux Jeunes, soutien aux actions locales, entrepreneuriat, etc.) De plus, il est intéressant de noter qu'en Bourgogne, les associations sont presque toutes nées d'initiatives supra locales, où il n'est pas rare de trouver les mêmes associations dans les autres régions de France. Par contre, au Saguenay Lac-Saint-Jean, il semble que beaucoup d'initiatives soient nées localement au sein de la région et parfois mises sur pied sur des parties de territoire uniquement. Il semble finalement que dans la région du Saguenay Lac-Saint-Jean, les acteurs locaux tentent de créer et de maintenir une grande concertation entre les associations, les organismes, l'État et les entreprises, afin de consolider leur offre auprès des jeunes, tout en favorisant leur financement. En contrepartie, notons que les initiatives en Bourgogne, malgré le fait qu'elles soient nombreuses à assurer un soutien des jeunes, ne reflètent pas l'image d'une concertation bien ancrée. Nonobstant le fait que certaines associations travaillent de pair avec la région, la ville ou les entreprises, elles ne semblent pas beaucoup s'associer entre elles afin d'engendrer une offre davantage concertée.

PERCEPTIONS DES ACTEURS DES INITIATIVES

a) En Bourgogne

Selon les acteurs bourguignons rencontrés, la question de la migration des jeunes ne relève pas des associations :

« Dans notre pays, ça relève des politiques de l'État, ou des politiques des collectivités locales. Les grandes villes peuvent prendre des dispositions, la région le pourrait, le Conseil Régional, c'est un acteur pilote du développement économique, c'est d'eux que ça va venir. Les associations vont regrouper des jeunes avec des dispositifs publics, ensuite s'en servent pour garder les jeunes comme employés, mais notre système fait que c'est purement du domaine de l'action publique. »

Néanmoins, si certains acteurs sont très impliqués, peu d'entre eux semblent avoir un pouvoir décisionnel. La plupart décrivent leur rôle comme étant celui d'observatoire du public face à l'État, donc avec le seul pouvoir de remettre des rapports ou des suggestions, sans compter le fait qu'ils se disent victimes des couleurs politiques et de la concurrence entre les associations. Ils se présentent donc souvent comme des émetteurs d'avis uniquement. Cependant, plusieurs ont la nette impression que les décideurs sont dans l'inaction, qu'ils n'ont pas d'objectif partagé et ce,

souvent parce qu'il y a absence d'étude approfondie sur le sujet. « Tous ces organismes communiquent régulièrement. Ils ne parleront pas spécifiquement de l'exode des jeunes... c'est un sujet dont on ne veut pas parler, pour ne pas donner des idées aux gens, qui pourraient dire que la région n'est pas dynamique, etc.... » Ainsi, plusieurs acteurs décrivent l'absence d'approche aux jeunes, l'absence de propositions ou même de sensibilisation sur le sujet et donc l'insuffisance de prise en charge du problème. Au cours de nos rencontres, nous avons été surpris par les actions entreprises par certains acteurs du secteur d'éducation pour encourager la migration des jeunes vers d'autres régions :

« [...] on essaie plutôt, surtout, de les placer à l'International. En ce qui concerne nos diplômés, ils repartent sur toute la France et 10 ou 15 ans après, après avoir vu le monde, ils reviennent ici se positionner sur des gros postes, c'est donc plus tard. Nous n'avons pas intérêt à ce qu'ils restent en Bourgogne, car c'est plus valorisant pour l'École de dire qu'on a 15% de jeunes qui sont partis à l'étranger que de dire que 15% sont restés en Bourgogne. On ne se pose pas fondamentalement la question de former des gens pour la Bourgogne. Ça n'intéresserait pas les étudiants, mais ça intéresserait les entreprises... »

La question de survie, mentionnée précédemment pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ne semble pas être au même stade en Bourgogne :

« Chaque fois que notre service est sollicité pour un diagnostic sur l'état de la région, sur les grands problèmes de la région, ça fait plusieurs années qu'on le redit, que c'est quelque chose de crucial, qu'il faut changer les choses, donc quelque part c'est écrit, celui qui le cherche il va le trouver. Mais à mon avis, il n'y a pas un lien assez fort entre ce qui est dit et l'action qui est mise en œuvre. Je crois que sur certains sujets brûlants, on n'ose pas intervenir, tant qu'il n'est pas vraiment brûlant. Quand on dit : il va y avoir un problème, on se dit : attendons le problème. Globalement, les grands acteurs publics sont profilés quand il s'agit de s'organiser devant un problème. On est de bons pompiers mais on ne fait aucune prévention. C'est tout le temps comme ça. Même quand on peut prévoir, on est très craintif. On attend, donc. »

Ainsi, les acteurs rencontrés ont la perception qu'il n'existe pas ou peu d'initiatives locales qui favoriseraient l'établissement des jeunes en région, outre celles décidées par le gouvernement. Néanmoins, si certaines actions sont prises en charge par le communautaire pour aider les jeunes à différents stades de leurs besoins, aucune stratégie globale concernant la migration des jeunes n'a été encore entreprise.

b) Au SLSJ

Les perceptions des acteurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean face aux actions locales entreprises pour favoriser l'établissement des jeunes en région sont généralement très positives, elles reflètent même un sentiment de fierté. Il semble que pour les acteurs prenant part à la stratégie MigrAction, les actions locales menées afin de favoriser l'établissement des jeunes en région soient très efficaces. La majeure partie des acteurs rencontrés considère que ceux qui y travaillent sont proactifs, qu'ils travaillent en amont du problème et que leur notoriété s'étend à l'ensemble

du Québec... et même plus loin. Ces acteurs expliquent que la stratégie qui a été mise en place ne serait pas possible si elle n'avait pas été le fruit d'une concertation régionale telle qu'elle l'est présentement :

« Ce sont les jeunes qui, en 2001, en avaient assez du fatalisme de la population et ont demandé s'ils pouvaient faire quelque chose. Donc on a initié un certain mouvement qui a pris une ampleur beaucoup plus grande. On a crevé l'abcès et on a dit : On a un problème, on doit passer en mode solution. Mais c'est long... Ça a pris un bon 3 sinon 4 ans avant que les Intervenants (Élus, Organismes de Développement économique, Carrefours Jeunesse-Emploi, Syndicats, etc.), se rendent compte que c'est beau Québec, mais c'est nous qui devons prendre notre développement en main, nos élus, nos intervenants, les jeunes, sinon, on n'y arriverait jamais. »

Ces acteurs ont donc une perception du programme très positive, entre autres grâce à son adaptation locale, à ses incitatifs très locaux, à ce message positif qui consiste à changer l'image de la région en faisant tomber les esprits de clocher des générations précédentes et par cette volonté qu'ils ont exprimée de ne pas dédoubler les structures et les actions déjà en place. De plus, la plupart d'entre eux ont insisté sur l'importance qu'ils ont perçue de la mobilisation de tout le milieu :

« La clé de la réussite, c'est la mobilisation. On a rencontré un bogue au début... on a fait un grand rassemblement, et on ne pensait jamais avoir autant de monde intéressé par *MigrAction*. Finalement, on s'est ramassé avec 20 intervenants sur la table. On a travaillé ensemble et après un an, on pensait avoir mobilisé tout le monde. Mais non. Il y a une grosse différence entre mobiliser et sensibiliser. »

Les acteurs perçoivent que les entreprises privées sont toujours réticentes à embarquer, pourtant, de l'avis de certains, ce sont celles qui en souffriront le plus. Avec les pénuries de main-d'œuvre à venir, les acteurs perçoivent l'importance de travailler sur le sentiment d'appartenance des jeunes :

« Ici, un jeune qui veut devenir avocat n'a pas le choix, il doit aller étudier ailleurs. Donc on lui dit d'aller étudier ailleurs, de partir, mais avant qu'il parte, on lui démontre tout le potentiel de la région et on lui dit qu'il peut revenir pour reprendre une entreprise ou ouvrir un bureau. On veut renforcer le sentiment d'appartenance et lui démontrer les perspectives d'avenir dans sa région, et ce, avant qu'il parte. »

Si certains acteurs sont moins positifs face à la stratégie, ils ont été très peu à l'être. Leurs perceptions plus négatives allaient davantage à l'endroit du financement, à savoir que les organismes qui travaillent sur le retour des jeunes en région se retrouvent plus que jamais en concurrence entre eux pour la visibilité et l'obtention du financement nécessaire à leur existence. Enfin, les acteurs interrogés perçoivent que l'action pour favoriser l'établissement des jeunes en région ne doit pas être celle de la rétention. De l'avis de la majorité, il faut laisser partir les jeunes pour qu'ils reviennent avec de bonnes idées.

« Moi ce que j'aime, c'est de dire aux jeunes : ce n'est pas vrai que tu ne peux pas partir de la région, va découvrir autre chose, ouvre tes œillères... et ramène de bonnes idées! »

« Je pense qu'ils sont mieux de partir pour mieux revenir, et quand je vais dans les classes au secondaire je leur dit : [...] si tu veux partir pars, mais si tu veux revenir, saches qu'on sera là pour t'aider. »

5.2.3.1 LES INITIATIVES D'ATTRAIT

La plupart des initiatives qui sont mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes en région ne comprennent souvent pas ou sinon de façon très faible un volet d'attrait des jeunes qui proviennent d'ailleurs, que ce soit d'une autre région, de la même province, du même pays ou de l'étranger. Ainsi, nous avons cru pertinent d'interroger les acteurs à savoir leur perception de la présence ou non d'initiatives d'attrait et d'en saisir la représentation qu'ils s'en faisaient.

a) En Bourgogne

Afin d'attirer de nouveaux jeunes en région de Bourgogne, les perceptions sont que peu de choses sont faites, sinon qu'il y a absence de stratégie. Si certains comptent davantage sur la qualité de vie et la nature, pour d'autres, ce ne sera pas suffisant.

« Moi je ne crois pas qu'aujourd'hui on veuille attirer des jeunes d'ailleurs. Il n'y a pas d'effort. On essaie de retenir, mais on n'essaie pas d'attirer. J'ai vu des cas où des gens voulaient venir et on a rien fait pour les garder. »

b) Au SLSJ

Outre l'intégration des nouveaux qui, selon les perceptions, nécessitera beaucoup de travail encore, de nombreux acteurs perçoivent la qualité de vie associée à leur région comme un atout pouvant attirer de nouveaux jeunes dans la région.

« Le but ce n'est pas de vider Montréal... mais certains seraient mieux, personnellement, ici. Alors que d'autres ne s'adapteraient pas ici, et c'est correct aussi. On ne veut pas convertir des urbains en régionaux, on veut juste aider ceux qui veulent vivre en région à revenir s'ils le veulent et leur montrer qu'ils peuvent le faire. Ceux qui viennent de la région ont un fonds de région, au fond d'eux. Certains ne rêvent que de revenir. Donc il y a une tendance à la qualité de vie et on va en profiter. C'est nouveau, ce sont les moins de 30 ans, la génération Y. Ils ont été élevés d'une autre façon aussi. Dans leur discours, leur façon d'être. Ils ont été ouverts sur le monde, ils ont vu leurs parents travailler comme des fous toute leur vie et ne veulent pas ça. Ils ont été élevés dans le plaisir... et ça continue aujourd'hui. Leurs parents étaient à la recherche d'un équilibre, du bien-être... ils sont nés là-dedans. Ouverture sur le monde, Internet... faut s'adapter à eux. Quand ce sera une autre génération, ce sera autre chose. Mais là, eux autres, ils sont comme ça. Je pense que c'est mondial la qualité de vie, du moins dans les pays développés. On veut attirer des jeunes. »

Malgré l'absence de stratégie spécifique aux nouveaux arrivants, les acteurs perçoivent tout de même une présence accentuée de ceux-ci. Enfin, de tous les discours entendus, une chose semble claire : les nouveaux jeunes ne viendront pas uniquement pour l'emploi. Parce qu'ils représentent une nouvelle génération avec de nouvelles valeurs, parce que la qualité de vie, le plein air, la

nature et la famille sont devenus leurs priorités, l'accent ne devrait plus être, selon certains, uniquement mis sur l'emploi, et pas non plus que sur le retour des jeunes originaires de la région.

« [Il est faux de croire que] seuls les gens qui viennent d'une région sont enclins à y retourner. Certaines régions l'ont compris et sont passées à une autre étape, comme la Gaspésie. Elle était tellement rendue basse qu'elle s'ouvre beaucoup plus aux autres. Le travail chez les gens en région n'est pas terminé. Quand on regarde, aux États-Unis, le travail qui se fait auprès des jeunes professionnels, c'est ouvert à n'importe qui, à tout le monde. C'est un peu le projet québécois aussi, quand on regarde le passé, les régions se sont bâties avec des gens qui voulaient bien les bâtir... »

« On a trop priorisé l'attachement à la région des gens qui voulaient y venir, en laissant de côté les jeunes urbains. »

5.2.3.2 LE LOBBYISME DES ASSOCIATIONS

a) En Bourgogne

Malgré le fait qu'il n'existe pas d'organismes œuvrant directement pour la cause de la migration des jeunes, il y a cependant la présence d'associations travaillant à aider les jeunes sur différents thèmes. Ainsi, à ces associations, nous leur avons demandé s'il leur arrivait de mettre de la pression sur le gouvernement, afin que leurs mobilisations soient plus visibles. Aux autres acteurs, nous leur avons demandé s'ils percevaient cette pression. À cette question, presque tous les acteurs interrogés semblent croire que les associations ne mettent pas de pression sur le gouvernement, souvent parce qu'elles sont financées par lui. Donc généralement très peu d'associations semblent faire du lobbying. « On va voir les élus pour leur demander des subventions. On a essayé de mettre de la pression sur eux pour qu'ils s'engagent envers les femmes et plus que par un soutien ou par de l'argent mais avec des lois, mais leur implication s'arrête là. Les recommandations qu'on fait ne sont pas prises en compte par les élus. »

b) Au SLSJ

Les perceptions recueillies sur le sujet au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été plutôt variables. En général, il semble que les acteurs perçoivent beaucoup plus de contacts avec les élus pour faire avancer les choses qu'il ne le semble en Bourgogne. « On fait de la pression sur les entreprises via les chambres de commerce. On fait énormément de pression sur les élus municipaux et sur le gouvernement. » « Pas nécessairement de la pression, mais des échanges de discussions, de plans d'orientation, on va les sensibiliser à la problématique. »

5.2.3.3 LES RESSOURCES

Certaines initiatives sont permanentes, d'autres temporaires, certaines sont bien implantées, alors que d'autres sont moins connues. À tout le moins, afin d'arriver à leurs fins, ces initiatives ont besoin d'un certain nombre de ressources, qu'elles soient d'ordre financier, humain ou temporel. Certains acteurs œuvrant au sein de configurations d'initiatives nous ont fait part de leurs perceptions à ce sujet.

a) En Bourgogne

Il semblerait que le système électoral tel qu'il est ne contribue pas à aider la cause des organismes qui dépendent de subventions gouvernementales pour exister. En effet, il semblerait que puisque les subventions sont dépendantes des élus en place, mais que la place des élus est passagère, les subventions accordées sont toujours à redemander lorsqu'il y a changement de gouvernement et elles sont donc considérées comme étant non-durables. Certains acteurs perçoivent un manque de solidarité de la population avec les jeunes, ce qui ne porte pas les élus à investir là où les jeunes en ont besoin. Si pour beaucoup, la population vieillissante prend trop de place, c'est aussi parce que c'est elle qui semble retenir la plupart des ressources disponibles.

« La population vieillissante, on en parle trop. Elle prend trop de place par rapport à la jeunesse. Jamais assez de ressources adéquates à mon avis. Je trouve inaccessible que les retraités ne soient pas solidaires avec les jeunes. Il est tellement confortable d'être vieux en France... »

Enfin, on perçoit aussi que le manque d'implication des entreprises n'aide pas à obtenir le financement nécessaire au travail sur l'établissement des jeunes en région.

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il semble que certains acteurs soient relativement satisfaits des ressources qu'ils ont à leur portée pour travailler sur le problème. Il semble en effet qu'il y ait eu certaines hausses à quelques endroits, mais en général, les acteurs accusent la perte de temps à renégocier chaque année leurs budgets. Ces acteurs perçoivent qu'ils doivent toujours lutter pour justifier leur existence, ce qui ne contribue pas à aider leur cause. « Nous n'avons pas eu d'indexation de notre financement depuis notre création, soit depuis 7 ans, même si on a toujours eu une augmentation de nos mandats. On doit toujours lutter à justifier notre existence... »

« On en manque toujours de ressources... il faut voir jusqu'à quel point on est capable de se le payer. Parfois, il y a une seule personne qui couvre un territoire de 60 000 personnes... Les gestes ont une portée en fonction de l'énergie que tu y mets, ce n'est pas une équipe de 6, 7 ou 8 personnes qui vont tout changer... Avec plus de moyens financiers, on pourrait faire des campagnes publicitaires pour annoncer les postes qui s'ouvrent ici. »

Si certains perçoivent qu'ils manquent de personnel pour les aider, pour d'autres, c'est l'association aux chercheurs qui est indissociable à leur avis et pourtant souvent absente, faute de moyens. Enfin, il semble que tout comme en Bourgogne, la présence peu marquée des entreprises privées dans le financement se fait sentir. « Les entreprises privées ont de la difficulté à embarquer. Elles sont là moralement, mais ne veulent pas investir, ne voient pas l'urgence de le faire encore. Elles n'ont pas le temps, pour elles, ce n'est que la productivité qui compte. »

4.2.3.4 COLLABORATION ENTRE LES ORGANISMES, LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES

Le travail accompli par les acteurs mobilisés pour favoriser l'établissement des jeunes en région peut être réalisé de façon indépendante, ou encore de manière concertée et coordonnée. Nous avons interrogé les acteurs pour savoir s'ils perçoivent une collaboration entre les organismes, les associations et les entreprises.

a) En Bourgogne

Les réponses recueillies en Bourgogne reflètent beaucoup de regret, mais elles dénotent dans l'ensemble un manque de collaboration entre les différents organes de développement. Si pour certains, la Bourgogne n'a pas la culture du travail en équipe, pour d'autres, c'est carrément d'une fermeture d'esprit dont on parle. Certains acteurs ont parlé de chevauchements de responsabilités, d'autres ont fait le lien avec les problèmes de couleurs politiques :

« On travaille un peu avec les services jeunesse des villes, leurs comptes-rendus, avec Dijon, on a des contacts, mais il est difficile d'entrer en relation avec la ville, il y a des problèmes politiques. C'est une limite que nous avons, nous. Le Conseil Général est UMP, parti de Monsieur Sarkozy [...], alors qu'à Dijon c'est le parti socialiste... le maire est le bras droit de Madame Ségolène Royal, la région est PS, et on a un Premier Vice-président qui est le bras droit de Monsieur Bayrou, donc c'est très difficile... et ça pose des problèmes de fonctionnement. »

Outre des problèmes techniques tels que le fait que les différents organes de développement travaillent sur des tranches d'âges différentes, on perçoit un manque de coordination généralisé. « Mais ça revient au problème où tout le monde agit dans son coin et qu'il n'y a pas de coordination. » Certains perçoivent aussi que les liens ne se font pas avec les structures, mais avec les gens, et donc qu'il ne reste, au bout du compte, que les liens de sympathie personnels, s'il y a lieu.

b) Au SLSJ

La fierté chez certains acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est de vanter, malgré une concurrence forte pour le financement, l'absence de dédoublements. Les acteurs perçoivent généralement qu'il y a présence de collaboration, grâce à la Table MigrActive qu'ils ont mise sur pied :

« *MigrAction* est une stratégie qui se base sur la synergie des acteurs déjà en place. On ne voulait pas créer un nouvel organisme et faire du dédoublement et de la perte de temps. On s'est dit que les acteurs étaient là, [que] ce qui manquait c'était une cohésion, une concertation, de la communication entre tous. Les initiatives viennent du milieu et ensemble elles sont développées. Plus le développement est endogène, plus il a de chances d'appropriation, de conscientisation. »

Si pour certains, les liens restent grâce aux affinités entre les individus, pour d'autres, c'est davantage l'image de la compétition qui les marquent sur le plan des aides fiscales. Encore une fois, on accuse les problèmes politiques pour la lutte à la visibilité. Néanmoins, l'image de la concertation ne semble pas faire l'unanimité, puisque certains ont aussi rappelé que les guerres de clochers, culturellement présentes dans la région, nuisent grandement à la collaboration et à l'efficacité optimale.

« La concertation des acteurs sur le terrain n'est pas idéale. Ici, il y a la coexistence de deux sous-régions, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, et souvent on assiste à des guerres de clochers pour se partager les ressources ou obtenir des choses, ce qui n'est pas gagnant, la stratégie ne fonctionne pas toujours très bien. Ils perdent ainsi des énergies dans des discussions plus ou moins utiles... Guerres de clochers aussi entre les intervenants sur le terrain... »

5.3 LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES, RÉGIONALES ET NATIONALES FAVORISANT L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES EN RÉGION

PORTRAIT DE LA SITUATION

Dans les tableaux qui suivront, la plupart des politiques publiques mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes dans les deux régions à l'étude ont été répertoriées et classifiées selon :

1. Qu'elles sont plutôt **diffuses**, c'est-à-dire pouvant aider à favoriser l'établissement des jeunes en région, mais dont ce n'est pas l'objectif premier;
2. Qu'elles sont **spécifiques aux jeunes**, mais pas nécessairement à l'établissement de ceux-ci dans la région;
3. Qu'elles sont **spécifiques aux jeunes et à l'établissement** de ceux-ci dans la région.

De plus, ces politiques sont aussi divisées selon :

1. Qu'elles sont **locales à 100%** : la politique « ne vient pas d'en haut », elle est d'origine locale et mise en place par les instances locales gouvernementales;
2. Qu'elles sont **locales avec financement supra local** : la politique est d'origine locale, mais supportée par le gouvernement central;
3. Qu'elles sont **supralocales** : la politique « vient d'en haut », c'est-à-dire qu'elle a été créée et supportée par le gouvernement central.

TABLEAU 5.3 LES POLITIQUES PUBLIQUES EN BOURGOGNE

Politique	Locale à 100%	Locale avec financement supra local	Supra locale
Diffuse (pouvant aider, non spécifique aux jeunes)	VILLE DE DIJON : - Circulation au centre-ville à pied ou à vélo privilégiée (interdiction de circuler en voiture au centre-ville) - Musées gratuits pour tous - Bibliothèques gratuites		ÉTAT FRANÇAIS - Exonérations d'impôt diverses - Exonération d'impôt sur les bénéfices des entreprises nouvelles - Exonération d'impôt sur les bénéfices des entreprises implantées dans les Zones franches urbaines (ZFU). - Exonération d'impôt sur les bénéfices au profit des entreprises créant une activité dans les bassins d'emploi à redynamiser. - Allègements fiscaux au bénéfice des Jeunes entreprise innovantes (JEI) - Contrat de projets état-région Bourgogne 2007-2013
Spécifique (aux jeunes mais non à l'établissement en région)	VILLE DE DIJON (Bourses d'aide aux étudiants moins nantis et emplois offerts temporairement)	CONSEIL RÉGIONAL - Clause d'insertion pour le domaine de la restauration et du bâtiment : impose à l'employeur du bâtiment d'avoir, dans le contrat de marché, une clause dans laquelle il s'engage, pour la durée du chantier ou autre, à recruter des jeunes - Programme d'Aide à la Création dans les Quartiers (PACQ) - Contrats-Ressources (Destiné aux jeunes qualifiés de quartiers dits sensibles : stage de 8 mois en entreprise financé par le CR. (décision régionale de l'adopter ou non)	CONSEIL GÉNÉRAL - Envie d'agir (programme national de soutien à l'engagement et à l'initiative des jeunes 11-30 ans)
Spécifique aux jeunes et à l'établissement en région		CONSEIL RÉGIONAL ET GÉNÉRAL - Coup d pouce logement pour les jeunes : Le conseil régional a mis en place Coup d'pouce logement pour aider les jeunes de moins de trente ans à payer le montant de leur caution. - 50% de réduction sur les billets de trajets domicile-école, quelle que soit la période. - Financement études secteurs urgents (programme qui permet aux étudiants dans les disciplines de santé de bénéficier d'une indemnité pendant leurs études sous réserve d'engagement de servir en région de Bourgogne pendant un certain nb d'années proportionnel au nb d'années où ils auront touché cette indemnité) - Promotion des métiers du conseil régional - Emploi tremplin (Propres aux régions de gauche, contrat qui permet à des associations d'engager un jeune de moins de 30 ans : le CG et le CR assurent le salaire de 3 à 5 ans)	

TABLEAU 5.4 LES POLITIQUES PUBLIQUES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Politique	Locale à 100%	Locale avec financement supra local	Supra locale
Diffuse (pouvant aider, non spécifique aux jeunes)	MUNICIPALITÉ DE LADORE (ROBERVAL) -Vente de terrains à l'enchère VILLE DE SAGUENAY -Promotion Saguenay (promouvoir la ville et ses avantages, aide au développement) -Programme Culture pour tous -Politiques d'accueil et familiales propres aux municipalités -Retrait de la taxe d'assise de certaines municipalités pour les nouveaux arrivants		GOUVERNEMENT DU QUÉBEC -Fiscalité des entreprises pour les régions-ressources -Politique nationale de la ruralité -Régime d'assurance parental -Pacte rural -Rapport Coulombe : vise les régions touchées par la réduction des approvisionnements résineux -Politique québécoise de l'autoroute de l'information : vise à rallier le Québec entier d'une stratégie commune relative à l'infrastructure.
Spécifique (aux jeunes mais non directement à l'établissement en région)			GOUVERNEMENT DU QUÉBEC -Défi entrepreneuriat jeunesse
Spécifique aux jeunes et à l'établissement en région			GOUVERNEMENT DU QUÉBEC -Appui à la relève agricole -Crédit d'impôt de 8000\$ pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource -Mesure fiscale pour stages en milieu de travail en région

Il est à remarquer, dans les deux tableaux précédents, que les politiques publiques spécifiques aux jeunes et à l'établissement en région sont à la fois très précises et à la fois très contraignantes. Ceci nous laisse croire que le gouvernement du Québec préfère engager des montants de financement auprès des associations œuvrant à l'établissement des jeunes en région plutôt que de mettre sur pied une vaste politique publique qui encouragerait fortement les jeunes à s'établir dans les régions du Québec. Du côté français, on assiste plutôt à un phénomène inverse. Malgré le fait que les politiques mises en place par le palier régional (Conseil Général ou Régional) ne soient pas très efficaces du point de vue de l'incitation à l'établissement dans la région, il reste qu'il semble exister davantage de politiques concoctées et mises sur pied par le gouvernement qu'au Québec, où l'on semble davantage préférer s'en remettre aux associations et aux organismes locaux.

PERCEPTIONS DES ACTEURS

a) En Bourgogne

Les politiques publiques (de tous les niveaux) mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes en région ne sont généralement pas bien perçues par les acteurs bourguignons. Selon certains, ces politiques ne sont d'abord pas suffisamment développées, soit embryonnaires ou indirectes, ou du moins, pas à maturité.

« De là à vous dire qu'aujourd'hui nous arriverons à maintenir les jeunes, non. Pas encore, nous n'avons pas encore pris la mesure entière du problème, et les réponses que peuvent offrir actuellement les politiques publiques à ce phénomène ne sont pas suffisamment assises pour qu'il y ait un phénomène inverse. Ça va sans doute être une des priorités des acteurs régionaux, dans les mois qui viennent, il y a déjà certaines mesures et programmes qui sont mis en place par la région en particulier, en faveur des emplois tremplins, de consolidation d'emplois pour les jeunes sur certaines zones, en faveur de l'aide à la création d'entreprise, mais aussi par l'aide qui est apportée aux professionnels de santé, par l'aide apportée à certains diplômés, donc ce qui fait que nous devrions bientôt être en mesure de réunir les conditions suffisantes pour être plus attractif pour la jeunesse. »

Certains acteurs perçoivent que s'il y a présence de politiques, il semble qu'elles soient néanmoins des politiques de rétention plutôt que d'attraction. Si certains ont remarqué des volontés de redynamiser « la belle endormie », pour d'autres, la Bourgogne a un réel problème d'image. Certains perçoivent qu'on mise davantage sur la restructuration de l'offre professionnelle et initiale ou qu'il existe de nombreux dispositifs pour aider les jeunes en difficulté sur place (insertion, emploi, formation), mais que les efforts régionaux ne sont pas mis à l'avant-plan et ce, dû à l'absence de politique globale sur la question. De nombreux acteurs attribuent ces politiques mal adaptées à la décentralisation qu'ils perçoivent non réussie à cause de la grande dépendance de Paris qu'ils ont toujours :

« La décentralisation en France a 25 ans, elle est jeune, pays qui a été centralisateur depuis toujours, on est donc au premier moment d'un système proche des préoccupations. La région doit inventer ses dispositifs. Les emplois-tremplins viennent de la région, alors que les Contrats Ressources sont de l'État. Finalement, on se dit qu'au bout du compte, à part de la concurrence, ce n'est pas utile de faire les deux. Mais l'État a toujours besoin de faire sa part. Donc pour la coordination... bien sûr qu'on se parle, mais on ne peut pas dire que c'est bien coordonné parce que l'État a gardé les mêmes compétences que la région. Si un jour la région a toutes ses compétences, elle pourra être plus coordonnante avec elle-même. Parce que là, chaque fois que le Conseil régional essaie de faire des choses, l'État fait autre chose... Tout cela ajouté aux couleurs politiques qui ne vont pas bien ensemble... depuis quelques années, tous les conseils régionaux sauf l'Alsace sont à gauche, et le pouvoir présidentiel est à droite. Ce qui complique les choses, quand le Conseil Régional veut faire quelque chose, ou l'État, l'autre répond, vous savez, on a une autre vision politique. Mais ça c'est notre histoire... on est entre deux, la décentralisation et la centralisation. »

Enfin, si certains acteurs s'entendent pour dire que les efforts régionaux ont contribué à améliorer la qualité de vie, pour d'autres, les politiques en place ne sont que de la poudre aux yeux. En outre, la concurrence entre les territoires ne facilite pas la situation, répètent beaucoup d'entre eux.

b) Au SLSJ

Parmi les perceptions recueillies au sujet des politiques publiques, celles concernant l'adaptation locale, le respect des spécificités régionales et des réalités de chaque municipalité semblent être les éléments les plus positifs perçus par les acteurs. « C'est au-delà de leurs forces! Développer

une mesure du haut de la tour au complexe G à Québec, c'est inutile, de toute façon. Tout est local parce que tout doit être adapté à chaque réalité. Quand ça vient trop d'en haut, c'est souvent complètement mésadapté à nos réalités. » Malgré tout, depuis l'implantation des premières politiques publiques visant directement l'établissement des jeunes en région, il semble que les montants n'aient pas été bonifiés selon les acteurs, et que le discours a du mal à se renouveler sans l'aide de la recherche.

« Le problème en ce moment, c'est qu'on a de la difficulté à investir davantage de ressources pour le retour des jeunes en région autrement qu'avec les ressources humaines sur place et le crédit d'impôt qui a été modulé après quelques années- le montant n'a pas été augmenté, le discours a de la difficulté à se renouveler aussi, souvent Place aux Jeunes se fie sur les travaux de l'Observatoire mais si l'Observatoire n'a pas les moyens de renouveler ses recherches, PAJ n'est pas là pour faire des recherches donc il va mettre tout son temps, toutes ses énergies pour former ses ressources pour qu'elles soient le plus efficaces possible sur le terrain. »

Selon les gens rencontrés, il existe encore de grandes aberrations dans les politiques mises en place par le gouvernement. Et pour les plus sceptiques, les politiques publiques resteront toujours inutiles s'il y a absence d'emploi dans la région. C'est ainsi dire que le discours de l'emploi, même suite à la grande mobilisation du milieu, reste encore très présent chez certaines personnes.

Voici, selon un élu rencontré, les facteurs qui ont été décisifs dans la mise en place des politiques publiques : « S'attaquer à l'hémorragie du départ des jeunes; Occuper le territoire; L'appel des communautés; Défi des entrepreneurs; L'absence de fatalisme; Compréhension des réalités régionales. » Ceci démontre que les demandes des acteurs locaux semblent avoir été plutôt bien entendues au niveau national, du moins, dans les discours...

PERCEPTIONS DES POLITIQUES POUR FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Les politiques publiques mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes sont souvent accompagnées, voire même remplacées par des politiques d'accueil, d'aide à l'accès au logement ou à la création d'entreprises. Nous avons choisi de recueillir les perceptions des acteurs au sujet de l'une d'entre elles, soit la création d'entreprises, afin de refléter la représentation générale qu'ils se faisaient des politiques complémentaires.

a) En Bourgogne

Les politiques de création d'entreprises sont perçues comme étant encore mal articulées :

« Pas propres aux jeunes et j'allais même dire qu'elles sont très liées au contexte. C'est un domaine qui est très partagé par de nombreux secteurs économiques. Donc vous avez à la fois les collectivités mais vous avez également les consulaires, c'est-à-dire les chambres de commerce, chambres de métier, plus les

organismes collecteurs, tout ça fait qu'on a beaucoup d'acteurs qui s'occupent de la question de la création d'entreprises. Donc la grande difficulté déjà c'est d'avoir une lisibilité par rapport à celui qui cherche à créer sa propre entreprise, et ça, jeune ou moins jeune. »

D'autres acteurs ont pressenti que l'articulation recherche/secteur privé était insuffisante. Mais ce qui marque le plus, c'est l'absence de culture entrepreneuriale perçue par les acteurs. Si la France a la mentalité de valoriser les carrières en administration publique, les acteurs ressentent que la préférence culturelle de leurs jeunes va pour le statut de salarié. En plus d'une culture qui s'y prête plus ou moins, les acteurs reprochent aux politiques la lourdeur et la complexité dans les démarches, le manque de suivi, de coordination et certains les qualifient même de symboliques uniquement. Si pour bien des acteurs, on a l'impression qu'on ne prête qu'aux riches, qu'il y a une réelle absence de volonté d'investissement et de prise de risque, ils se demandent à quel prix les jeunes deviendraient des entrepreneurs. Sans compter le fait que pour certains, ce n'est pas sur les jeunes qu'on compte pour la reprise d'entreprises, mais sur les moins vieux...

« Ici le grand sujet, c'est le départ à la retraite des 55 ans qui sont assez nombreux [...] On ne parle pas des jeunes. C'est plutôt comment les gens de 45 ans vont-ils faire pour prendre la suite de ceux qui ont 55 ans? On ne va pas confier à des jeunes des reprises d'entreprises. Un petit peu, mais c'est marginal. Ce n'est pas organisé vers ça. Parce que les jeunes n'ont pas le pouvoir d'achat. Donc la politique de création d'entreprises n'est pas tournée vers les jeunes car elle est tournée vers la reprise d'entreprises, qui concerne les gens nettement plus âgés, ça c'est clair. Et là c'est un point sur lequel il y a une prise de conscience démographique. C'est 55-65 ans. La transition des générations. C'est le problème français, mais c'est très bien intégré en Bourgogne. »

Certains acteurs ajoutent même que certaines politiques mises en place pour financer le public concurrencent le privé :

« Elle peut contribuer, mais on a une politique publique qui dit création parce que c'est à la mode, mais on dit politique publique pour financer du public qui va concurrencer ces entreprises. Donc je crois qu'il faut être cohérent. On ne peut pas dire plein feux sur la création d'entreprises et un an après, freiner cette création et dire non finalement, restez dans le public... ya des mannes, voyez. On verra ses fruits que lorsqu'elle sera cohérente. On monte des structures parce qu'on se fait dire de créer, et ensuite on dit retenez un peu là. La politique n'est pas cohérente. »

Les perceptions ont ici montré qu'il y a beaucoup d'incohérence dans les politiques publiques pour favoriser la création d'entreprises. Enfin, si la concurrence entre les entreprises a pu un jour sembler repoussante, celle entre les régions, voire même entre les pays, semble encore plus menaçante pour les acteurs rencontrés. Sans compter le fait que le financement provient du national, et que toutes les régions semblent se battre entre elles pour l'obtenir.

b) Au SLSJ

Si les politiques de financement ne semblent pas adéquates en Bourgogne, elles ne le semblent pas plus au Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon les acteurs québécois. On reproche aussi la lourdeur dans les démarches de financement et on perçoit les politiques comme étant trop contraignantes. Si dans les discours, les acteurs rencontrés perçoivent beaucoup d'encouragement à la création d'entreprise, c'est lorsqu'il est temps de présenter de réels incitatifs financiers que le bas blesse. De plus, tout comme en Bourgogne, la plupart des acteurs perçoivent que la culture entrepreneuriale n'est pas du tout celle des Saguenéens-Jeannois, puisque historiquement, c'est la grande entreprise qui les a toujours employés. Enfin, si cette culture n'est pas la leur, c'est plutôt pour cette raison, clament certains d'entre eux, que la création d'entreprise ne se fait pas autant qu'on le voudrait.

« On a trop d'argent et pas assez d'idées. Si on faisait le compte de tous les programmes d'aide, vous seriez surprise de voir combien il y a de l'argent de disponible. La CRE a des fonds, les municipalités, par l'intermédiaire de leur organisme de développement économique, investissement Québec, DEC, CLD, fonds de FTQ, fonds de la CSN [...] d'ailleurs, on entend jamais que c'est l'argent qui manque, ce sont les idées qui manquent actuellement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et c'est un facteur, c'est quelque chose d'étoffé, chiffré, on ne manque pas de ressources. »

Si la concurrence entre les régions fait peur en France, celle au Québec semble même être source de conflit auprès du gouvernement dans les questions de subventions aux régions. Enfin, la création d'entreprises aidera-t-elle à favoriser l'établissement des jeunes en région...?

« Ya beaucoup de jeunes qui veulent se réaliser et se partir des entreprises, mais pour faire tout le cheminement, c'est ça qui est le plus dur, donc il faut qu'ils soient appuyés à ce moment-là. Quand ils sont prêts à revenir dans leur région, il faut faire des choses pour qu'ils aient envie d'y rester aussi... Si on aidait davantage les jeunes entrepreneurs, il y aurait encore plus de retour en région, à mon avis... c'est difficile aujourd'hui de se partir en affaires, il faut aussi arrêter de tout le temps attendre après les subventions et les prêts et ya aussi l'autre côté des gens qui veulent partir n'importe quoi... il faut aussi avoir des limites, quand on connaît le nombre d'entreprises qui ferment après 5 ans... »

5.4 LA TRANSNATIONALISATION DES SAVOIR-FAIRE

5.4.1 TENDANCE À LA RECHERCHE DE L'INFORMATION À L'ÉTRANGER

a) En Bourgogne

Si la plupart des acteurs interrogés n'ont pas l'habitude de rechercher de l'information à l'étranger, c'était parfois parce qu'ils se disent trop occupés. Mais pour la plupart, les façons de faire sont trop différentes de l'étranger, les problématiques ne sont pas les mêmes ou la structure politique française fait que les acteurs locaux ne peuvent concevoir les politiques ni les

programmes, ou encore que les institutions locales n'ont qu'un rôle d'observatoire, voire de conseiller uniquement. Enfin, concernant la recherche d'informations à l'étranger, si pour certains elle ne semble pas suffisamment développée, la plupart disent que c'est du moins intéressant, mais plus souvent qu'autrement réalisé à travers les experts, ou encore de manière plus expérimentale que systématique. Néanmoins, les endroits auxquels on semble le plus s'intéresser sont l'Europe, l'Allemagne, l'Amérique du Nord et le Québec et ce, via Internet et sur des sites en français uniquement, concernant l'égalité hommes/femmes particulièrement ou pour y trouver des idées, tout simplement.

b) Au SLSJ

Au SLSJ, la plupart des acteurs interrogés vont rechercher de l'information à l'étranger. Si quelques-uns, particulièrement dans le secteur privé, mentionnent qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils manquent de ressources pour le faire ou qu'ils admettent ne pas le faire assez, chez la majorité, les expériences étrangères représentent beaucoup d'intérêt à leurs yeux. Les endroits les plus populaires sont la France (dont Lyon, Paris et Lille), le Mexique, la Belgique, l'Italie, le Japon, l'Amérique du Sud (dont l'Argentine et le Brésil), l'Angleterre, le reste du Canada (dont le Yukon, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse), l'Écosse et les États-Unis. Malgré leurs tentatives étrangères, la plupart des acteurs qui s'informent à l'étranger ont tous eu le même discours, à savoir que le Québec est le plus en avance sur la question de la migration des jeunes, voire même sur la jeunesse et sur d'autres sujets plus précis la concernant. Néanmoins, les acteurs recherchent surtout de l'information sur la néoruralité, sur la culture entrepreneuriale, pour se positionner face à l'étranger et parce qu'ils se sentent confrontés à une problématique mondiale plutôt que nationale. Enfin, ces acteurs recherchent de l'information à l'étranger surtout grâce à l'OFQJ (Office franco-québécois pour la Jeunesse), l'OQAJ (Office Québec-Amérique pour la Jeunesse) et autres organisations paragonnementales. De plus, ils le font via des déplacements jusqu'à trois fois par an, lors de missions dans les deux sens, via des congrès et des colloques et via l'Internet (recherche sur des sites transnationaux d'information, abonnement à des bulletins d'information ciblée, etc.).

5.4.2 UTILISATION DE MODÈLES ÉTRANGERS

a) Bourgogne

L'utilisation de modèles étrangers, encore plus que la recherche d'information, a suscité des réactions chez les acteurs interrogés, à savoir que les configurations sont trop différentes entre les

nations pour appliquer des modèles étrangers : que le problème serait de l'adapter culturellement ou encore qu'ils n'ont aucun pouvoir décisif, ceci étant plutôt réservé à l'État (Paris). Néanmoins, certains pensent qu'il serait toutefois possible d'en faire une adaptation essentielle, donc d'en retirer les idées plutôt que de faire du copier/coller. De l'avis des acteurs interrogés, les modèles les plus utilisés sont en provenance du Danemark, de la Suède, du Québec, de l'Amérique du Nord, de la Bretagne, de l'Irlande et principalement des pays scandinaves. Toutefois, l'intégration des modèles choisis par les élus semble avoir été partiellement réussie et davantage utilisée sur des questions de réformes nationales et occasionnellement sur des problématiques d'intégration des jeunes.

b) SLSJ

Au SLSJ, encore une fois, rares ont été les réactions négatives face à l'utilisation de modèles étrangers. Toutefois, il semble que l'imposition de modèles étrangers par le gouvernement manque plus souvent qu'autrement, aux yeux de certains acteurs, d'adaptation locale. Pourtant, pour la majeure partie des acteurs interrogés, l'idée n'a pas suscité de réactions négatives, au contraire. Pour certains, la recherche de modèles étrangers au Mexique, en Belgique, en France, en Roumanie et en Suisse leur a fait réaliser à quel point le Québec était en avance sur les questions « jeunesse ». C'est donc plus souvent qu'autrement le modèle québécois qui semble être exporté. Et si MigrAction a fait école aux autres régions du Québec et d'ailleurs, l'Alberta a apporté le modèle des camps jeunes entreprises, Pittsburg et Cincinnati ont apporté un modèle qui mise sur l'économique plutôt que sur le sentiment d'appartenance, etc. De plus, il semblerait que les québécois soient perçus comme des leaders du développement régional et rural par l'OCDE. Il semblerait que le reste du Canada, moins en avance sur la question, préfère toujours s'attarder aux stratégies de rétention, même si les acteurs québécois prétendent, de leur côté, que toutes les études ont prouvé qu'il ne servait à rien de tenter de retenir les jeunes. Enfin, notons que le modèle québécois, étant le fruit de nombreuses recherches, semble être un modèle vivant qui s'ajuste considérablement aux nouvelles études, toujours à l'affût des nouvelles façons de fonctionner, du moins sur les questions de la migration des jeunes.

5.4.3 PERCEPTION D'UNE RÉGION-EXEMPLE

Nous avons demandé aux acteurs des deux régions de nommer une région-exemple qui, selon leurs perceptions, semble avoir trouvé des méthodes de fonctionnement plus adéquates pour

favoriser l'établissement des jeunes en région. Cette région pouvait se trouver partout dans le monde.

a) En Bourgogne

Les acteurs bourguignons ont eu, pour la plupart d'entre eux, beaucoup de difficulté à nommer une région-exemple. Donc s'il semblait difficile pour plusieurs de le faire, ceux qui s'y sont essayé ont présenté des réponses, disons-le, franchement différentes. Mais notons que la plupart des régions nommées étaient en France. À part les régions françaises, notamment Lille, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, l'Alsace et l'Auvergne pour les plus populaires, notons aussi que le Luxembourg et l'Angleterre ont été nommés.

Si Lille a su retenir l'attention de plusieurs, c'est surtout grâce au fort sentiment d'appartenance qui s'en dégage. En contrepartie, les acteurs semblent trouver que la Bourgogne n'est pas un exemple en ce sens :

« Les gens du nord ont une cohésion, alors que la Bourgogne a éclaté. Première région [où le roi de France] a disloqué le pouvoir. Donc pas de cohésion. On pourrait lui enlever ses départements et il n'y aurait pas de problème. Il est resté, en Lorraine, à Lille, quelque chose, une mobilisation qui a permis à des élus de soutenir des politiques structurantes. Il y a eu envie, ensemble, pour que la région se redresse. Ensemble d'acteurs qui vont dans le même sens. Alors que chaque fois que Dijon prend une décision, la Saône et Loire essaiera de lui faire concurrence. Donc intérêts complètement différents, pas de points communs dans la région. Les autres régions ont eu de grandes crises qui les ont touchées complètement, et c'était toute la région qui était touchée, alors que les crises en Bourgogne étaient très ciblées et ne touchaient pas tout le monde. Ça n'a pas donné lieu à de grandes politiques qui tirent toute la région dans le même sens. Les régions qui vont s'en sortir, sont celles où la cohésion, le sentiment d'appartenance est resté important, alors que la Bourgogne pourrait partir en miette avec une concurrence interne forte. Imaginez qu'on ait un Président du Conseil Régional visionnaire, ce n'est pas comme ça qu'il va changer le sentiment d'appartenance qui ne se décrète pas. Pas de cohérence dans la région. Comparez avec l'Alsace, des points en commun différents du reste de la France leur donne une appartenance. »

Sur le sentiment d'appartenance aussi, la Franche-Comté est comparée :

« Je pourrais vous dire que pour certaines régions françaises, il existe un attachement fort à la région, pour la Bourgogne, non. Ne serait-ce que cet attachement on le voit dans les statistiques, quand on lit les données.... Mais la Bourgogne... je ne pense pas. Vous étudieriez la Franche-Comté, je vous dirais qu'il existe un sentiment fort d'appartenance. Les gens sont fiers d'être franc-comtois, les gens ne cherchent qu'une chose, c'est revenir en Franche-Comté. Alors qu'on a l'image d'une petite région pas très... heu... pas les ploucs du coin, mais c'est un peu ça. Mais on est fier d'être Franc-comtois, on est à Paris, on est entre franc-comtois... mais en Bourgogne, il n'y a pas cet attachement. »

Et, Lille, cette fois grâce à ses mobilisations, a semblé en impressionner plusieurs :

« J'ai assisté à une conférence à Lille sur les réseaux et les gens témoignaient du dynamisme du Nord et j'étais effrayé, Dijon est tout petit par rapport à ce qui se passe là-bas. Les chefs d'entreprise se sont bougés aussi. Les patrons ont une vision du développement du territoire qui n'a pas attendu les politiques et se sont donné des principes de base. Ils ont fait des propositions et les ont présentées aux élus. Comme les jeux Olympiques ont donné visibilité, et même le fait qu'elle soit capitale de la Culture (Lille), ce qui

a amené 7 millions de visiteurs. En Bourgogne, on attend toujours. On sent à Lille que les gens sont solidaires. Les étudiants [...] doivent trouver ça génial. »

Et pourtant, d'autres sont plutôt d'avis que ce sont les facteurs externes qui peuvent favoriser l'attrait des jeunes, plutôt que les mobilisations de ses acteurs :

« La roue tourne... Si vous prenez une région aujourd'hui florissante, elle a pu être hostile par le passé... Il n'y a pas de recette miracle, peut-être des accélérateurs, mais le territoire compte pour beaucoup. Si on prend la région de Nantes, les jeunes partaient avant alors qu'aujourd'hui les jeunes du monde entier y vont... la donne change beaucoup, il faut un modèle économique favorable, Rhône-Alpes s'est beaucoup développée grâce au ski, mais c'était un facteur extérieur, dans les années 30 on ne l'aurait jamais deviné... C'est difficile de pourvoir ce genre de choses. »

Pour certains, on ne parle jamais d'exemple parce que les français sont trop fiers de leur région ou simplement parce qu'ils n'ont pas l'habitude de le faire :

« Je ne suis pas sûre qu'en France on analyse les politiques d'emplois menées à un niveau régional, qu'on les mesure et les compare d'une région à l'autre. On a du mal en France avec la comparaison régionale et interrégionale. On a du mal parce qu'on n'avait pas de base de données pour le faire et qu'on a la tradition de Paris et de la Province. »

Pour d'autres, c'est la transposition qui semble impossible :

« Sur l'instant on se dit que c'est intéressant ce qu'ils font, mais on ne peut pas le transposer. Même dans des cas de proximité... par exemple les problèmes de tel restaurant, comparaison entre la mission locale de Dijon et celle de Beaune. Ya autant d'hôtels et restaurants à Beaune qu'il y en a sur l'agglomération dijonnaise. Mais derrière, ya largement moins de jeunes en difficulté d'emploi sur le secteur de Beaune que sur l'agglomération dijonnaise. Par contre, on a sur l'agglomération d'autres types d'emploi qui font que les jeunes ont à travailler le soir. Effectivement, Beaune, avec une structure différente, réussit fort bien dans son approche resto, mais à la fois a moins de jeunes, plus de restos mais moins de compétitivité sur le type d'emploi que sur l'agglomération [dijonnaise]. Donc voilà 3 clés qui font que ce qui se passe à Beaune, je ne peux pas le transposer à Dijon. Et mon raisonnement, très local, peut être le même, et sera le même, si on compare les missions locales de la Saône et Loire. Les problèmes sont d'une autre nature. Pour pouvoir analyser, il faut pouvoir le transposer. On essaie d'adapter un système à une situation locale particulière. »

Enfin, ce qui se dégage de ces perceptions est un peu contradictoire. À la fois les acteurs interrogés semblent trouver que Lille, la Franche-Comté ou Rhône-Alpes sont des exemples à suivre, à la fois ils ne croient pas à l'utilisation de modèles, s'en remettent au sentiment d'appartenance qui n'est pas modifiable ou de leur passé historique pour justifier leur inaction transnationale.

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les réponses ont aussi été plutôt variables. Cependant, pour les acteurs interrogés, il semblerait que la région-exemple pour ses mobilisations soit, plus souvent qu'autrement, celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

« Patrice Leblanc, le chercheur, a mentionné que beaucoup d'actions avaient été entreprises partout au Québec mais que la seule région qui avait adopté une stratégie globale, concertée et intégrée avec 5 cibles d'intervention était la nôtre (Saguenay-Lac-Saint-Jean). »

Différents exemples sont aussi ressortis et la plupart, encore une fois, au Québec : Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, Côte-Nord, Drummondville, Estrie, Lanaudière, Sherbrooke, Rivière-du-Loup et Trois-Rivières (pour le Québec). En France : Le Limousin et aux États-Unis : Pittsburg et Cincinnati.

Aux États-Unis, il semblerait qu'on ne mise pas sur le retour des jeunes, ni sur le sentiment d'appartenance, mais sur l'attraction des jeunes professionnels, peu importe leur origine : « Des villes comme Pittsburg ou Cincinnati ont développé des programmes pour attirer de jeunes professionnels, et pour éviter qu'ils partent à New York ou dans d'autres plus grandes villes américaines. »

Enfin, certains acteurs croient plutôt au fait qu'aucune région ne s'en sort vraiment mieux que les autres : « Je pense que toutes les régions-ressources ont de la misère. On a tous la même problématique, je ne pense pas que quelqu'un se distingue de façon marquée. »

« Les régions-ressources sont toutes prises avec les mêmes problématiques... Drummondville est bien placée, pour sa proximité de Montréal... mais sinon pour ses mobilisations, peut-être l'Abitibi... mais pas au point d'être un modèle... on a chacun des bons coups, mais la tendance est à la baisse. »

Tout comme en France, il est à noter ici que les comparaisons régionales, nationales, internationales et/ou transnationales ne sont pas très répandues. Toutefois, certains acteurs nous ont confirmé avoir cherché ailleurs d'autres façons de faire, pour découvrir finalement que le Québec était le plus en avance, et que leur contribution transnationale était davantage d'aider et de conseiller les autres nations que de trouver des sources d'information pour eux-mêmes.

5.4.4 APPARTENANCE À DES RÉSEAUX TRANSNATIONAUX

a) En Bourgogne

Si les Bourguignons appartiennent à des réseaux, c'est davantage à des réseaux français qu'internationaux. Mais il y a, bien sûr, ces exceptions qui confirment la règle...

« Bien sûr, de fréquence régulière. Vous savez moi je travaille en network, en réseau. Vous savez moi mes collègues ils ne sont pas en rayon de Bourgogne, ils sont en France, en Europe et à l'International. Essentiellement en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Angleterre, au Luxembourg, principalement. On développe aussi des partenariats avec les États-Unis, le Japon, la Russie un peu, le Maghreb, l'Afrique du Nord, mais très peu, paradoxalement, [dans] les pays de l'est. »

En général, les acteurs qualifient leurs réseaux souvent d'éphémères ou de ponctuels, mais ils s'entendent pour dire que ça dépend toujours de la personne en poste. De plus, on reproche le fait que les contacts directs soient souvent réservés uniquement aux élus. Enfin, la plupart des acteurs perçoivent néanmoins l'importance des réseaux : « Indispensable. [...] on ne peut pas se contenter d'avoir un seul son de cloche ».

« Ya une volonté d'aller voir ailleurs, pour savoir ce qui s'y passe et parfois il y a de bonnes idées. Je pense que c'est ce qui fait la force des échanges, nous on a peut-être des pratiques intéressantes et d'autres aussi, donc toujours la difficulté, c'est « comment l'appliquer chez nous »? Avec notre culture, avec nos dispositifs, avec notre manière de travailler, c'est ça qui est bien le plus difficile... »

De ces perceptions se dégage beaucoup de regret face au fait que les acteurs n'entretiennent pas suffisamment de réseaux transnationaux. Si plusieurs mentionnent l'avoir déjà fait, vouloir le faire ou qu'ils devraient le faire, peu étaient en mesure de nous confirmer qu'ils faisaient présentement partie d'un quelconque réseau transnational.

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il semble que les réseaux internationaux soient, en général, bien établis. Plus souvent qu'autrement avec la France, les acteurs précisent que c'est souvent grâce aux congrès et aux colloques qu'ils ont eu la chance de les créer. Tout comme pour leurs cousins, les acteurs interrogés aussi perçoivent que c'est grandement une question d'individus, davantage que de postes, qui font qu'ils restent en contact. Si plusieurs d'entre eux ont des réseaux internationaux, c'est qu'ils se sont souvent transformés en réseaux informels, voire personnels. De plus, on rappelle la longue tradition France-Québec qui existe, sans oublier les réseaux établis grâce à l'OCDE, l'OQAJ et autres.

Ce qui est frappant du côté québécois, c'est aussi que les acteurs ne font pas qu'avoir des réseaux virtuels, mais semblent, de plus, se déplacer assez souvent à l'étranger :

« Je suis en train de monter un autre projet pour retourner en France, au Limousin, où ils ont beaucoup de choses de développées et ils sont assez avancés. J'aimerais faire un échange avec eux, sur la mobilisation du milieu, l'agenda 21 est là, ça ressemble beaucoup à nous. Je voudrais faire un partage d'expertises et je pense qu'on est rendu là. »

« J'ai des contacts en Argentine et au Mexique. On envoie des invitations lors du Colloque annuel [...] Certaines périodes sont plus propices aux échanges, entre autres quand on est sur le point de les accueillir ici dans le cadre du Congrès pour Ajir ou de notre Colloque annuel. Ou encore, lorsqu'on s'apprête à aller, nous aussi, en mission. »

5.4.5 OUVERTURE AU PARTAGE

a) En Bourgogne

Malgré le fait qu'ils ne partagent pas beaucoup d'information avec les autres régions de France ou du monde et ce, encore moins sur le sujet de la migration des jeunes, les acteurs perçoivent-ils que les Bourguignons sont au moins ouverts à le faire? À cette question, plusieurs acteurs répondent franchement non. Que parce que c'est propre au système français napoléonien, parce qu'ils ont du mal à voir ce qui se fait ailleurs ou que c'est carrément la carence des français, beaucoup s'entendent pour dire que leurs réseaux sont souvent trop ponctuels, non organisés et trop en discontinu. Certains croient même que ce n'est pas dans leurs mœurs, qu'ils ont l'impression que tout vient toujours des français, ils vont même jusqu'à avoir l'impression que la solution ne peut pas venir des autres.

« Mais on a toujours l'impression quand on lit les journaux locaux, [...] qu'on ne dit jamais qu'on s'inspire des autres, on a toujours l'impression que c'est issu de leur petite tête et jamais inspiré d'ailleurs. On préfère dire que ça vient de nous. »

« Non. Je ne pense pas. En Bourgogne, déjà, on ne s'intéresse pas aux autres régions proches... On se considère comme une belle région. On s'intéresse uniquement à ce qu'on peut obtenir de Paris et on se positionne en situation de concurrence. Mais on ne cherche pas à savoir comment ça se passe en Poitou-Charentes, ou en Franche-Comté, donc l'étranger c'est encore plus loin. »

Pour pratiquer le partage transnational, faut-il encore y croire. Certains acteurs interrogés ont démontré plus que du scepticisme à l'idée de le faire :

« Il ne suffit pas que les choses fonctionnent bien à l'étranger pour qu'on puisse les prendre et qu'elles fonctionnent bien ailleurs. Mais si vous pouvez me dire comment ils font au Québec, j'aimerais bien... et je pense que pratiquement on n'a pas les moyens, si je disais à mon patron « je dois aller au Québec car je crois qu'on a beaucoup à apprendre d'eux, il me dirait, si t'as envie de voyager, prends des vacances... » Voyez, ce n'est pas dans nos mœurs... à certains niveaux, à Paris, peut-être, mais c'est un autre truc, la France est nombriliste, devant un problème on trouve nous-mêmes la solution sans regarder chez les autres... on est assez malin pour s'en sortir... comme aux États-Unis... C'est culturel, cette difficulté d'aller voir ailleurs. Aller chercher des solutions chez le voisin, aujourd'hui, avec la concurrence mondiale, ce n'est plus évident... »

Si le partage transnational semble encore souvent réservé davantage aux élus, ce serait aussi l'une des raisons qui expliquerait sa non-acceptation. De plus, s'ils ne sont pas ouverts à aller voir ailleurs, les français, du moins, semblent assez ouverts à partager leur propre expérience :

« Plutôt que d'aller voir les modèles étrangers, on préfère les inviter pour leur montrer notre modèle, comment ça se passe. On le faisait beaucoup avec les pays africains, de l'est européen, [on a une] passion pour essayer de montrer les choses, et les gens sont très contents de venir en France. »

Enfin, si la plupart des bourguignons semblent très critiques envers eux-mêmes, d'autres acteurs semblent plus ouverts au partage transnational :

« Il est clair qu'on a tellement le nez dans le bidon, qu'on noue insuffisamment de partenariats. Je l'ai déjà fait dans le passé lorsque je travaillais dans un réseau européen pour l'insertion sociale et c'était très riche effectivement. De pouvoir échanger régulièrement avec des gens qui ont d'autres points de vue force à avoir du recul sur ses propres visions et ça ouvre parfois l'esprit... et ça aide beaucoup, mais c'est vrai que très régulièrement, on met en place des conférences, quand on réunit nos partenaires de l'emploi et de la formation en région de Bourgogne, on invite des partenaires européens, on le fait régulièrement, mais de façon sans doute trop ponctuelle, non organisée et trop en discontinue pour que ce soit vraiment profitable. Mais je suis persuadé que c'est une erreur parce qu'il faudrait pouvoir prendre un peu de temps pour regarder ce qui se passe ailleurs. On a beaucoup à apprendre, et vraiment on peut s'enrichir mutuellement par ces contacts, ces échanges, et je regrette que nous ne le pratiquions pas plus. »

« Je crois qu'aujourd'hui on n'est pas confronté à une problématique de région, on n'est même pas confronté à une problématique nationale, on doit être confronté, me semble-t-il, à une optique européenne, voire internationale! »

b) Au SLSJ

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la perception d'ouverture au partage transnational est toute autre. D'abord, les acteurs perçoivent qu'ils donnent énormément aux autres régions, voire même aux autres sociétés. Si pour certains, c'est une question de solidarité, pour d'autres, c'est pour avoir une reconnaissance dans leur expertise. « Plus on peut transférer nos connaissances, plus notre stratégie, notre expertise, est reconnue. » Il semble en fait que les acteurs interrogés ne perçoivent pas de compétition, même qu'ils ont l'impression que ceux qui manquent de créativité, c'est parce qu'ils ne vont pas voir suffisamment ailleurs.

« Nous-mêmes nous nous sommes inspirés d'un modèle italien. Et c'est drôle, parce que l'initiative italienne est morte après quelques mois, alors qu'ici on l'a continuée. »

D'ailleurs encouragés par le gouvernement, les acteurs québécois perçoivent que le partage transnational apporte une crédibilité à leurs projets. S'ils énoncent le fait que c'est aussi une question d'individus, il semble que les acteurs rencontrés ont, à maintes reprises, tenté de chercher d'autres manières de fonctionner, mais que dans la majeure partie des cas, les recherches s'avéraient infructueuses et que les stratégies québécoises, voire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, étaient en avancé sur les autres.

5.5 PERCEPTIONS GÉNÉRALES DE LA PROBLÉMATIQUE

a) En Bourgogne

Après l'entrevue, les acteurs nous ont souvent fait part de leurs perceptions de la situation, suite aux questions. Certains nous ont confié qu'ils réalisaient qu'ils ne sont pas même au courant des raisons de départ des jeunes. « Tant que nous n'aurons pas suffisamment analysé et compris les raisons de leur exode et que ça restera uniquement quelque chose d'empirique encore, je suis

assez inquiète ». Certains perçoivent qu'il faudrait des actions d'ouverture, de brassage et de dynamisation pour favoriser la rétention des jeunes. D'autres espèrent que le vieillissement de la population finira par laisser de la place aux jeunes. Malgré tout, la plupart s'entendent pour dire que la France n'est pas encore bien régionalisée, et que les acteurs décisionnels sont souvent trop pessimistes pour sortir de leur inertie. Enfin, est-ce un manque d'évaluation suite à la mise en place de politiques publiques qui est manquant, ou tout simplement un manque d'intérêt de la part des décideurs? Néanmoins, outre les paradoxes formation/emploi souvent mentionnés, ou encore l'implantation et le développement des politiques mal coordonnés, pour plusieurs, ce qui est le plus difficile, c'est que le problème semble trop à long terme et représente ainsi une visibilité politique trop minime pour que la situation soit réellement prise en main.

b) Au SLSJ

Les acteurs, du côté du Saguenay-Lac-Saint-Jean, perçoivent que leur remontée est le fruit de la synergie des acteurs, juxtaposé à des efforts conjoints et collectifs. Le changement de mentalité qui a poussé les acteurs régionaux à se mettre en mode solution semble leur engendrer un sentiment de pouvoir pour changer les choses.

« C'est toujours difficile mais je pense que oui, en se parlant, on est capable d'être plus efficace, de se mobiliser, de se dire ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas. On favorise l'action, et indirectement, si on agit mieux, il y aura plus de retour en région et de rétention. »

Enfin, si certains espèrent voguer sur le courant du retour en région chez les jeunes, c'est aussi grâce à leurs mobilisations et à leurs actions que les acteurs se disent empreints d'optimisme. Optimisme chez leurs leaders et positivité dans leurs discours. Les acteurs interrogés, pour la plupart, ont l'impression que la région mise sur ses forces plutôt que d'amplifier ses faiblesses.

À titre exploratoire uniquement, une trentaine de jeunes ont été interrogés, dans deux classes de secondaire 4 et 5, et suite à un questionnaire, il en est ressorti que la majorité de ces jeunes voulaient rester dans leur région, mais surtout qu'ils n'y voyaient peu ou pas d'inconvénients à y rester.

CHAPITRE VI : ANALYSE DES DONNÉES SELON LES COMPOSANTES DU MODÈLE D'ANALYSE

Les données recueillies sur le terrain seront maintenant analysées à l'aide de notre modèle d'analyse. Pour analyser les données selon ce modèle, nous avons divisé celui-ci en sections tel que présenté dans notre schéma de cadre conceptuel.

6.1 LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Les représentations sociales, si l'on se réfère à notre modèle, ont beaucoup d'impact sur la suite des choses (mobilisations, initiatives, politiques publiques). Pour cette raison, nous avons décidé de revenir sur celles que nous avons recueillies lors de nos entrevues, afin de les analyser plus en profondeur et comprendre, par le fait même, les situations différentes qui sont vécues en Bourgogne et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Parmi l'un des premiers facteurs influençant les représentations sociales, rappelons la connaissance de la problématique, elle-même influencée par la production d'études sur le sujet.

6.1.1. CONNAISSANCE DE LA PROBLÉMATIQUE

Tel que décrit dans notre cadre conceptuel, la structure même d'un problème sera dépendante des certitudes ou de la méconnaissance qu'auront les acteurs ce même problème. Ainsi, afin d'engendrer des initiatives concrètes ou encore de mettre sur pied des politiques publiques, encore faut-il que le problème soit bien compris par les acteurs. Cette compréhension du problème peut se faire via la recherche de publications diverses (transnationales ou non), mais aussi via une recherche sur le terrain, permettant de comprendre toutes les subtilités du problème pour lequel nous voulons trouver des solutions. Cette compréhension de la problématique aura aussi, selon notre modèle, une influence sur les représentations sociales que se feront les acteurs de la situation, engendrant ainsi peut-être la naissance de modes de mobilisations divers.

Néanmoins, dans le cas qui nous intéresse, notons que le Québec, ou plus spécifiquement les acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été mis en contact avec des études et ce, régulièrement.

Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes, via une ARUC (Alliance de Recherche Université-Communautés) a permis la réalisation de nombreuses recherches sur le terrain, ainsi que plusieurs publications sur le sujet durant les dernières années. Qui plus est, les acteurs rencontrés lors de nos entrevues ont régulièrement mentionné les études réalisées sur le sujet de la migration des jeunes, leur permettant d'ajuster leur tir et de mettre sur pied les Tables MigrActives ainsi que la stratégie MigrAction.

Parallèlement à cela, notons que les acteurs bourguignons n'ont pas eu la chance d'être informés de la même façon, étant donné qu'aucune étude sur le sujet n'a encore été produite. De plus, les acteurs ont mentionné et ce, à plusieurs reprises, qu'ils se sentaient impuissants, n'étant pas même au courant des raisons de départ des jeunes et se retrouvant sans information ni sur les causes, ni sur les solutions pouvant être apportées au problème.

Ceci étant dit, il semblerait donc que la publication d'études et la mise en contact avec la communauté permettent de modifier les représentations sociales des acteurs de tous niveaux, engendrant ainsi de nouvelles façons de voir le problème et donc, les solutions. Enfin, en plus des études menées sur le sujet, la présence médiatique, tel que vu dans notre modèle, a aussi un effet sur les représentations sociales.

6.1.2 LA PRÉSENCE MÉDIATIQUE ET SON INFLUENCE SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Dans notre cadre conceptuel, nous apprenions l'importance qu'expriment typiquement les opinions évaluatives présentes dans les échanges interpersonnels, les communications de masse et les relations polémiques entre les groupes dans la notion d'implication. À ceci, nous aimerions ajouter les notions de Camiré et al. (1994), qui précisent que lorsque l'action des médias, à travers divers agents du milieu, véhiculent des représentations (symboliques, idéologiques), laissant entendre que la question de l'emploi est numéro un et que cette dernière ne cesse de dériver vers un avenir incertain, il est normal (l'inverse serait étonnant), que les jeunes se fassent l'écho de ces préoccupations largement médiatisées. Ils suggèrent donc qu'un travail dans le milieu de ces « représentations » pourrait avantageusement être mis en chantier parmi les stratégies visant à la fois à revaloriser la région et à conserver un nombre grandissant de jeunes qui auraient le goût de mettre en commun leur avenir avec celui du milieu, ce milieu de qui on pourrait entendre qu'il a désormais un avenir.

À ceci, nous aimerions comparer le travail réalisé par les acteurs locaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, tout comme le suggèrent Camiré et al., ces acteurs ont choisi d'enterrer les préoccupations largement médiatisées pour tenter de lancer un message d'espoir, abandonnant les notions péjoratives d'exode pour les remplacer par celles d'établissement des jeunes. De plus, ils ont fait de la pression sur les médias via un comité médiatique pour que ces derniers cessent de parler de « l'autobus jaune », en visant justement à revaloriser la région et à donner aux jeunes le goût de mettre en commun leur avenir avec celui du milieu. Les perceptions souvent négatives, pessimistes, voire même fatalistes des acteurs rencontrés en Bourgogne sont aussi le fruit d'une médiatisation non pas de la migration des jeunes, (parce que le sujet n'est pas encore très répandu), mais du haut taux de chômage, de l'immobilier en hausse et surtout, des préoccupations grandissantes face aux personnes âgées. Les jeunes, dans ce contexte, ne sentent ni la possibilité de s'investir dans leur milieu, ni celle d'avoir un avenir dans leur région.

Une fois l'analyse de la connaissance de la problématique ainsi que celle de la présence médiatique complétées, il est maintenant pertinent de revenir sur les représentations sociales de la migration des jeunes, soit de la problématique elle-même, telles que perçues par les acteurs.

6.1.3 LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA MIGRATION DES JEUNES

Tel que décrit dans notre modèle, la notion de contexte est importante lorsqu'on tente d'analyser les représentations sociales. À ce sujet, notons qu'il est « normal » que les représentations sociales de la migration des jeunes soient différentes entre les acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ceux de la Bourgogne. Parce que leurs territoires ne sont pas les mêmes et que même si les chiffres peuvent sembler plus graves à un endroit qu'à un autre, les questions de culture et d'histoire en sont aussi pour beaucoup. Nous tenterons donc d'analyser les représentations sociales des acteurs à l'aide de notre cadre théorique.

Vachon (2002) indique que les mutations structurelles régionales, telles que la migration des jeunes, sont porteuses d'opportunités pour leur région. Lors de nos entrevues, nous avons cru pertinent de connaître la perception des acteurs interrogés du phénomène de la migration des jeunes, afin de comprendre si, effectivement, les acteurs avaient généralement une perception positive (porteuse d'opportunités) de la problématique et de leur région.

Des résultats recueillis, deux portraits relativement différents se sont dessinés. En Bourgogne, la migration des jeunes semble être une problématique importante qui cause beaucoup de tort à la région. De plus, les acteurs bourguignons ont souvent fait référence à la compétition régionale n'aidant pas la situation plutôt que de voir, dans sa situation géographique privilégiée, l'occasion de profiter de ces deux grands pôles à proximité (Lyon et Paris), tel qu'est présentement perçu Drummondville, au Québec, situé entre Montréal et Québec. Ainsi, dans les discours des acteurs bourguignons interrogés, il semble que la migration des jeunes ne soit pas porteuse d'opportunités. La plupart des acteurs la regarde comme une menace, chacun ayant son bouc-émissaire, soit le manque d'emploi, la formation non adaptée, les sièges sociaux des entreprises qui sont partis sur Lyon ou Paris, bref, rien qui ne permette de prétendre à une opportunité.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on se rappelle, la situation semble être toute autre : les acteurs régionaux ont décidé de combattre le fatalisme, de s'attribuer une vision positive de la problématique. Cet optimisme est aussi dû, en grande partie, à la stratégie MigrAction, qui a choisi d'opérer un changement de mentalité face à la problématique. Ainsi, les acteurs interrogés ont parlé d'un mouvement de retour en région chez les jeunes qui viendrait rééquilibrer le tout, tout en continuant de qualifier la migration des jeunes comme étant un phénomène naturel et normal. Ainsi, les acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon notre modèle, semblent généralement percevoir la problématique comme étant porteuse d'opportunités pour la région.

Si par le passé, les perceptions des motifs de migration des jeunes étaient davantage reliées au concept de travail, les études menées par le GRMJ en 2004-2005 ont démontré que la raison reliée au travail n'arrivait qu'en 7^e position. Ainsi, les jeunes d'aujourd'hui, du moins au Québec, auraient de biens meilleures raisons que le travail pour migrer. Afin de mettre en œuvre des stratégies adéquates pour favoriser l'établissement des jeunes en région, les acteurs ont besoin de connaître les raisons qui poussent les jeunes à partir. Puisque le même genre d'étude n'a pas été réalisé en France, nous tenterons néanmoins d'analyser les résultats avec les réponses obtenues chez les acteurs jeunes, tout en faisant le parallèle avec les résultats de l'étude québécoise.

Ainsi, en Bourgogne, il semblerait que les perceptions des raisons de départ varient grandement d'une personne à l'autre. Alors que certains attribuent les migrations à l'attraction pour l'étranger ou pour les régions plus urbaines, la plupart perçoivent davantage que les jeunes partent par obligation : pour trouver du travail, parce que l'Université n'offre pas suffisamment de

programmes à la mode ou que les postes intéressants ne sont pas assez nombreux sur le territoire. D'autres acteurs perçoivent que c'est davantage une question de localisation, à l'intérieur même de la Bourgogne, qui amènera les jeunes à se déplacer vers les régions avoisinantes. Ceux qui croient que l'emploi seul peut faire partir les jeunes, c'est qu'ils ont la perception qu'une faible vie urbaine ou culturelle ou encore qu'une tradition bourgeoise et conservatrice ne sont pas des facteurs suffisamment dérangeants pour les faire partir.

En résumé, voici les principales raisons énoncées par les jeunes interrogés et situées dans le tableau de classification des motifs :

TABLEAU 6.1 LES MOTIFS DE DÉPART DES JEUNES INTERROGÉS

A) motifs intrinsèques (motifs très personnels)	B) motifs extrinsèques (milieu non adéquat)
<ul style="list-style-type: none"> - Envie d'aller voir ailleurs - Pas une question d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Trop renfermé - Pas assez grand - Population non accueillante - Impression qu'ailleurs on en fait plus pour les jeunes - Région pas assez dynamique - Pas suffisamment d'opportunités - Impression que tout est plus facile ailleurs - Région très âgée, beaucoup de personnes âgées - Beaucoup de campagne, de région perdue - Région viticole non dynamique - Pas assez d'ambiance - Pas de boulot ici - Région de riches - Pas de grandes écoles, pas réputées - Recherche d'une région plus riche culturellement parlant

Les résultats recueillis auprès des acteurs jeunes démontrent deux choses. D'abord, qu'il ne suffit pas d'un milieu non-attractif pour donner envie aux jeunes de partir à la découverte d'autres choses. Ensuite, que le milieu, tel qu'il est présentement, n'est pas favorable à l'établissement des jeunes dans la région. Ce qui était ressorti de l'étude menée par le GRMJ, c'était qu'il fallait cesser de croire que seul le milieu était responsable de la migration des jeunes, qu'il semblait normal de vouloir partir à « l'âge des découvertes » et donc qu'il fallait davantage miser sur un possible retour. Parallèlement aux résultats obtenus auprès des acteurs « non jeunes », il est majoritairement ressorti que le milieu était le seul responsable de la migration des jeunes, tout comme l'ont longtemps cru les acteurs québécois, avant la sortie des études.

Enfin, si les résultats démontrent un milieu non favorable et responsable de la migration des jeunes en Bourgogne, il est important de comprendre qu'il est aussi dû au besoin de découvrir le monde qu'ont les jeunes, mais qu'avec un milieu qu'ils perçoivent aussi anémié, les arguments sont encore plus forts pour le faire (et ne pas considérer un possible retour).

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la plupart des acteurs, grâce aux études menées sur le sujet, démontrent qu'il est important de laisser partir les jeunes, que c'est normal et que l'important est de miser davantage sur leur retour. De plus, l'importance du discours des parents a aussi été mentionnée, puisque si certains suggéraient fortement à leurs enfants de partir, d'autres les ont suivis. Enfin, chez les jeunes, le discours a été relativement semblable aux études. Notons ici que le coup de sonde que nous avons réalisé à l'École Secondaire de Roberval, afin de voir les intentions de départ et/ou de retour des jeunes, a été plus que surprenant et venait appuyer fortement les acteurs régionaux dans leurs perceptions, à savoir que les jeunes de la nouvelle génération veulent vivre dans des grands espaces, apprécient leur région et y démontrent clairement un sentiment d'appartenance fort.

Dans les deux régions, il est surprenant de voir à quel point les acteurs ont l'image du migrant de retour comme étant celui qui a la plus grande implication socio-économique, d'ailleurs confirmé par les études menées par Gauthier et al. (2003). Si la migration des jeunes semble perçue de façon normale, voire une occasion d'enrichissement des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est aussi parce qu'ils ont en moyenne une compréhension de la problématique qui semble plus poussée qu'en région de Bourgogne. Les acteurs interrogés de cette région démontrant fréquemment, pour leur part, beaucoup de pessimisme, voire de fatalisme.

1) LE RETOUR DES JEUNES

Si, dans leurs discours, les acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont, pour la plupart, démontré que leurs perceptions des motifs de départ concordent avec celles de l'étude menée par le GRMJ, comment perçoivent-ils le retour en région des jeunes? Et les acteurs de la Bourgogne considèrent-ils cette avenue? Si les études ont suggéré aux acteurs régionaux de se concentrer sur le retour des jeunes plutôt que sur leur rétention, il semble que les acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'ont pas tous la même vision du *comment* faire revenir les jeunes. Plusieurs acteurs continuent de croire que seul l'emploi, celui de masse, pourra provoquer un retour des jeunes en région. Et cet argument, on se rappelle, d'autres sont convaincus qu'il est faux : « Si on avait plein d'emplois ici avec de bonnes conditions mais que la qualité de vie et le milieu social est

plate autour, la personne qui vient de l'extérieur va-t-elle s'en tenir qu'à une bonne job? Alors je répons, la génération de nos parents, probablement. La nôtre, non. » Ainsi, le retour en région des jeunes, selon certains acteurs, est aussi dépendant de la génération dont on parle. Et cette génération nommée Y, beaucoup d'acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean semblent l'avoir comprise. Ainsi, une partie des acteurs de la région sont persuadés qu'il faut miser sur la qualité de vie et le dynamisme culturel, alors que d'autres croient plutôt que ces actions auront un impact minime comparé à celui du développement économique.

Le GRMJ a aussi interrogé les jeunes sur leur intérêt à retourner vivre sur leur territoire d'origine. Rappelons-nous les résultats du sondage, qui disait que 58% des jeunes interrogés voudraient le faire. Gauthier et al. (2003) nous apprenaient que la qualité de vie serait le premier motif de retour des jeunes. L'Organisme Place aux Jeunes du Québec a comme mission d'aider les jeunes à s'installer dans les régions et ses agents de migration sont débordés de travail. De plus, beaucoup d'employeurs rencontrés affirment qu'ils reçoivent régulièrement des C.V. de jeunes originaires de la région qui désirent ardemment y retourner... les résultats se feront-ils donc sentir davantage avec les années, avec la pénurie de main-d'œuvre annoncée?

En Bourgogne, il ne semble pas y avoir que l'emploi comme facteur réduisant les chances de retour des jeunes. Le secteur foncier en hausse, la France qui n'encouragerait pas la mobilité et le peu d'attachement des jeunes à leur région sont parmi les perceptions recueillies. Si au Québec, les jeunes partent pour vivre leur vie et qu'ils reviennent pour la qualité de vie, en est-il de même en Bourgogne? Une étude approfondie sur le sujet permettrait certainement d'éclairer la question... Néanmoins, toutes les chances ne semblent pas avoir été mises de leur côté pour favoriser le retour de leurs jeunes partis découvrir le monde.

II) LES JEUNES NÉO-RURAUX

Selon les acteurs interrogés de la Bourgogne, il semble que généralement, peu d'optimisme à ce niveau soit représentatif des perceptions recueillies. En effet, si la plupart des acteurs interrogés ont l'impression que la Bourgogne n'est pas suffisamment attractive pour attirer des jeunes d'autres régions, c'est que son Université n'est pas assez polarisante ou encore que les types d'emplois que les jeunes recherchent ne soient pas suffisamment disponibles. De plus, si pour certains, les jeunes occupant les postes laissés vacants ne proviennent pas de la Bourgogne, c'est qu'il y a certainement un problème d'adéquation formation et emploi. De surcroît, les emplois disponibles étant davantage dans le secteur manufacturier, du bâtiment et de la restauration, les

acteurs interrogés continuent de croire que ce sont les cerveaux qui partent et les employés moins qualifiés qui restent (ou qui arrivent). Avec en plus une mentalité qui ne valorise que les hautes études, la conception des emplois disponibles n'encourage en rien l'attractivité de nouveaux jeunes. Si l'on revient au premier motif de retour des jeunes selon Gauthier et al. (2003), soit la qualité de vie, il semble qu'en Bourgogne, on ne croit pas que ce soit un argument qui puisse toucher les jeunes, mais davantage les retraités. Ainsi, généralement, les acteurs bourguignons sont persuadés, tout comme certains acteurs québécois, que seul l'emploi pourrait non seulement ramener les jeunes en région, mais aussi en faire venir de nouveaux. Ajouté à cela, la plupart mentionnent qu'il faudrait une révision des programmes offerts par l'Université. Néanmoins, la Bourgogne ne s'est pas encore dotée d'un service d'aide au retour ou à l'attraction de nouveaux jeunes dans la région.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tel que mentionné à plusieurs reprises, la stratégie MigrAction a comme mission de favoriser l'établissement des jeunes dans la région. Malgré cela, il semble que le succès soit davantage au niveau du retour des jeunes exilés que celui de l'attraction de jeunes provenant d'autres régions, encore moins d'ailleurs dans le monde. Si certains néo-ruraux ont accepté de nous confier les difficultés auxquelles ils ont dû se soumettre, il semblerait qu'un changement de mentalité soit nécessaire avant d'espérer l'arrivée de nombreux jeunes urbains ou provenant des autres régions du Québec (ou d'ailleurs). En 2001, Latérière réclamait l'urgence de mobiliser les régions sur des objectifs réalistes qui permettraient de raviver l'identité régionale et de rehausser le sentiment d'appartenance de la population. Aurait-on trop misé sur le sentiment d'appartenance des jeunes? Certains acteurs semblent penser que oui... « On a trop priorisé l'attachement à la région des gens qui voulaient y venir, en laissant de côté les jeunes urbains. »

En outre, Gauthier et al. (2003) nous rappellent que ce sont les jeunes qui s'identifient fortement à leur région qui apportent un dynamisme nouveau au milieu local et régional et que le sentiment d'appartenance à un territoire favorise l'action, la participation, la protection et le développement de ce territoire par les gens qui y vivent. Si pour certains migrants de retour rencontrés, un changement de mentalité doit se faire, c'est aussi pour cette raison qu'ils ont choisi de retourner dans leur région.

En plus de la représentation de la migration des jeunes, celle de l'avenir de la région a aussi été choisie comme facteur pouvant influencer la mobilisation des acteurs. À ce sujet, nous trouvons pertinent de revenir, cette fois de façon plus globale, sur cet aspect.

6.1.4 LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'AVENIR DE LA RÉGION

Puisque la reprise des entreprises semble problématique, que le taux d'industrialisation est en baisse, que certaines zones territoriales sont considérées comme étant désertes, qu'on dénote un manque de travail accru, un exode des jeunes plus ou moins marqué selon les départements (qui démontre une hétérogénéité entre ces derniers), que le positionnement de la Bourgogne n'est toujours pas établi, que l'adéquation travail/emploi est mal perçue, que l'absence de culture entrepreneuriale, le non-transfert de connaissances entre les générations et enfin l'exode des chercheurs et des cerveaux est couronné d'un taux de chômage assez haut, le portrait économique de la Bourgogne, tel que décrit par certains acteurs interrogés, fait figure de drame.

Du côté du développement social, le portrait n'est pas plus rose : vieillissement de la population engendrant des déséquilibres manifestes, arrivée de retraités et activité concentrée sur une partie du territoire seulement, axes routiers non-favorables, zones sinistrées socialement, transports mésadaptés et faible attractivité du territoire font partie des perceptions recueillies. Tout ceci semble, de plus, accompagné d'un problème de culture et d'ouverture d'esprit, où la volonté de conserver la bourgeoisie au centre-ville aurait comme conséquence de repousser les jeunes en périphérie de la ville. Enfin, les disparités homme/femme ne semblent pas non plus faire exception aux perceptions, ni les inégalités face aux jeunes. Selon les plus pessimistes même, les jeunes qui ne quittent pas la Bourgogne ne le font pas parce qu'ils n'ont ni les moyens financiers, ni les moyens intellectuels de le faire, que leur mobilité est réduite et qu'ils ne peuvent même pas se déplacer. Tous les éléments ici perçus démontrent des problèmes reliés à la démographie, au développement économique ainsi qu'au développement social, qui, à première vue, pourraient engendrer l'éclosion des initiatives de développement. Cependant, tel que stipulé par Vachon (2002), il faudrait alors adopter une approche transversale et intégrée, plutôt qu'une approche sectorielle et cloisonnée, tout en proposant des stratégies ainsi que des mesures de soutien.

Le dynamisme culturel ne présente pas, fort heureusement, de perception aussi négative de la part des acteurs interrogés. En effet, malgré l'image de l'escargot qu'on lui a attribuée, il semble que les élus municipaux aient décidé de changer la perception des gens à ce niveau et d'investir beaucoup d'argent dans la culture. Donc, en amélioration depuis deux ans, certains acteurs interrogés perçoivent la différence. Si la perception des acteurs face à la coordination politique reste toujours négative, que la Bourgogne a du mal à se défaire de sa réputation bourgeoise de Belle endormie et qu'elle n'a généralement pas une image dynamique, c'est qu'en dehors de

Dijon, il semblerait qu'il y ait une totale absence de vie culturelle. Néanmoins, pour les plus positifs, il y a un écart entre le discours et la réalité. Ceci démontre un aspect très intéressant de la problématique : l'image. En effet, il semble que malgré tous les efforts déployés depuis les deux dernières années de la part des élus, l'image est restée la même dans la tête de la plupart des gens. À ce niveau, donc, on pourrait dire que les conditions sont réunies à l'éclosion des initiatives de développement, même si le travail à faire est loin d'être terminé.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, malgré des données démographiques, économiques et sociales plutôt difficiles, les acteurs ne démordent pas de leur irréductible optimisme. En effet, plutôt que de prendre les données et de s'alarmer, la plupart des acteurs préfèrent trouver d'autres aspects positifs de la problématique, tels que les nouvelles valeurs de la génération Y, la pénurie de main-d'œuvre à venir ou la force du sentiment d'appartenance. Néanmoins, il semblerait que la situation démographique se soit stabilisée depuis les cinq dernières années et les perceptions recueillies démontrent que le travail quotidien de tous les acteurs de la région leur permet de remonter la pente. Du point de vue du développement économique, il semble que les acteurs ressentent beaucoup d'inquiétude. Que ce soit la crise de la forêt depuis la foudée du rapport Coulombe ou la vente d'Alcan à Rio Tinto, il semble que la majeure partie des acteurs interrogés soient inquiets à plusieurs niveaux. Malgré tout, pour d'autres, c'est peut-être une occasion de changer.

Pour remédier aux problèmes associés à la grande entreprise, il semble que les acteurs régionaux aient choisi de travailler sur une carence particulière qu'ils percevaient chez les Saguenéens-Jeanneois : la faible culture entrepreneuriale. Malgré l'image encore très véhiculée de la culture dite de la « boîte à lunch », les acteurs semblent croire que l'avenir des jeunes est davantage dans la création d'entreprises. Ainsi, du travail de sensibilisation a même été mis sur pied dès l'école secondaire, pour que les élèves gardent l'image de l'entrepreneuriat comme une option possible pour pouvoir s'établir dans la région. Si les nombreuses mises à pied du passé ont rendu la vie dure aux citoyens, la plupart s'entendent pour dire que le développement économique s'est grandement amélioré et ce, grâce aux créneaux d'excellence bien délimités, aux axes routiers favorables et à l'adéquation travail/emploi qu'ils perçoivent généralement bien.

Du point de vue social, la région vit encore des disparités territoriales telles que l'accès aux technologies (Internet HV) ou le transport en commun inadéquat ou même parfois inexistant, mais surtout l'absence de vie urbaine qui, pourtant, pourrait contribuer à l'attraction des jeunes.

Malgré cela, la plupart des acteurs semblent trouver que la qualité de vie est très agréable et retournent souvent les problèmes en défis.

Déjà dans les représentations sociales de l'avenir de la région des acteurs de la Bourgogne, des signes de situations problématiques, voire même graves, pourraient être le moteur de mobilisations. Cependant, le pessimisme avec lequel les acteurs décrivent leurs perceptions démontre aussi le peu de volonté à vouloir changer les choses. En ce qui concerne la perception de la migration des jeunes, on sent clairement un manque d'information important, ne permettant pas aux acteurs d'être en mesure de s'approprier la situation. Du côté québécois, les représentations sociales de l'avenir de la région démontrent des problèmes, mais souvent avec des visions positives d'amélioration. C'est la même chose en ce qui concerne la migration des jeunes et faisant ainsi la démonstration que les représentations sociales de ces acteurs pourraient être des facteurs de mobilisation.

6.2 LES MOBILISATIONS

6.2.1 LES FACTEURS DE MOBILISATION

« Mieux vaut prendre le changement par la main, avant qu'il ne nous prenne par la gorge »
(Winston Churchill)

1) LA PRÉOCCUPATION COLLECTIVE

- La valorisation de l'objet

Dans la notion de l'implication, nous avons vu l'importance de la valorisation de l'objet, c'est-à-dire de l'importance qu'expriment typiquement les perceptions présentes dans les échanges interpersonnels, les communications de masse et les relations polémiques entre les groupes : c'est une estimation de l'enjeu attaché à l'objet. À ce sujet, nous avons interrogé les acteurs sur leurs perceptions de la présence ou non d'une préoccupation collective.

En Bourgogne, rappelons que les acteurs interrogés ne perçoivent pas de préoccupation collective. S'ils perçoivent que les élus et certains gestionnaires régionaux s'inquiètent sur le sujet, ils perçoivent qu'au sein de la population, c'est davantage la question du chômage ou des retraites qui inquiètent les gens. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les acteurs ont, pour leur part,

l'impression que les gens sont préoccupés par le sujet, mais que d'autres sujets les touchent davantage, tels que l'industrie de la forêt ou la question des transformations de l'aluminium. Cependant, contrairement aux acteurs de la Bourgogne, il est important de mentionner que les acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean sentent que le problème n'est pas nouveau, ils disent en entendre parler depuis quelques temps et certains acteurs, même, trouvent que ce n'est plus un sujet à la mode. Ainsi, l'estimation de l'enjeu attaché à l'objet a donc déjà été plus forte, mais une fois que les mobilisateurs ont mis leurs initiatives en jeu, la préoccupation est moins grande. En Bourgogne, toutefois, l'estimation de l'enjeu n'est pas encore suffisamment perçue comme problématique pour pouvoir engendrer des mobilisations significatives de la part des acteurs locaux.

- L'identification personnelle

Afin de se sentir préoccupé par une cause particulière, les acteurs doivent aussi sentir l'identification personnelle, c'est-à-dire que par rapport à un objet de représentation sociale donné, et dans un contexte forcément particulier, chacun va se situer sur une échelle allant de « cela me concerne spécifiquement et personnellement » jusqu'à « cela concerne tendanciellement tout le monde, moi pas plus que les autres ». Lors des rencontres qui se sont déroulées en Bourgogne, nous avons rencontré des acteurs de différents milieux, mais très peu d'entre eux ont semblé prendre le problème de façon personnelle, du moins à vouloir s'y impliquer personnellement. Si ceux qui ont la possibilité plus ou moins grande de mettre en place des initiatives ont démontré un certain désir d'y prendre part, plus souvent qu'autrement, on nous a rappelé que c'est aux élus de le faire. Et du côté des élus, on met la responsabilité sur le dos des entreprises. Bref, les acteurs interrogés ne s'impliquent pas parce qu'ils ont l'impression que « cela concerne tendanciellement tout le monde, mais moi pas plus que les autres » ou pire, que « ceci ne me concerne pas ».

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est une toute autre vision de la chose. Si les acteurs rencontrés n'ont pas tous démontré qu'ils ressentent que le problème les concerne personnellement, c'est via une sensibilisation des autres que certains acteurs ont réussi à amener la plupart des acteurs régionaux et locaux à percevoir que le problème les concernait spécifiquement et personnellement. À travers la stratégie MigrAction, les acteurs ont compris que plus le développement était endogène, plus il avait de chance d'appropriation. C'est donc parce que quelques acteurs ont décidé qu'il fallait cesser d'attendre après le gouvernement, qu'ils se sont

rassemblés et qu'ils ont tenté d'embarquer les autres avec eux dans leur implication « spécifique et personnelle », que la stratégie MigrAction est née.

En revenant aussi sur le modèle de la préoccupation collective, rappelons-nous que les acteurs bourguignons ne semblaient pas avoir un sentiment d'appartenance fort à leur région, ni une présence médiatique importante ou un sentiment de survie pouvant réveiller une préoccupation collective suffisante pour engendrer des initiatives.

II) LA POSSIBILITÉ PERÇUE D'ACTION

Le dernier enjeu de l'implication que nous analyserons est le sentiment que ressentent les acteurs, variant de l'impuissance au contrôle total. Donc que l'enjeu soit important ou non et qu'il concerne la personne directement ou pas, il s'agit de savoir si elle estime avoir prise, à quelque degré ou pas du tout, sur la situation considérée. Il ne s'agit donc pas de déterminer si les individus peuvent faire quelque chose, s'ils jouissent pour ainsi dire d'une capacité objective, mais s'ils ont ou non le sentiment de le pouvoir. À ce sujet, les acteurs bourguignons, de par leur général fatalisme, démontrent qu'ils n'ont pas le sentiment de pouvoir agir. De par leurs remises du problème à l'État, aux élus, aux jeunes ou aux entreprises, les acteurs interrogés perçoivent presque toujours qu'ils n'y peuvent rien, que ça ne relève pas de leur responsabilité ou qu'ils n'ont pas le pouvoir de le faire. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cependant, la plupart des acteurs ont l'impression, au contraire, qu'ils peuvent changer les choses, même parfois de façon très minime. Ces acteurs, qui sont davantage optimistes, ont l'impression et l'espoir que leurs actions de tous les jours finiront par porter fruit.

Finalement, ce qui surprend beaucoup dans les perceptions recueillies et ce, autant en Bourgogne qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est l'impression de concurrence qui semble bloquer la possibilité perçue d'action. Ainsi, les régions du Québec seraient en compétition pour le financement de l'État, tout comme les régions de la France, mais aussi les départements entre eux, ou les MRC pour le Québec, amplifiant, par le fait même, les guerres de clochers et les luttes à la visibilité. De plus, des deux côtés, notons que malgré le fait que la migration des jeunes soit comparée à un jeu de dominos et donc pouvant engendrer des conséquences négatives sur plusieurs paliers, on s'entend pour dire, dans les deux régions, que le manque de visibilité politique sur cette affaire ne pousse pas suffisamment les élus à encourager les initiatives et la mise sur pied de politiques publiques. Tout ceci mène donc plus souvent qu'autrement à une perception de possibilité d'action quasi nulle, et ce, particulièrement en Bourgogne, où la culture

et le système gouvernemental les amènent toujours à s'en remettre à l'État. Ainsi, le système français n'encouragerait pas, voire ne permettrait pas la réalisation d'actions locales indépendantes, entre autres aussi à cause de l'insuffisance de ressources indépendantes dont disposent les associations. Enfin, ce qui divise les deux régions étudiées, c'est carrément l'impression et le sentiment de pouvoir agir ou non sur les causes et les conséquences, tel que perçu par les acteurs interrogés.

Selon notre modèle, les facteurs étant maintenant réunis (ou non) pour engendrer des mobilisations, nous analyserons maintenant le résultat voulu de ces mobilisations, soit la mise sur pied d'initiatives concrètes et concertées.

6.3 LES INITIATIVES

6.3.1 CONCERTATION ET STRUCTURE DU PROBLÈME

Avant d'entrer dans le sujet de la concertation, nous avons cru pertinent de revenir sur la structure du problème, qui peut autant expliquer le type d'intervention gouvernementale que la concertation entre les acteurs mobilisés. Si l'on revient aux perceptions des acteurs de la problématique, on se rappellera qu'en Bourgogne, il y avait *méconnaissance* de la nature même du problème à résoudre, ainsi que *conflits* sur les normes et les valeurs en jeu dans le problème à résoudre, puisque les acteurs ne semblaient pas attribuer la même importance à la problématique, ni les mêmes priorités concernant les problèmes publics à régler. Ceci résultant donc, selon notre modèle, à un problème dit *non structuré*, donc une stratégie (à venir), basée sur *l'apprentissage collectif*.

Du côté des Saguenéens-Jeannois, la zone est grise plutôt que noire ou blanche. Mais disons que les acteurs se rapprochent davantage des *certitudes* (scientifiques) sur les causes et les effets du problème à résoudre, puisqu'ils ont été appuyés et informés par des études menées sur la migration des jeunes. S'il semble que les acteurs ne soient pas tous d'accords sur les moyens d'attirer les jeunes dans leur région, il en résulte tout de même un consensus sur les normes et les valeurs en jeu dans le problème à résoudre, puisque la majorité des acteurs interrogés ont démontré des valeurs semblables au sujet de la migration (laisser partir le jeune, renforcer le sentiment d'appartenance, ne pas tenter de les retenir, miser sur le retour, etc.). Ceci résultant

donc d'un problème dit *structuré*, avec une stratégie interventionniste, que nous élaborerons davantage dans la section Politiques Publiques.

Ainsi, de Knoepfel et al. (2006), nous comprenons d'abord que la nature des problèmes en Bourgogne et au SLSJ n'a pas la même structure, et donc n'a pas le même niveau de concertation entre les acteurs mobilisés. Pour confirmer cette hypothèse, rapportons-nous aux perceptions des acteurs, au sujet de la concertation des actions. Au SLSJ, la plupart des acteurs décrivent la stratégie MigrAction comme étant le résultat de la synergie des acteurs et des efforts conjoints et collectifs. Qui plus est, le fait d'avoir décidé de miser sur les forces de la région en répandant un message de positivité dans le plus de domaines possible démontre aussi une concertation entre les acteurs du milieu. En outre, le fait d'avoir instauré des tables de concertation réunissant les acteurs décisionnels de la région est plus qu'un pas vers la concertation des actions. Néanmoins, il existe toujours des contradictions entre les ressources mobilisées pour favoriser l'établissement des jeunes et celles pour obtenir la visibilité nécessaire à l'obtention du financement, lui-même indispensable au fonctionnement menant à l'établissement des jeunes dans la région. En outre, la concertation des actions, malgré le fait qu'elle ait été prévue comme étant dans le but de favoriser et de maintenir l'établissement des jeunes dans la région, semble davantage concertée sur la question du retour que de l'attraction de nouveaux jeunes. Du moins, aucune stratégie coordonnée n'a permis de prétendre le contraire. Si la mission de Place aux Jeunes s'apprête davantage à cela, les nouveaux arrivants ne semblent plus faire partie d'une stratégie concertée une fois arrivés sur le terrain, tel que perçu par les nouveaux arrivants eux-mêmes.

En Bourgogne, nous sommes loin de stratégies et d'actions coordonnées. Non seulement le système français centralisé ne semble pas le favoriser, mais on dénote en plus de nombreux chevauchements de responsabilités entre les différents paliers d'acteurs. Puisque la décentralisation ne semble pas réussie, la concertation des actions semble en souffrir. De plus, les couleurs politiques semblent souvent freiner les actions voire même les intentions d'actions des acteurs pour des raisons de visibilité politique. Enfin, les perceptions des acteurs dénotent une nette impression de ne pas avoir la situation entre les mains, bref, de ne pas contrôler les actions ou les inactions mettant en danger l'établissement des jeunes dans la région.

Les initiatives mises sur pied, selon notre modèle, peuvent avoir été influencées, de façon consciente ou non, par des savoir-faire transnationaux. Nous reviendrons sur les éléments de réponse recueillis lors de nos entrevues, tout en faisant un parallèle avec la théorie retenue.

6.3.2 L'INFLUENCE DES SAVOIR-FAIRE TRANSNATIONAUX SUR LES INITIATIVES

Tel que décrit dans notre modèle, si trois types d'organisations de changements sociaux non gouvernementaux transnationaux existent depuis les cinquante dernières années, c'est qu'ils ont soit des buts instrumentaux, soit qu'ils partagent des idées causales, ou soit encore qu'ils sont motivés par des principes ou des valeurs communes. Si pour plusieurs acteurs bourguignons rencontrés, la transnationalisation est davantage utilisée par les élus, Keck et Sikkink (1998), pour leur part, rappellent que le partage de connaissances et de savoir-faire transnationaux ouvre la porte à beaucoup plus de possibilités.

Si l'on revient aux résultats de notre étude, il ressort que les Bourguignons, en moyenne, ne sont pas portés à rechercher de l'information à l'étranger. Si quelques-uns le font, notons que c'est sur des sites Internet francophones principalement, et ce, sur quelques sujets d'intérêts davantage personnels que corporatifs ou sociaux. Qui plus est, les acteurs interrogés perçoivent souvent que c'est davantage réservé aux élus, que ce n'est pas dans leur culture d'aller voir ailleurs, qu'ils ont de la difficulté à se comparer, à imaginer la transposition. En somme, qu'ils préfèrent davantage enseigner leur modèle que d'apprendre des autres. Si la plupart des acteurs interrogés avouent donc ne pas le faire, c'est aussi parce qu'ils disent ne pas avoir le temps, que leur rôle n'est pas de prendre les décisions (que c'est donc inutile), ou encore parce qu'ils perçoivent qu'il n'est pas possible d'adapter des façons de faire étrangères à la France. Si les modèles scandinaves sont encore très populaires pour certains, pour d'autres, l'imposition de modèles mal adaptés dans le système n'a en rien diminué leur appréhension à ce sujet. Ainsi, la perception des acteurs des « modèles » n'est généralement pas très bonne. Malgré tout, si la grande majorité des acteurs ont admis ne pas se servir des expériences étrangères, la plupart admettent aussi qu'ils devraient le faire davantage, tout en admettant cette peur de la compétition qui existe entre les régions. Enfin, aucun acteur rencontré n'a déjà recherché de modèle de mobilisations pour favoriser l'établissement des jeunes dans la région. Ceci étant dit, il semble que les Bourguignons, de par leurs représentations sociales et de la situation elle-même, ne sont pas amenés à s'informer transnationalement.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les acteurs ont, pour la plupart, déjà regardé ce qui se faisait à l'étranger, que ce soit au sujet de la migration des jeunes ou dans leur domaine de travail respectif. Pour plusieurs, si cette ouverture sur le monde leur permet d'avancer bien des idées, c'est généralement une façon aussi de réaliser que le Québec est en avance sur la question de la

migration des jeunes. Malgré tout, beaucoup d'acteurs continuent de faire des missions à l'étranger, de participer à des colloques, font partie d'un réseau transnational sur la jeunesse ou sont continuellement à la recherche de nouvelles façons de faire à l'étranger. De plus, tous les acteurs rencontrés à ce sujet se disent ouverts à partager leur expérience. Si le gouvernement du Québec encourage ce genre de pratique via certains organismes, il se trouve que c'est, de plus, en France (!) que la plupart des acteurs se déplacent le plus souvent. Et l'organisme Place aux Jeunes en est un bon exemple : ce sont des acteurs mobilisés sur le sujet, provenant d'Italie, qui sont à l'origine du projet. Ces Italiens, lors d'un congrès, ont inspiré d'autres acteurs mobilisés sur le même sujet, mais provenant du Québec. Et le projet a réussi au Québec, même s'il a été abandonné en Italie... Enfin, plus qu'un moyen d'améliorer leurs savoir-faire, les acteurs québécois soutiennent que c'est aussi un moyen d'obtenir une reconnaissance transnationale de leur expertise. En outre, les acteurs québécois appliquent généralement des modèles transnationaux dans des buts instrumentaux, soit parce qu'ils partagent des idées causales ou encore parce qu'ils sont motivés par des principes ou des valeurs communes.

Dans notre cadre conceptuel, les initiatives peuvent engendrer des politiques publiques, qui elles-mêmes peuvent engendrer d'autres initiatives. Nous analyserons maintenant les politiques publiques mises en place dans les deux régions à l'étude à l'aide de notre modèle.

6.4 LES POLITIQUES PUBLIQUES

6.4.1 LA MISE À L'AGENDA DES POLITIQUES PUBLIQUES

Selon Knoepfel et al.(2006), «ce sont les symptômes d'un problème social qui constituent le point de départ d'une "**prise de conscience**" et d'un débat sur la nécessité d'une politique publique». La description faite par Knoepfel et al. représente bien la situation dans laquelle se retrouve présentement la Bourgogne au sujet de la migration des jeunes : Certains états de changements sociaux n'occasionnent pas de politiques publiques, notamment parce qu'ils ne sont pas articulés (par exemple, non-visibilité des conséquences, enjeux à long terme uniquement, non-représentation politique des groupes défavorisés) ou parce qu'aucune modalité d'intervention étatique ne s'avère faisable et consensuelle (par exemple impacts électoraux négatifs, absence d'institutions politico-administratives de mise en œuvre, impuissance à infléchir dans la pratique le comportement de certains acteurs privés). En effet, tel que perçu par les acteurs bourguignons,

les changements sociaux, provoqués par la migration des jeunes, ne semblent pas être suffisamment articulés pour pouvoir engendrer maintenant des politiques publiques coordonnées sur le sujet. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'il existe toutefois des politiques publiques mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes en région, pour plusieurs acteurs interrogés, ces politiques ne sont pas suffisamment fortes ou importantes pour engendrer les résultats voulus. C'est comme si l'état de changement était suffisamment articulé pour engendrer une politique publique, mais que les conséquences ne s'avéraient pas suffisamment importantes (pour l'ensemble de la population) pour engendrer des politiques plus solides.

Selon notre modèle, les **conditions** nécessaires à la mise à l'agenda gouvernemental d'un problème public sont :

1- l'intensité du problème.

Selon Knoepfel et al., pour atteindre l'agenda gouvernemental, la migration des jeunes ne devrait pas être estimée comme étant un « pseudo-problème », tel qu'une des nombreuses conséquences du chômage, ou d'un problème trop léger, par exemple, « le vieillissement de la population est beaucoup plus important présentement », si l'on veut mobiliser l'opinion publique et/ou provoquer une intervention immédiate des pouvoirs publics.

2- Le périmètre ou l'audience du problème

Tel que vu dans le cadre théorique, cette dimension du problème est étroitement liée à sa visibilité publique. Ce qui est amusant, c'est que dans leur exemple, Knoepfel et al. décrivent justement la situation qui nous intéresse : « en effet, si les groupes sociaux affectés sont restreints en nombre, localisés dans des régions périphériques et/ou appartiennent à des couches peu mobilisées politiquement, alors la chance que leur situation soit définie comme un problème collectif reste limitée. » La migration des jeunes, à première vue, peut sembler être un problème de jeunes. Mais l'effet qu'elle a sur les régions périphériques est loin d'affecter uniquement les jeunes. À long terme, c'est plutôt toute l'économie sociale et économique de la région qu'elle affectera, voire même son existence. Ainsi, tel que stipulé par Schneider et Ingram (1997) et cité par Knoepfel et al. (2001 :151), « la manière de définir un problème social (et la politique qui doit y remédier) dépend de l'image sociale (positive ou négative) et du pouvoir politique (fort ou faible) des groupes, soit touchés par ses effets négatifs, soit responsables de son émergence ». Donc, si la population de la Bourgogne n'a encore jamais senti qu'un jour sa région pourrait « fermer », celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean l'a déjà vécu. Néanmoins, si la menace de « fermer » des régions au Québec a déjà été entendue, il reste que ses conséquences ne touchent pas directement tous les

québécois et donc que la visibilité publique du problème ne sera jamais aussi forte que d'autres problèmes à portée plus large.

3- La nouveauté du problème

Knoepfel et al. proposent l'idée que le degré de nouveauté d'un problème soit déterminant pour son accès à l'agenda gouvernemental. Tel qu'expliqué dans notre modèle, si un nouveau problème parvient plus facilement à mobiliser l'opinion publique et, par là, à pousser les acteurs privés et publics à intervenir, il semble néanmoins qu'après une phase d'expansion, ledit problème perde graduellement de son importance et de son poids dans l'agenda gouvernemental, au profit des problèmes plus récents. En Bourgogne, le problème serait-il donc trop nouveau encore pour atteindre l'agenda gouvernemental, alors que celui au Saguenay-Lac-Saint-Jean serait plutôt en perte de son importance...?

4- L'urgence du problème

Si la migration des jeunes est un problème qui commence tranquillement et qui se déclare aussi graduellement, il ne peut être qualifié d'« urgent ». Cependant, lorsque les conséquences se font plus graves que prévu et qu'on arrive à un point où le retour en arrière n'est plus possible, on peut parler d'urgence. Si la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple, s'est un jour retrouvée en situation de crise, aujourd'hui, la situation semble s'être améliorée. Et malgré le fait que certains acteurs bourguignons tentent par tous les moyens de sensibiliser les décideurs à la prévention plutôt qu'à l'attente d'un « incendie », ils perçoivent que l'urgence du problème soit néanmoins le meilleur moyen choisi par les élus pour faire valoir leur leadership en cas de crise.

Nous reprendrons ici les cinq **moyens d'accès** tels que vu dans notre cadre conceptuel, afin qu'un problème public soit mis à l'agenda par le gouvernement :

a. La « Médiatisation »

En mettant l'accent sur la migration des jeunes, surtout dans une situation de crise, les médias, du moins d'après la perception des acteurs, semblent influencer directement l'opinion publique. « Ceci incite ensuite les acteurs publics, mais aussi les partis, à se réapproprier les thèmes de discussion actuels et à lancer un débat politique qui leur permette de faire valoir leurs idées et programmes politiques et, par-là, de se profiler auprès des administrés et de l'électorat en général » (Knoepfel et al., 2006 :153). À la médiatisation, ajoutons la dimension de l'appui de la recherche comme élément pouvant engendrer et modifier les politiques publiques mises en place pour favoriser l'établissement des jeunes.

b. La « Mobilisation » ou « Initiative extérieure »

Tel que vu dans les analyses précédentes, les actions mises en place par MigrAction sont déterminantes pour son accès à l'agenda gouvernemental. Cependant, la stratégie MigrAction ne pourra jamais jouir d'une forte visibilité publique, de par sa mission très précise et visant des objectifs à moyen-long terme. « Il s'agit souvent, dans un premier temps, de mettre sur pied une (nouvelle) organisation capable de faire valoir les intérêts et les valeurs de ses membres » (Knoepfel et al., 2006 :153), soit exactement ce que la stratégie MigrAction a voulu mettre sur pied.

c. « Offre Politique » ou « Compétition électorale »

À ce sujet, nous pourrions mentionner le fait que MigrAction offre aux autres régions du Québec de partager sa stratégie, ou encore le fait que Place aux Jeunes fasse de même à l'étranger sont des moyens non pas d'augmenter leur base électorale, puisqu'ils ne sont pas politiques, mais d'étendre leur crédibilité et leur notoriété, afin d'obtenir plus de visibilité.

d. « Anticipation interne »

Ce modèle serait plutôt applicable à la Bourgogne, où le Conseil économique et social de Bourgogne, plutôt que des acteurs privés, a vu le problème de l'intérieur même de l'administration publique et a décidé de mettre sur pied une procédure de consultation des jeunes, pour mieux comprendre la problématique de migration.

e. « Action corporatiste silencieuse »

Ce modèle ne serait pas applicable dans le contexte de la migration des jeunes, étant donné que non seulement les intérêts à ce niveau restent des intérêts sociaux et non particuliers, mais de plus, ils sont à long terme et les acteurs en jeu désirent ardemment une médiatisation de leurs actions.

Nous terminerons cette section avec le dernier thème choisi dans le plan d'analyse, soit la **cohérence et le degré de coordination des politiques** mises en place par les gouvernements des deux régions étudiées, tel que perçu par les acteurs interrogés. À travers les différents sujets traités, les acteurs, à des moments distincts, nous ont fait part de leurs perceptions de la cohérence ou de la coordination des politiques, tel qu'ils les percevaient. Voici les citations que nous avons choisies :

Bourgogne :

- « La Bourgogne a un problème de coordination politique »
- « Il y a insuffisance de prise en charge du problème »
- « Il n'y a pas de politique globale sur la question »
- « On ne peut pas dire que c'est bien coordonné parce que l'État a gardé les mêmes compétences que la région »
- « La politique n'est pas cohérente [...] on verra ses fruits que lorsqu'elle [le] sera.»

SLSJ :

- « Il y a un manque de concertation entre les MRC »
- « Nous avons la volonté de ne pas dédoubler les structures et les actions déjà en place »
- « Les guerres de clochers nuisent grandement à la collaboration et à l'efficacité optimale »

Ces citations démontrent qu'au point de vue de la cohérence et de la coordination des politiques publiques, seule la stratégie MigrAction se démarque, mais que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que celle de la Bourgogne, en conservant leurs problèmes de cohérence et de coordination politiques ou autres, se targuent de créer des politiques publiques qui malheureusement n'ont pas la portée, ni les résultats voulus et donc qui s'avèrent, plus souvent qu'autrement, mal perçues.

Dans notre analyse de la concertation, nous avons vu que le problème au Saguenay-Lac-Saint-Jean pouvait être dit *structuré*, avec une stratégie interventionniste basée sur *les mesures incitatives* (crédit d'impôt, mesures fiscales aux entreprises, etc.). À l'inverse, en Bourgogne, puisque le problème est dit non structuré, il n'y a donc pas de politique globale sur le sujet. En outre, si les problèmes de décentralisation engendrent bien des problèmes de coordination, ils ne facilitent pas non plus la possibilité de mettre sur pied des politiques adaptées aux spécificités locales, dont l'importance a été vertement décriée par les acteurs du Saguenay Lac-Saint-Jean.

Tout comme pour les initiatives, l'influence des savoir-faire transnationaux, tel que vu dans notre modèle, peut aussi se faire sur les politiques publiques. Nous tenterons d'analyser, selon les informations dont nous disposons, cette influence transnationale.

6.4.2. L'INFLUENCE DES SAVOIR-FAIRE TRANSNATIONAUX SUR LES POLITIQUES

Le dernier sujet qui sera discuté se concentre sur la transnationalisation des politiques. Nous avons vu, un peu plus haut, lors de la transnationalisation des mobilisations, que l'utilisation des

savoir-faire transnationaux par les acteurs québécois leur a permis de faire cheminer leurs réflexions sur des sujets déjà avancés par d'autres sociétés, ainsi que de s'inspirer des mobilisations sociales des autres tout en adaptant les solutions choisies aux spécificités locales. Elles leur ont aussi permis de mettre sur pied des initiatives qui elles, peuvent engendrer les résultats voulus, soit l'établissement des jeunes en région. En ce qui concerne les politiques publiques, il est relativement difficile de juger de leur influence transnationale. Pour cette raison, nous analyserons, tel que vu dans notre modèle, les différents types de contenus de Programmes Politico-Administratifs, permettant de distinguer d'abord le modèle français du modèle québécois, puis ceci nous permettra aussi d'analyser la marge de manœuvre dont disposent les acteurs locaux pour pouvoir s'inspirer des savoir-faire transnationaux.

Si les acteurs ont perçu que les politiciens semblent souvent s'inspirer des autres nations pour le choix des politiques publiques via des séjours à l'étranger, des experts ou de l'information transnationale, leur mise en application peut, elle aussi, être dépendante d'influences transnationales. Tel que vu dans le cadre conceptuel, il existe deux types de contenus de Programmes Politico-Administratifs (PPA). Le premier type de PPA, avec un contenu substantiel limité, serait davantage attribuable au Saguenay Lac-Saint-Jean. En effet, puisque les clauses générales des politiques publiques ont un degré de concrétisation très faible, la marge de manœuvre dont disposent les acteurs locaux (de mise en œuvre) est considérable et ces derniers ont la possibilité de tenir compte des circonstances locales particulières. Malgré certaines contraintes perçues, il semble qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les acteurs locaux aient suffisamment de marge de manœuvre pour pouvoir offrir, à l'intérieur d'une même région, mais entre les MRC, différentes politiques d'accueil et avantages comparatifs distincts. C'est le cas notamment du comté Roberval avec ses bonus Bleuets et de la MRC de La Doré avec ses terrains vendus à l'enchère.

Le second type de Programme Politico-Administratif offre, pour sa part, un contenu substantiel étendu, ce qui revient à dire que la réglementation abondante de la plupart ou de tous ses éléments constitutifs ou encore de son degré de concrétisation est très poussé. Ce modèle serait applicable à celui de la France, où le système centralisé laisse aux autorités de mise œuvre qu'une faible marge d'appréciation. Si cette façon de fonctionner a été instaurée dans le but de limiter les variations entre les stratégies et les pratiques de mise en œuvre dans les régions et par là, d'éviter les inégalités, il en reste toutefois que les acteurs locaux ont clairement démontré, par leurs perceptions, qu'ils n'ont pas de pouvoir décisionnel et que cela ne leur permet pas de mettre sur

piéd des initiatives qui auraient pu ou qui pourraient favoriser davantage l'établissement des jeunes dans leur région et par là, de diminuer les effets négatifs de la migration des jeunes.

Lorsque Stone (2004) présente que, via des transferts horizontaux bilatéraux entre les états, les transferts de politiques peuvent se produire verticalement entre les états et les organisations internationales, ou encore entre des acteurs non-gouvernementaux transnationaux, on suppose que le modèle de PPA, tel que présenté par Knoepfel et al.(2006), avec un contenu substantiel limité, serait plus opportun si l'on veut apprendre de plus d'une juridiction à la fois et de retenir une multiplicité de leçons. C'est aussi de supposer que « l'emprunt sélectif », tel que vu dans le modèle, qui mène à l'innovation adaptative, ne peut être réalisé dans un système aussi centralisé que la France. Tout comme l'engagement d'acteurs non gouvernementaux dans certains champs politiques et l'aboutissement de politiques publiques ne pourraient mener à la transnationalisation de ces politiques. Autrement dit, d'après Knoepfel et al. (2006), dans un système centralisé, le développement de politiques publiques est la prérogative exclusive des gouvernements et donc non incorporée à des intérêts indépendants sociaux et d'entreprise dans un réseau de politiques publiques universelles. Ceci est alors directement lié au type de PPA et donc au niveau de décentralisation auquel nous sommes rattachés. Qui plus est, Hassenteufel (2005) rappelle l'importance de ne pas négliger la sociologie des acteurs opérant les transferts, les modes de réception des éléments de politiques publiques transférés (processus de traduction) et la façon dont se mêlent éléments transférés et éléments existants (processus d'hybridation). En outre, nous pourrions aussi ajouter la marge de manœuvre dont disposent les acteurs locaux sur le terrain, tel que le supposent les modèles de PPA apportés par Knoepfel et al. (2006).

Finalement, Patrick Hassenteufel (2005) en est venu à la conclusion qu'on ne tenait pas suffisamment compte des phénomènes transnationaux qui affectent, de façon croissante, les politiques publiques et qui les rendent aussi de plus en plus interdépendantes. Si l'on s'y réfère, les réactions qu'ont les acteurs bourguignons face à la transnationalisation, soit d'analyser de façon isolée des réalités nationales, en ne prenant que faiblement en compte les interdépendances entre les politiques publiques nationales, sont trop peu représentatives de la réalité. De plus, la faible marge d'appréciation dont disposent ces acteurs, malgré des échanges transnationaux entre les politiciens au sujet des politiques publiques elles-mêmes, ne permet pas une application de PPA inspirés par les savoir-faire transnationaux. Ces derniers n'en ayant tout simplement pas l'opportunité. Ainsi, dans cette situation, la transnationalisation ne se ferait que dans un seul champ de compétence, soit au niveau du processus décisionnel, donc à celui du gouvernement

central (ou des références aux experts). Néanmoins, selon Knoepfel et al. (2006), tout comme pour certains acteurs rencontrés, si l'étalonnage (benchmarking) transnational permet d'améliorer les capacités d'évaluation de l'efficience des administrations publiques qui offrent des prestations similaires, tout ceci induit inévitablement à une concurrence indirecte entre les collectivités publiques responsables de la mise en œuvre des politiques publiques.

CHAPITRE VII : CONCLUSION

L'étude que nous venons de réaliser est le résultat d'une démarche intellectuelle complexe, où nous avons tenté d'explorer les liens entre des briques conceptuelles différentes mais à la fois très liées. Tout au long de notre recherche, la structure même de notre cadre conceptuel s'est maintes fois modifiée, représentant ainsi l'évolution de notre démarche d'analyse. La migration des jeunes et la mobilisation des acteurs locaux, vues à travers les représentations sociales des acteurs, nous ont permis de mieux comprendre ce qui pouvait distinguer les comportements et attitudes si différents de la part des acteurs des deux régions étudiées. De plus, l'étude des politiques publiques mises en place par les gouvernements et l'influence transnationale des savoir-faire qu'elles engendrent soulèvent de nombreux questionnements. C'est en analysant les représentations sociales des acteurs que nous avons réalisé l'importance des publications (études, rapports, sondages, etc.) dans la compréhension de la problématique et la perception que ces acteurs s'en font. De surcroît, nous avons constaté que la couverture médiatique agit comme un filtre sur les représentations et que les savoir-faire transnationaux influencent fortement les études et les représentations sociales.

Les résultats de cette recherche nous amènent à conclure que du côté québécois, de nombreuses études sur la migration des jeunes ont permis aux acteurs mobilisés de mieux comprendre la problématique pour laquelle ils tentent de trouver des solutions. Par opposition, les acteurs bourguignons sont davantage dans l'incompréhension de cette problématique, due à cette absence d'études menées sur le sujet.

Tout comme Stone (2004), cette étude nous permet aussi de conclure que les transferts transnationaux de politiques et d'initiatives peuvent se faire directement entre les acteurs locaux, sans l'intervention des gouvernements centraux. Bislev et al. (2002) nous ont appris que nous étions dans une ère de gouvernance transnationale. De notre côté, nous pouvons conclure de ce mémoire que la transnationalisation des problématiques incite les acteurs d'un milieu local à collaborer et à prendre certaines initiatives, lorsqu'ils ont la perception de pouvoir agir. À ce sujet, nous avons remarqué que les représentations sociales des acteurs, influencées par différents filtres, modifient leur perception de leur propre capacité d'agir et donc de se mobiliser. Par conséquent, l'image que les gens se font de leur région a des répercussions sur la migration des jeunes. La notion de préoccupation collective est donc très liée aux représentations sociales que se font les acteurs de leur région et de la migration des jeunes. Enfin, nous avons remarqué que le

fatalisme bourguignon s'oppose de façon surprenante à l'optimisme saguenéen-jeannois, malgré le fait que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit dans une position plus grave, face à la migration des jeunes, que la Bourgogne.

Concernant les initiatives mises en place par les acteurs locaux mobilisés, quelques éléments sont importants à souligner. D'abord, mettre l'accent sur le sentiment d'appartenance peut favoriser le retour des jeunes migrants, mais lorsque l'accent y est trop fort, l'effet semble repousser les nouveaux migrants. De plus, tout comme l'ont mentionné de nombreux auteurs sur la migration des jeunes, cette étude permet aussi de conclure que les actions de rétention semblent inadaptées aux besoins des jeunes de s'éloigner à un certain moment de leur vie.

À propos des organismes et associations, il semble que leurs modes de financement handicapent leur efficacité, que cette lutte forcée à la visibilité fait dévier leur mission. Enfin, les notions de décentralisation ont souvent fait l'objet de critiques de la part des acteurs rencontrés. Si l'État français a conservé les mêmes compétences que la région, la coordination des actions, répercutée sur les organismes et associations, semble en souffrir. Knoepfel et al. (2001), à ce sujet, confirment cette théorie en mentionnant qu'une absence de cohérence réduit fortement la portée substantielle d'une politique publique.

Finalement, deux éléments positifs ressortent de l'étude de la migration des jeunes. D'abord, la génération Y, qui semble démontrer des valeurs qui concordent davantage avec un retour vers les régions, mais aussi la pénurie de main-d'œuvre à venir, qui pourra jouer dans le choix des jeunes de pouvoir s'établir là où ils le voudront. Reste à savoir si le milieu, via ses politiques d'accueil et de logement, ses politiques d'emploi et de création d'entreprises, son offre culturelle et enfin de par son ouverture aux autres et sa capacité à laisser la place aux jeunes, saura saisir l'occasion adéquatement...

7.1 LIMITES

Tel que mentionné au début de ce mémoire, cette recherche était limitée par les témoignages qui seraient recueillis sur le terrain. Si l'utilisation de la transnationalisation des connaissances ne se fait pas toujours de façon consciente ou si elle est même parfois boudée, cette recherche a néanmoins permis de connaître les perceptions des acteurs à ce sujet. De plus, au moment où les entrevues en Bourgogne ont été réalisées, encore peu de mobilisations avaient été mises sur pied

pour favoriser l'établissement des jeunes dans la région. Toutefois, cette recherche nous a permis de comparer les deux régions à l'étude sur les perceptions de leurs acteurs, les modes de mobilisation engendrés ainsi que sur leur ouverture au partage transnational.

7.2 AVENUES DE RECHERCHE

L'idée d'avoir choisi deux régions de deux pays partageant beaucoup de liens permet de démontrer qu'en dehors des liens médiatisés des personnalités politiques, il reste encore beaucoup à découvrir et à apprendre des autres sociétés. Cette étude ouvre la porte à de nombreuses possibilités de recherche sur la transnationalisation. Par exemple, il serait intéressant d'analyser si l'établissement des jeunes est lui-même le fruit d'une concertation de l'action publique, elle-même influencée par un savoir-faire transnational... ou encore de se demander jusqu'où le savoir-faire public (et/ou privé) est-il transnational...? De façon plus large, il serait aussi fort intéressant d'analyser l'impact des savoir-faire transnationaux sur des modèles de développement locaux, par exemple les coopératives régionales, et de se demander en quoi ils peuvent être utiles aux communautés. Enfin, la transnationalisation est un concept bien ancré dans le monde d'aujourd'hui et pourtant, peu d'études l'ont appliquée à des problématiques concrètes qui se vivent simultanément, à des degrés variables, dans un grand nombre de pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Artibise, A. F. J. (1989). "Canadian as an Urban Nation", In *Interdisciplinary Approaches to Canadian Society: A Guide to the Literature* (Association for Canadian Studies). Sous la dir. de Graubard, Montréal: McGill-Queens University Press.
- Assogba, Y., L. Fréchette, et al. (2000). "Le mouvement migratoire des jeunes au Québec. La reconfiguration du réseau social, un repère pour étudier le processus d'intégration" *Nouvelles pratiques sociales*, 13(2): 65-78.
- Audas, R. and T. McDonald (2004). "La migration entre les régions rurales et les régions urbaines dans les années 1990." *Tendances sociales canadiennes*(73): 21-30.
- Baccaïni, B. (2001). "Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest." *Économie et Statistique* (344): 39-79.
- Bakvis, H. and L. Juillet (2004). *Le défi de l'horizontalité: ministères responsables, organismes centraux et leadership*, École de la fonction publique du Canada, 93.
- Baron, M. (2005). "Les migrations étudiantes dans le système universitaire français au début des années 90." *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*(2): 281-300.
- Baron, M. and C. Perret (2006). "Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux." *L'Espace géographique* 36(1): 44-62.
- Beaud, M. (2003). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Paris : Éditions La Découverte, 196.
- Beaudin, M. and É. FORGUES (2005). *La migration des jeunes francophones en milieu rural*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton: 114.
- Ben-Zadok, E. (2002). "Book Review: When Local Actors Face Global Forces." *Public Organization Review: A Global Journal* 2: 305-307.
- Bherer, L., J.-P. Collin, et al. (2005). *Le gouvernement des territoires au Québec et en France*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 527.
- Bislev, S., D. Salskov-Iversen, et al. (2002). "The Global Diffusion of Managerialism : Transnational Discourse Communities at Work." *Global Society* 16(2): 199-212.
- Blanchet, B. (2001). « Comment fonder l'espoir? » In *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés.*, sous la dir. De D. Lafontaine, Rimouski, Grideq (Université du Québec à Rimouski): 350.

- Bouchard, Pierre and Simon Laflamme (2005). « Les jeunes et le Nord : un parcours à découvrir », *Commission de formation du nord-est*, 194.
- Breen, P. J. (2003). "Ireland's Youth Policy for the New Millennium. The Youth Work Act, 2001." *Forum 21. Revue européenne de politique de jeunesse*(1): 14-21.
- Breen, P. J., M.-E. Shionnemann, et al. (2003). *La politique de la jeunesse en Lituanie*. Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 62.
- Camiré, L., J. Roy, et al. (1994). *Les jeunes et l'exode dans le Bas-Saint-Laurent. Étude de cas: Territoires des MRC Matane et Témiscouata*. Centre de recherche sur les services communautaires, Faculté des Sciences sociales. Québec : Université Laval.
- Carel, G., W. J. Coffey, et al. (1989). *L'impact de la migration sur le développement régional : deux courants de pensée*. Montréal: INRS-Urbanisation, 62.
- Castells, M. (1996). *The Rise of the Network Society*. Oxford : Blackwell, 687.
- Commissariat Général du Plan (2001). *Jeunesse, le devoir d'avenir*. France : rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques », 441.
- Commission Européenne (2002). *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne : Livre blanc de la commission européenne*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 98.
- Conseil de l'Europe (2004). "Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale." *Études et travaux* (88), 135.
- Conseil permanent de la jeunesse (2002). *Portraits statistiques régionaux*, Gouvernement du Québec [réf. du 16 avril 2008]; <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/region02.pdf>
- Conseil Régional de Bourgogne (2006). "Votre avenir se construit en Bourgogne." [réf. du 16 avril 2007] www.cr-bourgogne.fr.
- Côté, S. (1997). « Migrer : un choix ou une nécessité. Une enquête à l'échelle d'une région. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Québec : IQRC/PUL: 63-85.
- Côté, S. (1999). « Appropriation des technologies de l'information et développement régional : le cas du Bas Saint-Laurent. » In *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Sous la dir. de D. Lafontaine and N. Thivierge. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR). Collection Tendances et débats en développement régional no 5 GRIDEQ-GRIR.

- Côté, S. (2003). « La jeunesse québécoise : démographie et migrations. » In *Regard sur... La jeunesse au Québec*, sous la direction de M. Gauthier. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval: 25-38.
- Côté, S. and Groupe de recherche sur la migration des jeunes (2003). *Cartes sur la migration des jeunes au Québec*. Rimouski : site Web Atlas du Bas-Saint-Laurent/UQAR, [réf. du 16 avril 2007] <http://atlasbsl.uqar.qc.ca/>
- Côté, S. and D. Potvin (1998). « Réversibilité du parcours migratoire et contexte régional ». In *Espaces en mutation*. Sous la direction de S. Côté and D. Potvin. Rimouski et Chicoutimi : GRIDEQ et GRIR: 101-116.
- Côté, S. and D. Potvin (2001). « Les multiples visages de la migration des jeunes en Gaspésie et dans trois régions de l'Est. » In *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Sous la dir. de Danielle Lafontaine. Rimouski : GRIDEQ (Université du Québec à Rimouski): 350.
- De Foucauld, J.-B., N. Roth, et al. (2002). *Pour une autonomie responsable et solidaire : rapport au Premier Ministre*. Paris : La Documentation Française, 224.
- Delay, E. (2001). « Prospective régionale et perspective identitaire: la dimension temporelle dans deux discours gaspésiens. » In *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Sous la dir. de D. Lafontaine. Rimouski : Grideq (Université du Québec à Rimouski): 350.
- Deschenaux, F. and M. Molgat (2003). « De l'exode à la migration. Pourquoi les jeunes quittent-ils leur région. » In *L'annuaire du Québec 2004*. Sous la dir. de M. Venne. Montréal : Fides: 753-759.
- Détang-Dessendre, C. (2002). "Life Cycle Variability in the Microeconomic Determinants of Urban-Rural Migration" *Population-E* 57(1): 31-56.
- Détang-Dessendre, C. and I. Molho (1999). "Migration and changing employment status : a hazard function analysis." *Journal of Regional Science* 39(1): 105-125.
- Détang-Dessendre, C., V. Piguet, et al. (2002). "Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie." *INED Population*(1), [réf. du 16 avril 2007] <http://www.ined.fr/publications/population/index.html>
- Dolowitz, D. (1997). "British employment policy in the 1980s: learning from the American experience." *Governance* 10(1): 23-42.

- Drapier, C. and H. Jayet (2002). "Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France." *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*(3): 355-376.
- Dufour, B. and H. Dumais (2003). *Les actes du 3e Congrès national pour AJIRR, Mouvement de la relève d'Amos-région (MRAR)* (Amos), 86.
- Duperré, M. (2004). *L'organisation communautaire: La mobilisation des acteurs collectifs*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 130.
- Dupuy, R., F. Mayer, et al. (2000). « Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir » *Rapport soumis au Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique Statistique Canada*: No de catalogue : A21-46/1-2000F.
- Farquharson, K. (2003). "Influencing Policy Transnationally: Pro- and Anti-Tobacco Global Advocacy Networks." *Australian Journal of Public Administration* 62(4): 80-92.
- Flament, C. and M.-L. Rouquette (2003). *Anatomie des idées ordinaires. Comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin, 175.
- Gallant, O. and Y. Lambert (1993). *Les jeunes ruraux*. Paris : L'Harmattan, 253.
- Garneau, S. (2000). « La mobilité géographique des jeunes au Québec : Identité et sentiment d'appartenance au territoire. » Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy : Université Laval, 150.
- Garneau, S. (2003). "La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire." *Recherches sociographiques*. La migration des jeunes, 44(1): 93-112.
- Gaudeault, M., M. Perron, et al. (2002). "La migration régionale : mieux comprendre le désir d'enracinement des élèves du secondaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean." *Cahiers québécois de démographie* 31(1): 123-150.
- Gauthier, L. (2003). "Résumé de : Un nouvel élan pour la jeunesse européenne : Livre blanc de la commission européenne." *Site Internet de l'INRS* : [réf. du 16 avril 2007] www.inrs.quebec.ca/
- Gauthier, M. (1997). « La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui. » In *Pourquoi Partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy, les éditions de l'IQRC: 315.
- Gauthier, M. (1997). « La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la dir de M. Gauthier. Québec, IQRC/PUL: 105-130.

- Gauthier, M. (1997). *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sainte-Foy : Les éditions de l'IQRC/PUL, 315.
- Gauthier, M. (2000). *Être Jeune en l'an 2000*. Sainte-Foy, Québec : Les Presses de l'Université Laval, 154.
- Gauthier, M. (2001). « Jeunes et migration : une dimension non négligeable du processus d'insertion sociale et professionnelle au Québec. » In *Les jeunes et l'emploi dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord*, sous la direction de Laurence Roulleau-Berger et Madeleine Gauthier, France : Éditions de l'aube, 215-227.
- Gauthier, M. (2003). "Présentation. Les jeunes québécois : des « nomades »." *Recherches sociographiques. La migration des jeunes*, 44(1): 19-34.
- Gauthier, M. (2004). « La ville fait-elle encore rêver les jeunes. » In *L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*, sous la direction de Pierre-W. Boudreault et M. Parazelli. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec: 29-43.
- Gauthier, M., J. Bujold, et al. (1995). *Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux*. Québec : IQRC, 74.
- Gauthier, M., S. Côté, et al. (2003). "Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux " *Recherches sociographiques. La migration des jeunes*, 44(1): 113-119.
- Gauthier, M., P. Leblanc, et al. (2006). *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*. Montréal : INRS Urbanisation, Culture et Société, 167.
- Gauthier, M., M. Molgat, et al. (2001). *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 113.
- Gauthier, M., M. Molgat, et al. (2003). *Textes sur la migration des jeunes. En complément d'autres rapports et articles publiés ou à paraître*. Montréal : INRS.
- Girard, C., L. Fréchette, et al. (2002). "La migration des jeunes Québécois d'une région à l'autre." éléments de construction identitaire, *Cahier du Géris*, série Recherches. Université du Québec à Hull(17), 27.
- Girard, C., N. Thibault, et al. (2002). « La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001 ». In *La situation démographique au Québec. Bilan 2002*, sous la dir. de L. Duchesne. Québec : Institut de la statistique du Québec: 21-46.

- Gordon, I. and R. Vickerman (1982). "Opportunity, preference and constraint: an approach to the analysis of metropolitan migration." *Urban Studies* 19, 247-261.
- Gouvernement du Québec (2006). *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite, Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*, Québec : Secrétariat à la communication gouvernementale, 64.
- Grand Conseil du Canton du Valais (2000). *Loi en faveur de la jeunesse*. Sion : Grand conseil du canton du Valais, 14.
- Gravel, P.-L., A.-A. Brouillette, et al. (2006). « Les politiques de la jeunesse de certains pays occidentaux. Bilan de connaissances. » *Rapport soumis au secrétariat à la jeunesse du Gouvernement du Québec*. Montréal : Observatoire Jeunes et Société, INRS.
- GRMJ (2004-2005). « Pour donner un coup de jeunesse aux régions ! » *Rapport du Groupe de travail sur le retour des jeunes en région présenté à monsieur Jean Charest, premier ministre et ministre responsable de la Jeunesse et à monsieur Yves Séguin, ministre des Finances*, Québec : Gouvernement du Québec, 23.
- GRMJ (1999). Sondage sur la mobilité géographique des jeunes québécois dans 11 régions administratives du Québec.
- Gugler, P. (1991). *Les alliances stratégiques transnationales*. Fribourg, Suisse : Éditions Universitaires Fribourg Suisse, 308.
- Guillot, P. (2007). "Scènes de campagne après l'exode rural." *le Web de la Terre* [réf. du 20 janvier 2007] <http://www.laterre.fr/>.
- Hassenteufel, P. (2005). "De la comparaison internationale à la comparaison transnationale : Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques." *Revue française de science politique* 55(1), 113-132.
- Henry, L., G. Mohan et al. (2004). "Networks as transnational agents of development." *Third World Quarterly* 25(5), 839-588.
- Houle, Simon (2006). Résumé de : *Pour une jeunesse engagée dans sa réussite* (Gouvernement du Québec), Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, Secrétariat à la communication gouvernementale, 2006, 64 p.
- INSEE (2002). « La transition formation-emploi chez les jeunes français de moins de 30 ans » *Synthèse réalisée par Dominique Gour*, SAIO. [réf. du 16 avril 2007] www.insee.fr.
- INSEE (2004). "Statistiques." [réf. du 16 avril 2007] www.insee.fr.

- INSEE Bourgogne (2007). Site Internet [réf. du 16 avril 2007]
<http://www.insee.fr/fr/regions/bourgogne/>.
- Institut de la statistique du Québec (2007). Site Internet [réf. du 16 avril 2007]
<http://www.stat.gouv.qc.ca/>.
- Jayet, H. (1996). "L'analyse économique des migrations : une synthèse critique." *Revue économique* 3. 194-226.
- Jean, B. (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 318.
- Jentsch, B. and M. SHUCKSMITH (2004). *Young People in Rural Areas of Europe*. Ashgate : Aldershot, 334.
- Joyal, A. (2001). « Que faire avec la Gaspésie? » In *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Sous la dir. de D. Lafontaine. Rimouski : Grideq (Université du Québec à Rimouski): 350.
- Keck, M. and K. Sikkink (1998). *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca and London: Cornell University Press, 227.
- Knoepfel, P., C. Larrue, et F. Varone (2001). *Analyse et pilotage des politiques publiques*. Genève, Bâle, Munich : Helbing & Lichtenhahn, 398.
- Knoepfel, P., C. Larrue, et F. Varone (2006). *Analyse et pilotage des politiques publiques (2e édition)*. Genève, Bâle, Munich : Helbing & Lichtenhahn, 387.
- La Lettre d'Égide (2001). "Dossier - Mobilité des chercheurs français : une priorité à concrétiser." *La Lettre d'Égide*(21): [réf. du 16 avril 2007]
<http://www.egide.asso.fr/fr/services/actualites/lettre/L21/dossier21.jhtml>.
- Labadie, F. and P.-J. Andrieu (2003). "Un nouveau regard sur la jeunesse : vers un "aggiornamento" des politiques en direction des jeunes." *Forum 21. Revue européenne de politique de jeunesse*(1), 46-57.
- Laberge, L., M. Perron, et al. (2004). "Facteurs prédictifs de l'intention de migrer chez les élèves du secondaire au Saguenay–Lac-St-Jean." *Cahier québécois de démographie* 33(1), 146-177.
- Lacour, C. (1999). « L'espace paradoxal de la prospective régionale » In *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Sous la dir. de Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR).

- Lafontaine, D. (2001). *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Rimouski : Grideq (Université du Québec à Rimouski), 350.
- Lafontaine, D. and N. Thivierge (1999). *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR), 256.
- Latérière, H. and M.-J. Ouellet (2001). « Culture et communications: les composantes d'une Gaspésie à redéfinir. » In *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Sous la dir. de Danielle Lafontaine. Rimouski : Grideq (Université du Québec à Rimouski), 350.
- LEADER (2007). "site Internet - Programme." [réf. du 16 avril 2007] <http://www.una-leader.org/>.
- Leblanc, P., M. Gauthier, et al. (2002). *La migration des jeunes de milieu rural*, INRS Urbanisation, Culture et Société, 123.
- Leblanc, P., C. Girard, et al. (2003). "La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec." *Recherches sociographiques*. La migration des jeunes, 44(1), 35-55.
- Leblanc, P. and M. Molgat (2004). *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 308.
- Lemieux, V. (2002). *L'Étude des Politiques Publiques. Les acteurs et leur pouvoir*. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 184.
- Linden, R. M. (2002). *Working across boundaries: making collaboration work in government and non profit organizations*. San Francisco : Jossey-Bass, 304.
- Loncle, P. (2003). *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris : Éditions L'Harmattan, 337.
- Mabrouk, T. B. (2003). « Le pouvoir d'agglomération en France : logiques d'émergence et modes de fonctionnement du gouvernement métropolitain (1964-2001). » *Thèse de science politique*. Lyon : Lyon II / Institut d'études politiques de Lyon.
- Malatest, R. (2002). *Jeunes de régions rurales, Phase II, Migration des jeunes des régions rurales : Mythes et réalité, Partenariat rural canadien*, Gouvernement du Canada, 45.
- Marcoux, G. (2001). « Le Ralliement gaspésien et madelinot. » *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Sous la dir. de D. Lafontaine. Rimouski : Grideq (Université du Québec à Rimouski), 350.

- Matuszak, C. (2004). « L'internet des mouvements transgressifs : un exemple de «transnationalisation» des identités militantes. » *Colloque de la SFSIC*, Béziers : Université de Lille III, 320-328.
- Méthot, M. (1999). « Mondialisation, démocratie, développement régional: Le mythe de l'autonomie locale. » In *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Sous la dir. de Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR).
- Miles, M. B. and A. M. Huberman (1994). *Qualitative Data Analysis*. Thousand Oaks: Sage Publications, 338.
- Mille, M. and A. Bécart (1999). « L'Université dans sa région : développement local et croissance endogène. » In *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Sous la dir. de D. Lafontaine and N. Thivierge. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR). Collection Tendances et débats en développement régional no 5 GRIDEQ-GRIR.
- Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (2005). *Établissement et relève agricole de la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Défense Nationale des États-Unis d'Amérique (Secretary of Defense, U. S. (1996). *Proliferation: Threat and Response*. Washington, DC, U.S.: Government Printing Of.ce.
- Molgat, M., F. Deschenaux, et al. (2002). *L'insertion résidentielle des jeunes migrants au Québec*. Ottawa : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 65.
- Moquay, P. (1997). « Le sentiment d'appartenance territoriale. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture/PUL, 243-256.
- Noreau, P. (1997). « L'attrait de la ville : l'explication de la sociologie classique. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy : les éditions de l'IQRC, 315.
- Oberti, A. (2006). "Politiques publiques de jeunesse en Europe." *AGORA débats/jeunesse*(42), 178 p.
- OCDE (2007). « Développement régional... en savoir plus. » *Direction de la gouvernance publique et du développement territorial*, OCDE.

- Palard, J. (2002). « Le "pays" dans le processus français de décentralisation » *Colloque international Pouvoirs et décentralisation en Europe et en Afrique*, Paris, Bamako (Mali) : IRD; ISH, p.429-451.
- Perret, C., F. Cuney, et al. (2003). "D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active." *Bref. Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq Bref)*(198), 4.
- Perron, N. (1997). « Les migrations depuis le XIXe siècle au Québec. » In *Pourquoi Partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy : les éditions de l'IQRC, 315.
- Potok, F. (1999). « La catastrophe du Saguenay Lac-Saint-Jean, produit de la modernité. » In *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Sous la dir. de Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR).
- Potvin, D. (2005). "Les jeunes adultes migrants de retour : une vitalité pour les régions." *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*(4), 507-532.
- Poulligny, B. (2001). "Acteurs et enjeux d'un processus équivoque : La naissance d'une « internationale civile » " *Une société civile internationale ?*(13), 163-176.
- Poupart, J. et Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : G. Morin, 405.
- Quivy, R. et L. V. Campenhoudt (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 287.
- Regroupement des jeunes gens d'affaires du Québec (2001). "L'exode des jeunes des régions du Québec, l'urgence d'agir!" *Le Regroupement*, 9.
- Rochaix, V. (2004). "La migration des jeunes." *Le Nouvel Observateur*(2063), 14-15.
- Roy, L., S. Paquette, et al. (2005). "La campagne des néoruraux " *Recherches sociographiques. La migration des jeunes*, XLVI(1): 35-63.
- Sadran, P. (2004). "La région dans la décentralisation." *Regards sur l'actualité*(298), 67-76.
- Sadran, P. (2005). « Deux décennies de réformes territoriales en France. » In *Le gouvernement des territoires au Québec et en France*. Sous la dir. de L. Bherer et al., Québec : Les Presses de l'Université Laval, 25-46.

- Sadran, P. (2004). "Démocratie locale : les carences de l'acte 2." *Cahiers français* Décentralisation, État et territoires(318).
- Sassen, S. (2002). "Global Cities and Diasporic Networks: Microsites in Global Civil Society", In *Global Civil Society*, Sous la dir. de Helmut Anheier et. al.,Oxford : Oxford University Press, chapter 9, 217-239.
- Saucier, C. (2001). « La Gaspésie et les îles-de-la-Madeleine: d'espoir et d'avenir. » In *Choix publics et prospective territoriale : Horizon 2025 : La Gaspésie: futurs anticipés*. Sous la dir. de D. Lafontaine. Rimouski : Grideq (Université du Québec à Rimouski), 350.
- Simard, M. (1997). « Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy : les Éditions de l'IQRC, 163-188.
- Simard, M. (1997). « Le discours entrepreneurial de l'État québécois et la rétention des jeunes en région. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la dir. de M. Gauthier. Sainte-Foy : Les Éditions de l'IQRC/PUL, 163-188.
- Simard, M. (1999). « Communauté, identité et développement: pour un nouveau cadre d'analyse. » In *Les régions fragiles face à la mondialisation. Stratégies communautaires, technologiques et culturelles d'innovation et de valorisation*. Sous la dir. de Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge. Rimouski : Université du Québec à Rimouski (UQAR).
- Stone, D. (2004). "Transfer agents and global networks in the "transnationalization" of policy." *Journal of European Public Policy*, 11(3), 545-566.
- Tapp, J.-F. (2007). « L'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent : une étude comparative des représentations des intervenants et des jeunes », *Mémoire de maîtrise*, Rimouski : UQAR, 229.
- Tchernogog, V., MATISSE and CNRS (2003). « Quels acteurs dans les différents types d'association? » *Premiers résultats sur les bénéficiaires et sur les dirigeants des associations*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Délégation à l'innovation sociale et à l'économie sociale, Mission recherche expérimentation, l'économie sociale et solidaire en région, Atelier " acteurs et référentiels d'action ", CNRS.
- Tremblay, I. (1997). « Les migrations actuelles au Québec. » In *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sous la dir. de M. GAUTHIER. Québec : IQRC/PUL, 49-61.

Tremblay, J. (2001). *Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996*, Statistique Canada, 24.

Vachon, B. (2002). « Développement régional, ressources naturelles et redevances. » *Colloque de l'Association des économistes du Québec*, Québec : Château Frontenac.

Vertovec, S. (1999). "Conceiving and researching transnationalism." *Ethnic and Racial Studies* 22(2), 447-462.

Werner, M. and B. Zimmermann (2003). "Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité." *Annales. Histoire, sciences sociales*, 58(1), 8.

Annexe 1 : Grille d'entrevue générale

Sujet	Abordé (√)
<p>Perception de :</p> <p>1. La migration des jeunes et son environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - la démographie - le développement économique - le plan social - la situation des jeunes <ul style="list-style-type: none"> o l'exode o les motifs personnels <ul style="list-style-type: none"> ▪ les possibilités d'un retour ou non <ul style="list-style-type: none"> • causes • le moment possible • pour combien de temps • comment faire • nouveaux jeunes? o Motifs externes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mêmes chances que motifs personnels? - Dynamisme local <p>2. La mobilisation des acteurs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préoccupation collective face à l'exode <ul style="list-style-type: none"> o Présence médiatique o Fréquence o Origine de la préoccupation - Initiatives? <ul style="list-style-type: none"> o Qui o Quoi o Quand o Comment o Combien o Présence médiatique ou autre o Visibilité o Pression sur les élus <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment ▪ Réactions ▪ Résultats o Ressources adéquates <ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventions ▪ Informations, ▪ Personnel qualifié ▪ Technologie o Associations entre les organismes? <p>3. Politiques publiques</p>	

- Politiques pour diminuer l'exode des jeunes?
 - o Propres à la région
 - Origine
 - Jeunesse uniquement
 - Inspirées d'ailleurs?
 - Pourquoi
 - Comment
 - Elles-mêmes inspirées d'autres?
 - o Nationales ou globales
 - Origine
 - Jeunesse uniquement
 - Perception : contraignante ou adaptée localement
 - Inspirées d'ailleurs?
 - Pourquoi
 - Comment
 - Elles-mêmes inspirées d'autres?
- Politiques pour favoriser l'entrepreneurship
 - o Locales? Régionales? Nationales?
 - Efficacité
 - Description
 - Inspirées d'ailleurs?
 - Pourquoi
 - Comment
 - Elles-mêmes inspirées d'autres?

4. Transnationalisation

- Information
 - o Provenance
 - o Pourquoi
 - Similarités
 - o Pertinence
 - o Utilisation
 - o Fréquence
 - o Moyen d'obtention
 - o Autres acteurs ou organismes qui font de même
 - o Conscience de l'influence (Provenance première)
- Mimétisme
 - o Modèles étrangers
 - o Implantation
 - Adaptation
 - Comment
 - Fréquence
 - Résultats
 - Évaluation
 - o Conscience de l'influence (Origine du modèle + modifications)
- Réseaux
 - o Présence
 - o Transfert ou partage

- Fréquence
- Double sens
- Conscience de l'influence (Correspondants en liens avec d'autres)

Questions croisées

Exemple de région qui s'en sort bien?

- Pourquoi
 - Politiques locales? Régionales? Nationales?
 - Autres?
- Un exemple pour vous ou l'inverse
 - Comment
 - Contacts...?
 - Pourquoi

Perception générale de la problématique

Annexe 2 : Stratégie MigrAction

Présentation de la Stratégie MigrAction

<http://www.MigrAction.ca/>

LES CONSTATS



Le logo de la Stratégie MigrAction

La problématique du bilan migratoire négatif qu'on associe plus souvent qu'autrement à l'expression « exode des jeunes » est une réalité présente depuis maintenant plusieurs années au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Plusieurs études sur le phénomène confirment l'urgence d'agir. Entre 1991 et 2001, la région a un bilan migratoire négatif (perte nette) de 12 599 individus âgés entre 10 et 34 ans. De plus, les plus récentes statistiques révèlent que le déficit s'est accentué avec les années. En effet, entre les années de recensement 1992-93 et 2000-01, le déficit net est estimé à 28 personnes en moyenne par semaine alors qu'il était de 17 personnes entre 1992-93 et 1995-96.

LES CONSÉQUENCES

- Les jeunes qui quittent apportent avec eux leur potentiel de renouvellement de la population.
- Le vieillissement accéléré de la population provoqué par l'exode des plus jeunes entraîne une demande accrue de services de santé et de services sociaux.
- Le marché de la consommation s'atrophie d'année en année et les commerces perdent inlassablement leur clientèle.
- Les retraités ayant des moyens financiers supérieurs ont de plus en plus tendance à suivre leurs enfants qui ont migré vers les grands centres, phénomène qui se répercute également sur le marché intérieur régional.
- La perte nette d'une main-d'œuvre qualifiée (les jeunes instruits) diminue l'activité économique, l'innovation et disqualifie la région pour la Nouvelle économie.

POSITIONNER LA RÉGION COMME UN MILIEU DE VIE ATTRAYANT SUR LE MARCHÉ DE LA MIGRATION ...

Il faut donc positionner la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme un milieu de vie attrayant pour les jeunes d'ici et d'ailleurs, pour la future main d'œuvre qualifiée. On a toujours pensé que la ressource humaine était inépuisable, mais les études sur l'érosion de la main d'œuvre nous révèlent le contraire. Les entreprises s'arracheront cette m-o qualifiée au cours des prochaines années.

C'est justement ce que propose la Stratégie MigrAction. Créer les conditions favorables à l'établissement des jeunes. Attaquer la problématique du bilan migratoire négatif sous différents angles. Passer en mode solutions en mettant en œuvre une stratégie globale d'intervention. Des acteurs du développement mobilisés qui travaillent à doter leur milieu d'avantages comparatifs, de politiques d'accueil innovatrices. Une région qui vendra ses attraits aux jeunes d'ici et d'ailleurs.

MigrAction est un projet de société porté par des jeunes impliqués dans leur milieu. Plusieurs organisations jeunesse s'allient autour de MigrAction. Tous les acteurs du développement régional sont interpellés et doivent être « migractifs ». Le défi d'atteindre un bilan migratoire positif est lancé. Il faut maintenant travailler ensemble à le relever.

Annexe 3 : Sondage effectué auprès de l'École Secondaire de Roberval

(À titre indicatif seulement)

Questionnaire :

1. Sexe et âge
2. Quel métier voudrais-tu exercer plus tard?
3. Où aimerais-tu vivre, plus tard?
4. As-tu l'intention de quitter un jour ta région?
5. Si oui, voudrais-tu retourner y vivre un jour?
6. Est-ce que tes parents te suggèrent de partir ou de rester?
7. Quels sont les avantages de vivre dans ta région?
8. Quels sont les inconvénients de vivre dans ta région?
9. As-tu l'intention de démarrer un jour ta propre entreprise?

Réponses :

	Métier	Où vivre	Partir?	Revenir?	Parents	Avantages région	Inconvénients région	Entreprise
1 M16	Je ne sais pas	Dans la région	Non, j'y suis bien		Ne m'incitent à rien	Crédit d'impôt	aucun	Oui- Auberge
2 M16	Plombier	Roberval	Non, famille et amis ici	Oui	N'incitent pas à partir	Famille, Amis, Crédit d'impôt	aucun	Oui
3 M17	Informaticien, P-e	Jonquières ou Dolbeau	Non, je l'aime bien	Sûrement, c'est le lieu de mon enfance	N'en parlent pas, indifférents sûrement	Petite ville donc connaît tout le monde et bleuet	Temps plus froid	Peut-être entreprise qui répare ordinateurs et jeux vidéos
4 M16	Opérateur de machinerie lourde	Québec ou endroit où travail dans mon domaine	Ça dépend : là où il y aura travail	Dépend du travail	Peu importe	Famille	Travail	Non
5 M17	Historien	Lac Saint-Jean (école)	Non, j'aime bien la nature du lac	Oui	N'en parlent pas	Beaucoup d'emplois reliés à la nature	Pas beaucoup de travail	Oui, mais je ne le ferai pas
6 F17	Architecte et /ou tatoueuse	St-Hedwidge de Roberval	Non : connaît les environs, pas besoin d'adaptation		Libre de mon choix	Moins cher, espaces plus grands (forêt)	Voir les mêmes choses toujours	Oui : Boutique de linge et de tatou
7 M16	Charpentier	Ici, si je trouve du travail	Oui : études	Oui : crédit d'impôt	Mon choix mais ma mère reste à Laval (est resté 8 ans à Laval et revenu)	Les gens sympathiques, campagne proche	Pour s'habiller faut aller à Chicoutimi	Oui, si la demande le permet
8 F17	Technique diététique	Québec ou Saguenay-Lac-Saint-Jean	P-e pour Qc		À rester mais c'est mon choix	Près de ta famille	Pas plein de services	Oui, soit sur les animaux ou une ferme avec frères
9	Avocate	Choix 1 :	Oui : études	Oui,	Les deux,	Paysage, lac,	J'en vois pas	Non

F16		Saguenay-Lac-Saint-Jean ou Qc, Mtl ou Chicoutimi	s'il le faut	j'aime ma région	tant que je réalise mes rêves	activités l'été et l'hiver		
10 F17	Prof éducation physique ou technique policière	Mashteuatsh	Oui : Cégep et Université	Oui, travailler dans mon village	A partir pour finir mes études	Être plus proche de ma famille et de mes amis	?	Non
11 M18	Prof de musique	Mashteuatsh ou Roberval	Non		A Partir	Je suis chez moi	Je n'en vois pas	Non
12 M16	Architecte	Québec ou ici si on me le permet	Peut-être si il y a du travail	Oui		Belle place		Oui
13 M16	Opérateur de machinerie lourde	Mashteuatsh pour vivre, travailler je sais pas	Non, je suis bien ici		C'est mon choix			Peut-être
14 F16	Technique de santé animale ou santé mentale (psycho)	Où l'emploi sera	Non autant que possible, j'aime la nature	Oui	N'aborde pas le sujet	Près de la famille et amis, de l'agriculture et de la nature	Manque de travail, contraintes immobilières	Oui, bureau de consultation en psy ou clinique de santé animale ou associée
15 M16	Électricien	Jonquière	Oui et non, il y a plus de choses à faire ailleurs	Oui pour élever mes enfants ici	Rester	Moins de gens et plus de monde pour nous aider	Moins de stock	Oui
16 F17	Comptable, secrétaire	Roberval	Non, c'est trop une belle région		Rester	Famille, amis, connaît tout le monde	N'apprend pas l'anglais	Oui
17 F17	Esthéticienne	Québec	Oui, je veux changer d'air	Oui pour ma famille	Peu importe	Amis, Famille		Oui
18 F16	Psychologue	Montréal	Oui, j'aime les grandes villes	Oui, ma famille est toute ici	Ils m'encouragent dans mon choix		Pas beaucoup d'emplois de libre	Non
19 F16	Fleuriste	Jonquière ou Alma	Non		Mon choix	Famille, Amis	Moins de grosses jobs, plus de possibilités ailleurs	Non
20 M16	Conducteur de machinerie lourdes	Dans la région	Non car je vais avoir de l'emploi		Rester	Crédit d'impôt	Aucun	Oui
21 M16	Mécanicien de camion et de machinerie lourde	St-François de sules	Non parce qu'il y a beaucoup d'emploi dans la région		A Rester	Proche d'où tu as grandi, crédit d'impôt	Aucun	Oui
22 M19	Rappeur ou prof d'éducation physique	Là où il y a de l'emploi	Ça dépend si ya d'la job, sinon oui	Oui parce que la ville c hot quand t jeune mais quand t un vieillard	Rester	Coût de la vie moins élevé, plus relax	Moins d'emplois	Non

23 F17	Éducatrice en garderie	Jonquière	Je veux quitter Roberval c'est trop petit	moins hot Non, trop petit	Mon choix	Je la connais	L'Habitude	Non
24 F17	Opérateur machineries lourdes	Lac St-jean, St-André	Non, c'est l'fun ici		Ni l'un ni l'autre	Plus libre	Moins de travail	Non
25 M17	Mécanicien de machineries lourdes	Dans la région le plus possible	Non, je suis bien ici		Je ne sais pas	Tout	Manque de travail	Non
26 F16	Je ne sais pas	Saguenay- Lac-Saint- Jean	Non, je suis bien ici		Non ma décision	Je connais le bout, je sais quel service il y a en région	Manque de service et pas assez de diversité	Non
27 M16	Policier	En campagne	Non je ne suis pas un homme de ville		Non	On est bien, on vit pas de stress		Oui, j'y avais déjà pensé
28 M16	Policier	Région de Montréal	Oui envie de changement	Peut- être... ne sait pas encore	Laissent le choix	Tranquille	Manque de choses	Aucune idée
29 M17	Pilote d'avion dans l'armée	Peu importe	Si je dois le faire pour réussir	Peut-être	Ils s'en foutent	(nouveau dans la région)		Non
30 M17	Montage de ligne électrique	Roberval	Peut-être, parce que j'ai le goût de voyager	Oui, Pour revoir ma famille et mes amis	Ne les dérange pas	Trop pour toutes les décrires...	Je n'en connais pas	Peut-être

Statistiques :

18 garçons

12 filles

Moyenne d'âge : 16,6 ans

Se voient plus tard Vivre et travailler ailleurs que dans leur région :

3/30

Pourquoi :

- Changer d'air;
- Aime les grandes villes;
- Envie de changement;

Sur les 3 :

2/3 veulent revenir un jour;

1/3 peut-être;

Se voient plus tard vivre et travailler dans leur région:

21/30

Aimeraient rester s'ils trouvent du travail dans leur domaine :

6/30

Sur ceux qui aimeraient vivre et travailler dans la région plus tard (27),

3/27 partiront étudier à l'extérieur mais reviendront parce que :

- Le crédit d'impôt;
- Aime la région;
- Veut travailler dans son village;

2/27 partiront peut-être quelques temps;

1/2 partira s'il le faut pour réussir, reviendra peut-être;

1/2 partira pour voyager, et reviendra.

Selon l'enfant, ses Parents l'incitent-il à rester dans sa région ou à partir?

12/30 pensent que leurs parents sont indifférents ou ne leur en parlent pas ;

9/30 Précisent que c'est leur choix personnel ou les encouragent dans leur choix;

7/30 Incitent leur enfant à rester;

2/30 Incitent leur enfant à partir.

Quels sont les Avantages et Inconvénients de vivre en région?

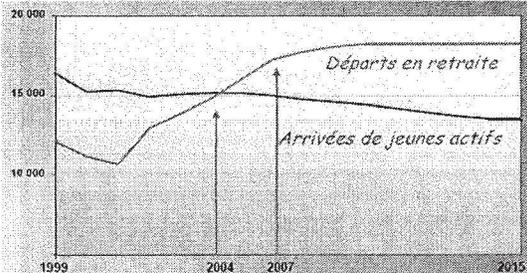
Avantages : nombre de fois où l'avantage a été mentionné :

- Appartenance, bien-être (chez-moi) : 10
- Famille, Amis : 8
- Nature, beauté : 8
- Crédit d'impôt : 4
- Connaître tout le monde/entraide : 4
- Emploi : 3
- Relax : 3
- Pas besoin d'adaptation : 3
- Coût de la vie : 2
- Tout : 2
- Agriculture : 1
- Liberté : 1

Inconvénients : nombre de fois où l'inconvénient a été mentionné :

- Aucun inconvénient/ N'en trouve pas : 14
- Manque de travail- avancement : 8
- Manque de services/diversité : 5
- Routinier : 2
- Climat plus froid : 1
- Contraintes immobilières : 1
- N'apprend pas l'anglais : 1

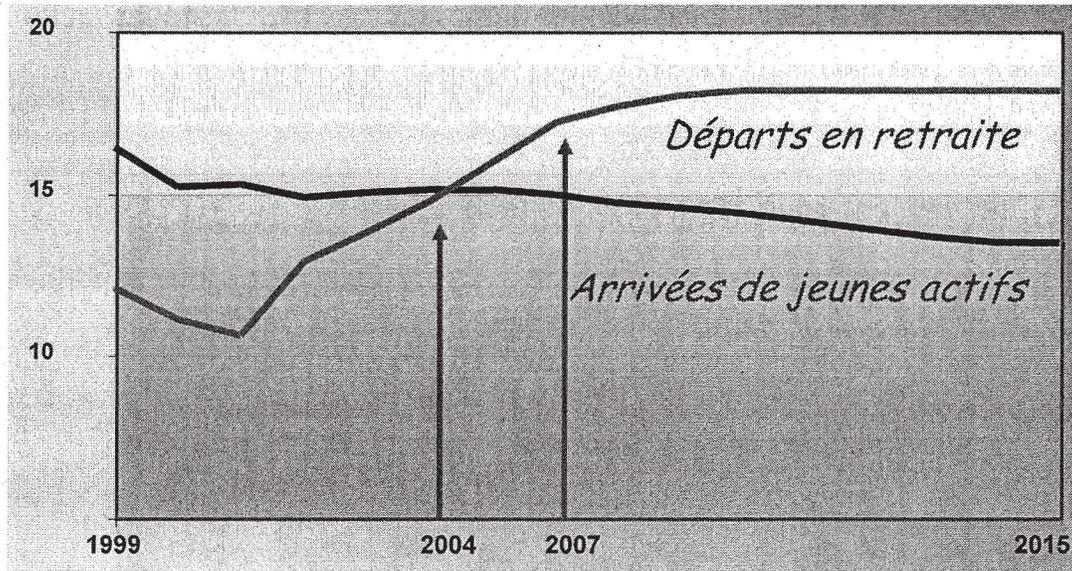
Annexe 4 : Données comparatives entre les deux régions

a) En Bourgogne	b) Au SLSJ
<ul style="list-style-type: none"> - 4 départements : o Côte d'Or : 512 935 o Nièvre : 222 062 o Saône et Loire : 546 062 o Yonne : 341 483 - Solde migratoire négatif de -0,04% - Déficit démographique - Entre 1990 et 1999 : 2000 jeunes/an quittent - 2000 et + : 2800 jeunes/an - Première région de France en 2004 à voir sa courbe de population active s'inverser, i.e. 1^{er} région de France à avoir + de départs en retraite que de jeunes qui arrivent sur le marché du travail. - Accroissement de population dans les tranches âgées - Région rurale : en Côte d'Or : 54 hab², densité moyenne 100 habitants, agglo dijonnaise = ½ habitants de la Côte d'Or - Population vieillissante - Nb d'habitants en 2005 : 1 622 542 - Dijon : 150 000 habitants - Excédent naturel : 0,13 à 0,04% - Immigrés : 82 887, soit 5% - Moins de 20 ans (2005) : 376 541 = 23% - 20-59 ans : 853 820 = 53% - 60 ans et + = 392 181 = 24% - Superficie : 31 582 km² - Chômage (2007) : 7,2% 2004 : 8,7% - Environ 2,5% de la France - Taux de création d'entreprises : 10,3% - 2015 : o Projections de population totale : +0,2% o Projections de population active : -5,2% <ul style="list-style-type: none"> ▪ Part des - de 30 ans : 22,1% - Spécialités : Agroalimentaire, Bois, Nucléaire o Auparavant : Métallurgie, Textile, Sidurgie 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 MRC (Municipalités régionales de Compté) o Lac Saint-Jean Est : Alma (chef-lieu) o Domaine du Roy : Roberval (chef-lieu) o Fjord du Saguenay : Saguenay (chef-lieu) o Maria-Chapdelaine : Dolbeau-Mistassini (chef-lieu) - Hors MRC : o Ville Saguenay o Réserve indienne de Mashteuiatsh - Ville de Saguenay : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Shipshaw, Lac Kénogami, portion du Lac Canton-Tremblay - Immigrants : 2040 - 60 Municipalités - Superficie : 104 018 km² - 274 095 habitants (2006) - Densité : 2,9 habitants/km² - Taux de natalité : 9,5‰ - Taux de mortalité : 7,5‰ - Arrondissements : o La Baie, Chicoutimi, Jonquière (146 332 hab) o Alma (32 603 hab) o Roberval, St-Félicien, Dolbeau-Mistassini (36 407 hab) - 3,8% de la population du Québec - Chômage : 13,7% (2001) ; 11% (2005) ; 10,6% (2006) - Population : o - de 24 ans : 32,3% o 25-64 ans : 55% o 65 et + : 12,7% - Projections de population : o 2001 : 283 691 hab <ul style="list-style-type: none"> ▪ 44 ans et - : 59% o 2007 : 273 209 hab <ul style="list-style-type: none"> ▪ 44 ans et - : 52% o 2012 : 268 189 hab <ul style="list-style-type: none"> ▪ 44 ans et - : 49% o 2015 : 264 935 <ul style="list-style-type: none"> ▪ 44 ans et - : 47,5% o 2026 : 250 562 hab <ul style="list-style-type: none"> ▪ 44 ans et - : 43%
 <p>Source : Projections de population active à l'horizon 2015 – INSEE</p>	

Annexe 5 : Données supplémentaires sur la Bourgogne

Rupture démographique : un défi supplémentaire pour l'économie régionale

Un déficit démographique inédit et durable

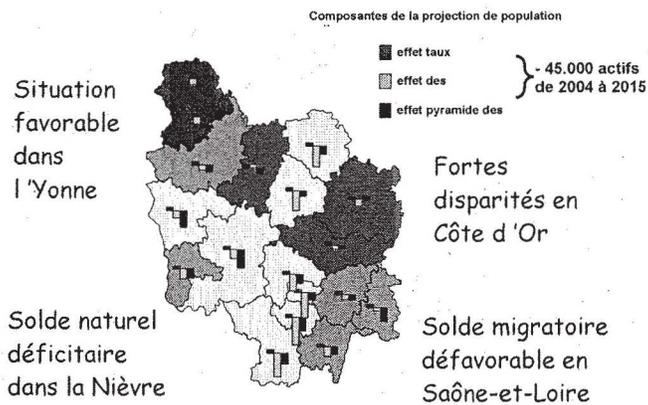


Source : INSEE projections de population

DRTEFP Bourgogne/SEPES- 13 avril 2006

Rupture démographique : géographie des fragilités

Des disparités entre les territoires de Bourgogne



Source : INSEE

DRTEFP Bourgogne/SEPES- 13 avril 2006

Problématiques et enjeux

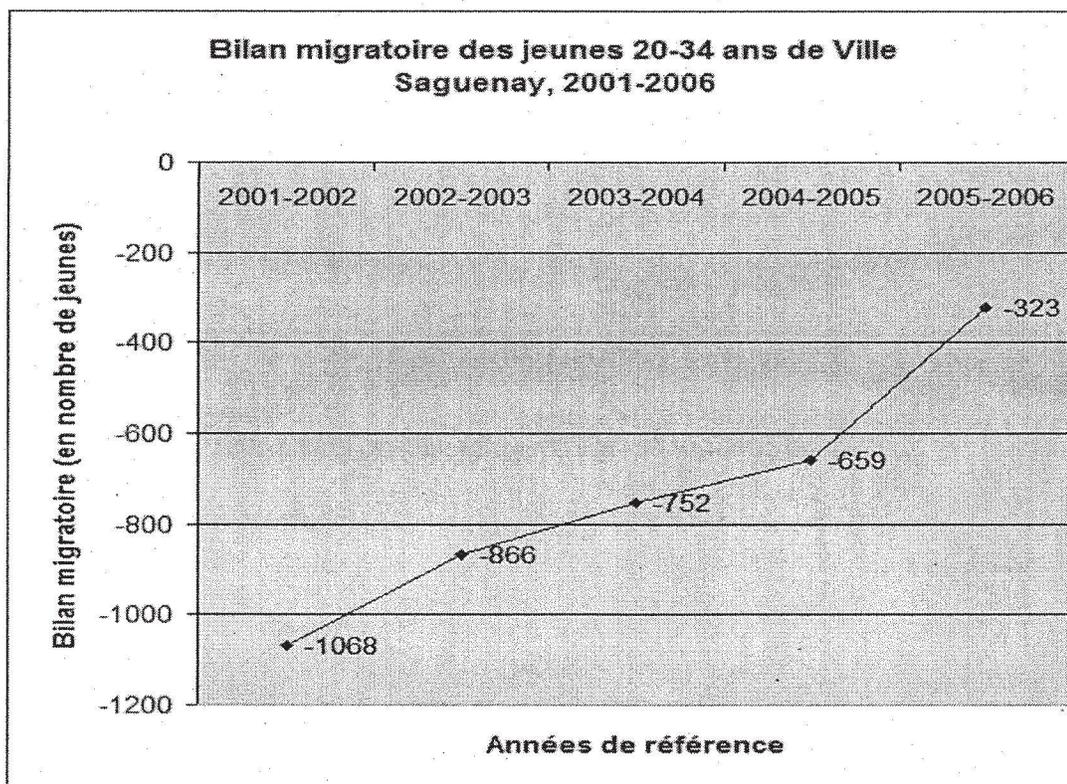
- ➔ Une activité économique désertée par les jeunes : les moins de 25 ans ne représentent que 7,5 % des actifs
- ➔ Des actifs seniors aux portes de la retraite : près de 100.000 en Bourgogne d'ici 2015
- ➔ Des besoins de renouvellement marqués dans des secteurs clés : éducation, service aux personnes, transports, métallurgie, mécanique, plasturgie, BTP...
- ➔ Des emplois à prendre à tous les niveaux de qualification : notamment pour des cadres et techniciens
- ➔ Une main-d'œuvre disponible déjà faible (tensions) pour répondre aux besoins de certains territoires... secteurs, métiers
- ➔ De nombreux chômeurs, jeunes et adultes, dépourvus des niveaux de qualification adéquats dans les spécialités recherchées

*DRTEFP Bourgogne/SEPES- 13 avril
2006*

Annexe 6 : Données statistiques sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Bilan migratoire 2001-2006 des jeunes 20-34 ans
sur le territoire de Ville de Saguenay**

Années	Solde migratoire 20-34 ans	19-24 ans	25-29 ans	30-34 ans
2001-2002	-1068	-704	-264	-100
2002-2003	-866	-553	-254	-59
2003-2004	-752	-477	-209	-66
2004-2005	-659	-438	-164	-57
2005-2006	-323	-266	-18	-39



****Mise en place de la Stratégie MigrAction: 2002-2003**

4.1.2 ÉCONOMIE	RÉGION SLSJ	MOYENNE RÉGIONS SIMILAIRES	MOYENNE QUÉBEC	ÉCART RÉGION VS MOYENNE QUÉBEC	ANNÉES	SOURCE
PIB / total du Québec	3,7 %	2,0 %	5,9 %	--	2000	ISQ ⁴
% de croissance du PIB	6,7 %	3,9 %	6,2 %	=	1997-2000	ISQ
\$ revenu personnel moyen / h	22 934 \$	22 931 \$	26 958 \$	-	2002	ISQ
% du chômage	11,9 %	12,6 %	8,5 %	++	2004	ISQ

Faits saillants

- En 2000, la part du PIB québécois généré par la région était supérieure à celle des régions comparables et augmentait plus rapidement que dans celles-ci.
- Dans l'ensemble, la population dispose de revenus inférieurs de 4 000 \$ par année à la moyenne québécoise.
- Le chômage touche plus d'une personne sur dix, mais il est moins élevé que dans les régions comparables.

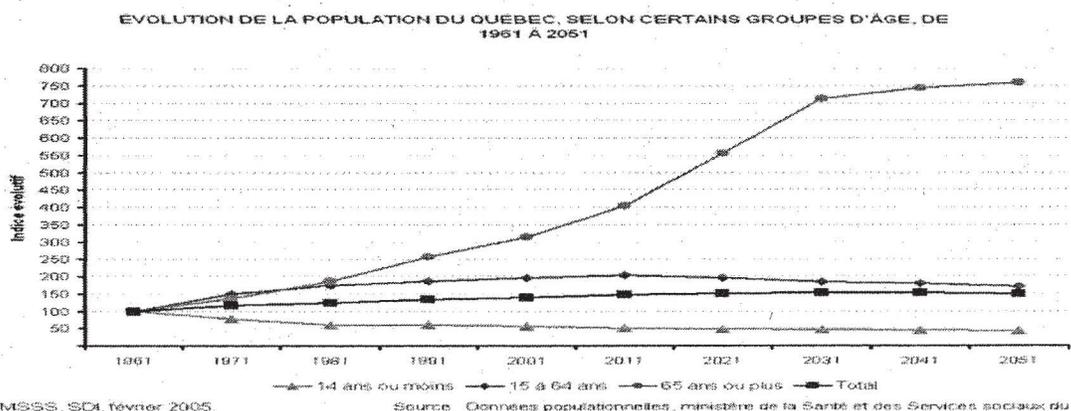
4.1.3 SCOLARITÉ	RÉGION SLSJ	MOYENNE RÉGIONS SIMILAIRES	MOYENNE QUÉBEC	ÉCART RÉGION VS MOYENNE QUÉBEC	ANNÉES	SOURCE
% de la population avec scolarité postsecondaire	49,5 %	43,0 %	51,2 %	=	2001	ISQ
% de la population avec scolarité universitaire	9,2 %	7,8 %	14,0 %	--	2001	ISQ

Fait saillant

- Les niveaux de scolarité postsecondaire et universitaire sont inférieurs à la moyenne québécoise, mais supérieurs à la moyenne des régions comparables.

⁴ Données publiées en 2005, à titre expérimental. CULTURE ET COMMUNICATIONS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Évolution par grand groupe d'âge, 1961 à 2051





COMMUNIQUÉ

Diffusion immédiate

**Déficit migratoire moins important chez les 15-34 ans
dans plusieurs régions du Québec**

Québec, le 23 janvier 2008 – Les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec dévoilent que pour l'année 2006-2007 plusieurs régions ont connu une amélioration de leur bilan migratoire tant pour leur population en général que pour le groupe des 15 à 34 ans. Notons que plus de 101 000 jeunes ont migré vers l'une ou l'autre des régions du Québec au cours de cette période.

La situation s'est entre autres améliorée dans les régions les plus durement touchées par l'exode des jeunes, avec des pertes migratoires moins importantes qu'en 2005-2006. « La situation économique et les emplois disponibles en région facilitent certainement la rétention et l'accueil de jeunes diplômés » mentionne Benjamin Bussière, directeur général par intérim de Place aux jeunes du Québec (PAJQ). Cependant, le solde migratoire chez les 15-34 ans démontre qu'il est essentiel de poursuivre les efforts pour favoriser la migration des jeunes dans ces régions. Ces soldes atteignent -0,73% dans le Nord-du-Québec, -0,80% pour la Côte-Nord, -1,13% au Saguenay-Lac-Saint-Jean, -1,60% dans le Bas-Saint-Laurent et -1,79% pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La présente étude ne prend toutefois pas en considération l'arrivée de nouveaux immigrants internationaux. Notons que la région métropolitaine de Montréal a attiré plus de 83% des nouveaux arrivants en 2005-2006. « Il faut dès maintenant accorder une attention particulière à la régionalisation de l'immigration pour favoriser le bilan migratoire des régions » poursuit Benjamin Bussière.

Bien que quelques régions affichent un solde migratoire positif chez les 15-34 ans, il n'en demeure pas moins que certaines municipalités régionales de comté (MRC) de ces régions vivent des problématiques importantes qui se distinguent des portraits régionaux. C'est par exemple le cas de la MRC Acton (-2,38%) en Montérégie, de la MRC Antoine-Labelle (-2,14%) dans les Laurentides, de la MRC Matawinie (-2,45%) dans Lanaudière et de Charlevoix (-1,80%) et Charlevoix-Est (-1,69%) dans la Capitale-Nationale.

La plupart des MRC qui ont connu un exode massif de leur population et qui profitent des services de Place aux jeunes pour favoriser la migration des jeunes diplômés à leur profit, ont connu une amélioration de leur solde en 2006-2007. C'est donc dire qu'il y a un intérêt marqué des jeunes pour un établissement en région. L'organisme, financé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse et par le Mouvement Desjardins notamment, existe depuis 1990 et est présent dans 70 MRC réparties dans 15 régions administratives du Québec.

- 30 -

Source : Catherine Rioux
Coordonnatrice des communications, Place aux jeunes du Québec
info@placeauxjeunes.qc.ca
(418) 523-1117 ou 1 888 966-6725

